

2020

RAPPORT ANNUEL



POLICE PROVINCIALE DE L'ONTARIO

www.opp.ca



NOTRE VISION

Les collectivités sécuritaires, la sûreté pour l'Ontario

NOTRE MISSION

Servir notre province en protégeant ses citoyens, en faisant prévaloir la loi et en préservant la sûreté publique.

NOS VALEURS

Servir avec Fierté, Professionnalisme et Honneur
Interagir avec Respect, Compassion et Équité
Montrer la voie avec Intégrité, Honnêteté et Courage



TABLE DES MATIÈRES

4	Message du Commissaire	56	La criminalité dans la province en fonction de l'état de résolution
7	Notre organisation	58	La protection de l'Ontario
8	Fondés sur les valeurs, motivés par la mission et inspirés par la vision	64	La protection de l'Ontario : épauler nos partenaires
11	Programmes et services locaux et provinciaux	67	Équipes provinciales
12	Par-dessus et par-delà	70	Une épidémie mortelle
15	Le coût de la Police provinciale	72	Une cyber-menace en évolution constante
16	Le coût des services policiers municipaux	74	La traque des prédateurs
18	Notre effectif par rang et par sexe	77	Sécurité et aspect pratique
20	Le professionnalisme dans le service policier	78	Routes, voies navigables et sentiers
22	<i>Le Règlement de l'Ontario 59/16</i> par les chiffres	80	Collisions de véhicules motorisés (CVM)
24	Un instantané de l'excellence professionnelle	81	Incidents mortels et décès
31	La performance dans l'optique d'une pandémie	83	Principaux facteurs de causalité
35	Mesures stratégiques vers le succès	84	Les victimes de collisions de véhicules motorisés
40	Forger la confiance, le respect mutuel et encourager la transformation sociale	85	Les collisions de gros camions
43	Appels à la justice	85	Véhicules utilitaires – application de la loi
45	Le lien vital avec la première ligne	86	Les collisions de motocyclettes
49	Heures des services policiers de première ligne	89	L'excellence au dessus de tout
50	La criminalité dans la province – les chiffres	90	Récompenses et accolades
54	Accent sur les chiffres	93	En souvenir

MESSAGE DU COMMISSAIRE

J'ai le plaisir de présenter le Rapport Annuel 2020. La Police provinciale est responsable de la sécurité de tous les Ontariens et son personnel s'acquitte chaque jour de cette tâche avec fierté, professionnalisme et honneur. La Police provinciale est un organisme hautement performant ancré dans le service dont les membres interagissent avec respect, compassion et équité pour la protection des plus vulnérables et le maintien de la sûreté publique. À tous les niveaux, nos membres en civil, en uniforme et bénévoles montrent la voie avec intégrité, honnêteté et courage pour fournir les meilleurs services de police possibles dans 327 des 444 municipalités que compte l'Ontario.

On a décrit l'année écoulée comme étant tumultueuse et porteuse de changements sans-précédent. Bien que cette description soit vraie, l'année a aussi été marquée par la résilience pour la Police provinciale. Nous avons rapidement adapté nos opérations face à une pandémie mondiale et sommes demeurés résolus dans notre détermination à apporter des changements positifs pour notre personnel et dans nos collectivités.

Avec un plan stratégique définissant l'orientation avec clarté, il était inévitable que nous tournions notre regard vers l'intérieur pour identifier les préjugés et les barrières et pour responsabiliser nos membres afin de créer un milieu de travail sécuritaire, inclusif et positif où chacun était soutenu pour réaliser son plein potentiel. Tout en instituant formellement le Bureau pour la santé en milieu de travail sous la direction d'une psychologue en chef, j'ai mis en place le Bureau de la conduite professionnelle, de la promotion du respect, de l'inclusion et du leadership pour guider le changement de culture et forger une fondation solide pour l'avenir. L'héritage que nous lèguerons, c'est que nos valeurs sont à la base de nos comportements, que notre mission est le moteur de nos actions et que notre vision inspire le changement transformationnel.

Du point de vue opérationnel, nous avons fait face à une hausse de 36 pour cent d'appels au service liés à la santé mentale, contribuant directement au chiffre impressionnant de 2,1 millions d'appels auxquels ont répondu nos centres de communication de la Police provinciale. En même temps, nous avons introduit le Programme de renvoi des appels de crise, procédé à une mise à niveau du réseau et des systèmes pour pouvoir accommoder la nouvelle génération de technologies 911 et le partage des appels à l'échelle provinciale. Nous avons aussi intégré les communautés de la Nation Nishnawbe-Aski et le service de police Nishnawbe-Aski afin qu'ils bénéficient du même niveau de service de communication que les autres collectivités et services de police. Poursuivant notre lutte contre la victimisation, des drogues illicites valant plus de 173 millions \$ ont été retirées des collectivités que nous desservons et 161 millions \$ en drogues ont été saisis dans le combat contre le crime organisé. Les chiffres ont été troublants pour ce qui est de nos routes, voies navigables et sentiers. Les inculpations pour conduite avec les facultés affaiblies ont augmenté de 44 pour cent et il y a eu 373 décès qui auraient pu être évités. Ces données n'ont fait que renforcer notre détermination à faire respecter la loi et à cibler les individus qui ont des comportements à haut risque au volant.

L'an 2020 a aussi été une année de perte immense pour la Police provinciale. Le jeudi 19 novembre 2020, l'agent provincial Marc Hovingh du détachement de Little Current a été tué dans l'exercice de ses fonctions en répondant à un appel au service. La mort de Marc a été ressentie par toute la famille de la Police provinciale, à travers l'Ontario et au-delà. Homme, époux, père de famille et agent de police remarquable, sa disparition est un rappel brutal du sacrifice auquel consentent tous ceux qui dédient leur vie au service d'autrui et font carrière dans cette noble profession.



Thomas Carrique, O.O.M.

“

L'héritage que nous lèguerons, c'est que nos valeurs sont à la base de nos comportements, que notre mission est le moteur de nos actions et que notre vision inspire le changement transformationnel.





Rangée arrière : La commandante provinciale Mary Silverthorn, la sous-commissaire Rose DiMarco, le sous-commissaire Charles (Chuck) Cox, le sous-commissaire Chris Harkins. Au premier rang : le commissaire Thomas Carrique



NOTRE ORGANISATION

Le Commissaire est le membre le plus haut placé de la Police provinciale et il est responsable de la supervision de tous les aspects des services que fournit la Police provinciale. L'organisation est divisée en quatre commandements : Services généraux, Sécurité de la circulation et soutien opérationnel, Enquêtes et crime organisé et Opérations régionales. Chaque commandement est dirigé par un Commandant provincial ou une Commandante provinciale.



Thomas Carrique

COMMISSAIRE

Bureau du Commissaire

Arbitre

Bureau des communications et de la gestion des stratégies

Bureau de la conduite professionnelle, de la promotion du respect et du leadership

Mary Silverthorn

COMMANDANTE PROVINCIALE

Services généraux

Bureau de la gestion opérationnelle

Bureau de l'avancement professionnel

Bureau des services d'approvisionnement, de gestion
du parc automobile et de contrôle des armes

Bureau des services policiers des municipalités

Rose DiMarco

SOUS-COMMISSAIRE

COMMANDANTE PROVINCIALE

Sécurité de la circulation et soutien opérationnel

Bureau des services de communications et de technologie

Bureau du soutien régional

Division de la sécurité de la circulation

Bureau des services policiers des Autochtones

Bureau de la sécurité

Chuck Cox

SOUS-COMMISSAIRE

COMMANDANT PROVINCIAL

Enquêtes et crime organisé

Bureau du contrôleur des armes à feu

Bureau des enquêtes et de l'application des lois

Bureau des enquêtes et du soutien

Bureau de la lutte contre le crime organisé

Centre de soutien aux projets

Bureau des renseignements criminels –
opérations provinciales

Chris Harkins

SOUS-COMMISSAIRE

COMMANDANT PROVINCIAL

Opérations régionales

Région du Centre

Région de l'Est

Région du Nord-Est

Région du Nord-Ouest

Région de l'Ouest

Services de sécurité communautaire

Équipe pour la santé en milieu de travail

DES SERVICES POLICIERS POUR LES MUNICIPALITÉS ET POUR LA PROVINCE QUI SONT FONDÉS SUR LES VALEURS, MOTIVÉS PAR LA MISSION ET INSPIRÉS PAR LA VISION

La prestation des services policiers de base et leur cadre infrastructurel et administratif sont conformes aux principes et exigences des normes de service énoncées dans le *Règlement de l'Ontario 3/99, Caractère convenable et efficacité des services policiers* (Normes d'efficacité) pris en application de la *Loi sur les services policiers* (LSP).

La Police provinciale fournit des services policiers fondés sur les valeurs, efficaces et légitimes conformément à ces normes et aux exigences de la *Charte canadienne des droits et libertés* et du *Code des droits de la personne de l'Ontario*. Comme le prévoit la LSP, les responsabilités en matière de prestation de services policiers sont également dictées par les nouvelles lois, la jurisprudence et d'autres décisions judiciaires ainsi que par des normes et des lignes directrices.

En vertu de l'Entente sur les services policiers des Premières Nations de l'Ontario (ESPPNO), la Police provinciale assure l'administration des services policiers dans dix-huit Premières Nations. Toujours en vertu de l'ESPPNO, la Police provinciale assure aussi des services policiers dans deux Premières Nations dans le cadre d'accords d'ententes tripartites. Il y a, en outre, vingt-deux Premières Nations qui ne relèvent pas de l'ESPPNO. La Police provinciale collabore avec le chef et le conseil de ces communautés afin d'identifier leurs exigences car elles sont desservies dans le cadre de l'opération régulière des détachements. La Police provinciale fournit également des services de soutien spécialisés, selon les besoins, aux neuf services de police autogérés des Premières Nations.

Tous les services, politiques, pratiques et procédures ainsi que tous les programmes de la Police provinciale reflètent les principes et la philosophie qui inspirent ses valeurs, sa mission et sa vision.

LES VALEURS de la Police provinciale constituent le fondement culturel qui gouverne tous les comportements et toutes les actions chaque jour. Elles représentent les convictions de l'organisation et ce qu'elle entreprendra pour mériter la confiance des Ontariennes et des Ontariens.

LA MISSION, enracinée dans ses valeurs, réaffirme l'orientation collective de l'organisation, reflète ses responsabilités partagées et

les attentes de ses membres, de la collectivité, des parties prenantes et de ses partenaires.

LA VISION inspire la prestation de services policiers adéquats et efficaces dans le cadre d'un mandat à multiples facettes et complexe.

« **Collectivités sécuritaires** » englobe la prestation de services policiers de première ligne à partir des détachements dans 327 municipalités ainsi que sur la plupart des routes, sentiers et voies navigables.

Étant un service de police avec un mandat provincial, la Police provinciale considère que la **Sûreté pour l'Ontario** signifie à la fois :

- Diriger, gérer et maintenir des programmes et des services dans l'ensemble de la province au nom du ministre du Solliciteur général. Cette tâche inclut la direction de grandes opérations policières conjuguées qui créent des partenariats avec plusieurs intervenants du secteur de la justice et celui de l'application de la loi;
- Fournir un éventail varié de programmes et de services ainsi que l'expertise en matière d'enquêtes criminelles et l'expertise technique. Dans bien des cas, ces services sont fournis conformément aux normes d'efficacité et ils s'adressent à toutes les collectivités que la Police provinciale dessert et leur prestation vient aussi soutenir les corps de police municipaux, régionaux et des Premières Nations à travers l'Ontario, selon leurs besoins;
- Déployer des ressources sur la base des données probantes afin d'être au service de la province en protégeant ses citoyens, en faisant prévaloir la loi et en préservant la sûreté publique.

Sous son mandat unique, la Police provinciale attache une grande importance à son rôle de partenaire principal et actif pour la prestation de services essentiels qui assurent la sécurité des citoyens de l'Ontario.

Un mandat de
service policier
unique





*La Police
provinciale,
une équipe faite
d'équipes*

PROGRAMMES ET SERVICES

LOCAUX ET PROVINCIAUX

Services de police auxiliaire et d'aumônerie	Élimination des explosifs	Stratégie provinciale de lutte contre la traite des personnes
Services d'aviation	Prestation du Programme canadien des armes à feu	Centre provincial des opérations
Analyse des tâches de sang	Programmes provinciaux et fédéraux de contremesures de sécurité routière	Recherche des fugitifs
Éthylométrie et reconnaissance des drogues	Services d'identification médico-légale	Stratégie provinciale pour protéger les enfants contre les abus sexuels et l'exploitation sur Internet
Recherche, sauvetage, pistage et détection par l'unité canine	Enquêtes sur les fraudes, la corruption et la criminalité économique et financière	Contrôle des armes
Intervention en cas d'incident chimique, biologique, radiologique, nucléaire ou explosif	Enquêtes sur les crimes haineux et l'extrémisme	Ordre public
Enquêtes sur l'exploitation d'enfants	Commandement des opérations sur le lieu d'un incident	Systèmes d'aéronefs pilotés à distance
Coordination de dossiers de poursuites civiles	Services policiers des Autochtones	Programme RIDE (vérifications ponctuelles pour combattre la conduite en état d'ivresse)
Saisie des données par le personnel civil	Technologies de l'information	Recherche et sauvetage
Reconstitution des collisions et enquêtes correspondantes	Renseignements	Évaluations et enquêtes de sécurité
Véhicules utilitaires et marchandises dangereuses	Services de protection des officiers de justice et des dignitaires	Surveillance électronique et filature
Communications	Patrouilles nautiques, en motoneige, en véhicule tout-terrain et à motocyclette	Services tactiques d'aide médicale d'urgence
Police communautaire	Relations avec les médias	Services tactiques et de secours
Unités de lutte contre la criminalité de rue dans la collectivité	Personnes disparues et corps non identifiés	Lutte contre la criminalité technologique et analyse de preuves numériques
Enquêtes sur des plaintes	Transport des détenus	Évaluation des menaces
Répartition assistée par ordinateur	Registre des délinquants sexuels de l'Ontario	Sécurité de la circulation
Gestion de dossiers judiciaires	Lutte contre le crime organisé	Formation
Analyse des crimes	Services de sécurité physique	Recherche et récupération sous-marines
Analyse des armes à feu utilisées à des fins criminelles	Services de polygraphie	Missions de maintien de l'ordre des Nations Unies
Prévention du crime et sécurité communautaire	Application des lois relatives aux alcools et aux jeux	Recherche et sauvetage en milieu urbain
Échec au crime	Lutte contre le terrorisme dans la province	Surveillance vidéo
Services d'enquêtes criminelles et gestion des cas graves	Confiscation d'actifs dans la province	Analyse des liens entre les crimes de violence
Négociation en situation de crise	Lutte contre les bandes de motards	Intervention, aide et soutien aux victimes
Lutte anti-drogue	Lutte contre le tabac de contrebande dans la province	Protection des témoins
Évaluation et classification des stupéfiants	Stratégie provinciale de lutte contre la cybercriminalité	
Coordination des analyses génétiques	Lutte contre le cannabis illégal dans la province	
Gestion des situations d'urgence	Enquêtes sur les jeux illégaux dans la province	
Intervention en cas d'urgence		

PAR-DESSUS ET PAR-DELÀ

DES OPÉRATIONS TERRESTRES, NAUTIQUES ET AÉRIENNES

Dirige, conformément à son mandat, des initiatives stratégiques conjuguées dans la province :

Cibler, au nom de la Province de l'Ontario et du ministère du Solliciteur général, la criminalité et démanteler les groupes du crime organisé, dont les bandes de motards hors-la-loi, responsables de la victimisation causée par :

- La traite de la personne et l'exploitation des enfants
- Les drogues illicites et la contrebande du tabac
- Les bandes organisées et les armes à feu illégales
- La fraude grave et complexe
- La cybercriminalité

SERVICES POLICIERS

Couvrant plus d'un million de kilomètres carrés

d'un bout à l'autre de la province.

Plus de 99 000 kilomètres carrés

de voies navigables et un vaste réseau de sentiers à usage polyvalent.

Plus de 130 000 kilomètres

d'autoroutes et de routes.

Prestation de services policiers de première ligne

partant des collectivités lointaines, du nord et autochtones jusqu'aux centres ruraux et urbains.

Déployée sur :

- 5 régions et 1 division
- 18 services d'appui spécialisés, d'enquête, techniques, de soutien opérationnel, du bien-être et des services internes.

Fournit un service aérien de soutien opérationnel avec une flotte aérienne comprenant :

- 2 hélicoptères Airbus H135
- 1 avion Cessna 206 T à voilure fixe
- 1 avion Pilatus PC12NG à voilure fixe
- 12 SATP** DJI Mavic Enterprise Dual*
- 11 SATP FLIR SkyRanger R60*
- 7 SATP Mavic 2 Pro*
- 6 SATP DJI Mavic Air*
- 1 SATP DJI M300*

Engagée dans la prévention du crime et répondant aux besoins des collectivités qu'elle dessert avec une flotte de véhicules motorisés constituée de :

- 4 791 véhicules (de patrouille, d'enquête, polyvalents, spécialisés et motocyclettes)**
 - 4 271 véhicules routiers
 - 520 véhicules saisonniers***
- 1 642 véhicules équipés de GPS
- 1 456 véhicules équipés de postes de travail mobiles/cellulaires pour la sécurité publique

Occupe une superficie de :

- Plus de 260 000 mètres carrés comprenant des installations de la Police provinciale****, dont un certain nombre de centres d'enquêtes spécialisées, de centres pour les fonctions spéciales et de centres de formation ainsi que :
 - 158 postes de détachement
 - 5 quartiers généraux régionaux
 - 1 quartier général divisionnaire
 - 13 unités d'identification médico-légale
 - 1 grand quartier général
 - 5 centres de communication de la Police provinciale (CCPP)

* Systèmes aériens télépilotés.

** Y compris les remorques.

*** Embarcations, motoneiges (MSV) véhicules hors-route (VHR).

**** Locaux appartenant à l'État, loués à des tiers ou fournis par les municipalités.





LE COÛT DE LA POLICE PROVINCIALE

PRÉVISIONS POUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT ET D'IMMOBILISATIONS 2020/2021

0,4%	Bureau du Commissaire**
10,5%	Commandement – Services internes***
13,3%	Commandement – Enquêtes et crime organisé
18,5%	Commandement – Sécurité de la circulation et soutien opérationnel
46,0%	Commandement – Opérations régionales
11,4%	Avantages sociaux

*

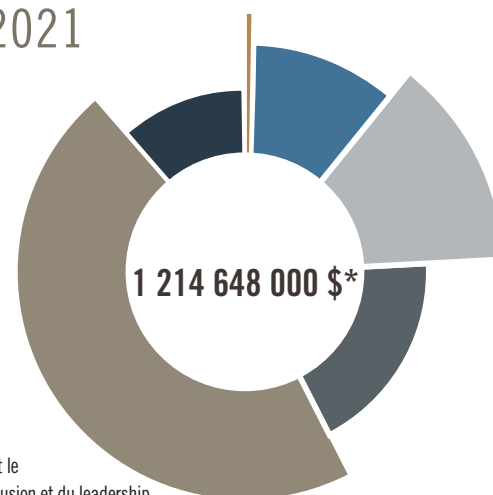
Le total ne comprend pas les crédits législatifs.

**

Comprend le Bureau des communications et de la gestion des stratégies et le

Bureau de la conduite professionnelle, de la promotion du respect, de l'inclusion et du leadership.

Comprend tous les coûts associés à la flotte de véhicules, aux équipements et au carburant.



SALAIRES ET AVANTAGES SOCIAUX

Les salaires et avantages sociaux représentent une tranche importante du budget de la Police provinciale, 85% en moyenne comparativement à 15% pour les autres charges directes de fonctionnement. Ce pourcentage est comparable à celui d'autres corps de police dans l'Ontario et au Canada et est un facteur commun à bien d'autres professions dont les activités reposent largement sur les ressources humaines. La Police provinciale ne contrôle pas directement les taux de rémunération de ses membres. Les salaires et avantages sociaux résultent des négociations entre le ministère des Services gouvernementaux et des Services aux consommateurs, au nom de la Couronne du chef de l'Ontario, et l'Association de la Police provinciale de l'Ontario (APPO). La plus récente convention collective expire le 31 décembre 2022.



7,2 million \$

Les dépenses de la Police provinciale pour des réparations et modifications aux installations



8% du budget des charges de fonctionnement et d'immobilisations des Services internes couvrent le coût du carburant, les déplacements, les services et les achats tels que les véhicules, les uniformes, les équipements etc.

LE COÛT DES SERVICES POLICIERS MUNICIPAUX

Autre : +36 million \$

Ces coûts comprennent les heures supplémentaires, la sécurité dans les tribunaux, les postes spécialisés ainsi que les coûts de nettoyage/entretien.

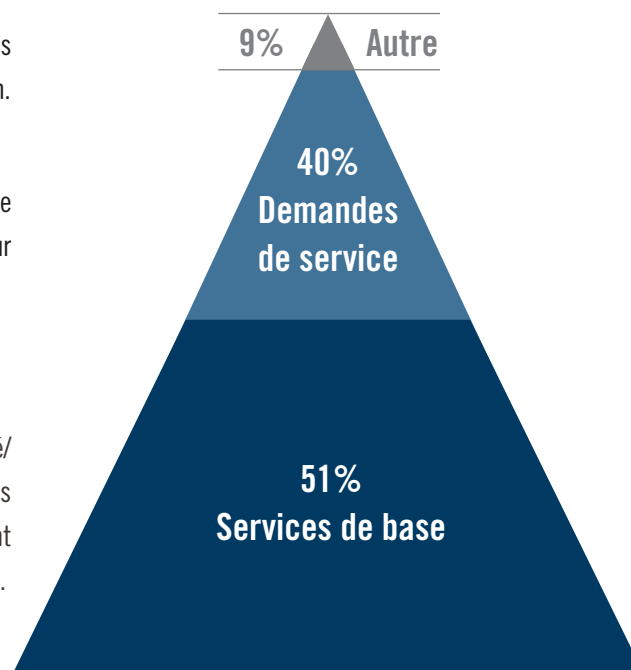
Demandes de service : +163 millions \$

Le coût des services offerts EN RÉPONSE aux demandes municipales de service, selon leur utilisation (c.-à-d. appels pour crimes, appels pour infractions aux lois provinciales, appels pour collisions de véhicules et demandes générales de service).

Services de base : +211 millions \$

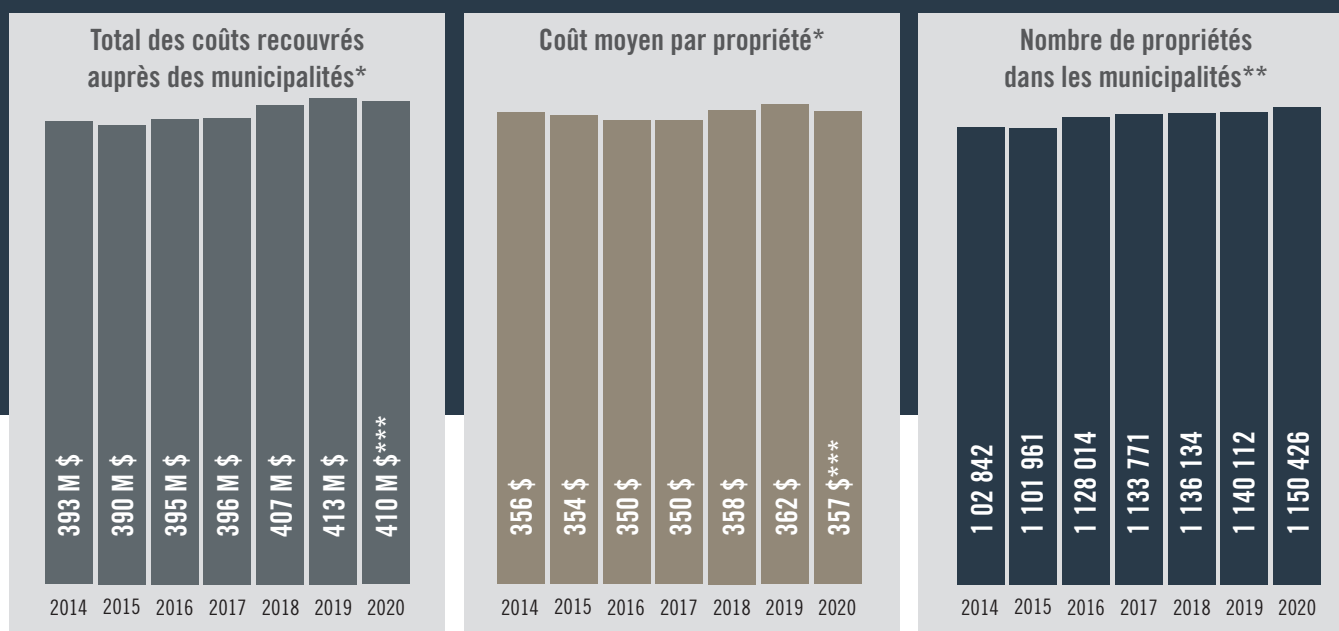
Le coût d'un contingent d'agents/es de police bien formé/es et équipé/es qui offrent des services policiers PROACTIFS et effectuent les autres activités prévues dans la *Loi sur les services policiers* et conformément au modèle de prestation intégrée des services de la Police provinciale.

TOTAL : +410 MILLIONS \$



TENDANCES HISTORIQUES DES SERVICES AUX MUNICIPALITÉS (2014-2020)

Depuis la mise en œuvre, en 2015, du modèle de facturation couramment utilisé, les coûts recouverts auprès des municipalités ont seulement augmenté de 1,1 pourcent en moyenne par an alors que le coût moyen par propriété est demeuré relativement stable.



* Prévision pour 2020 et chiffre réel pour les années précédentes, calculé sous le modèle de facturation courant à l'exclusion du recouvrement des coûts auprès des municipalités qui ont fait la transition d'un service municipal et ne sont pas incluses dans le modèle de facturation courant. ** Les données chiffrées sur les propriétés sont fournies par la Société d'évaluation foncière des municipalités (SÉFM) sur une base annuelle. Les données chiffrées sur les propriétés pour 2015 sont utilisées pour 2014 à des fins de comparaison seulement. *** Coûts estimatifs pour 2020.

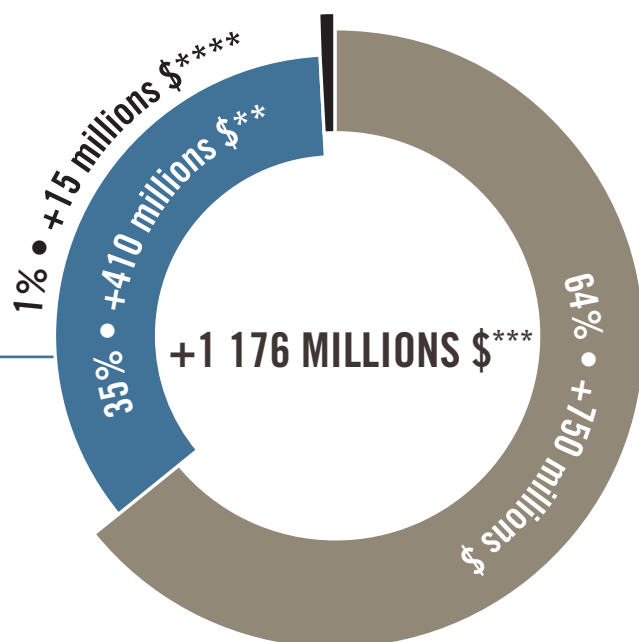
COÛTS RECOUVRÉS AUPRÈS DES MUNICIPALITÉS

Personnel de détachement*

- Supervision
- Agents/es de première ligne
- Soutien administratif par le personnel civil

Postes de soutien et autres frais de fonctionnement directs connexes

- Opérateurs de communications
- Gardiens de détenus
- Académie de la Police provinciale et formation en cours d'emploi
- Recrutement du personnel policier
- Bureau des services policiers des municipalités
- Identification médico-légale
- Technologie de l'information et soutien téléphonique
- Quartiers généraux des régions



SERVICES PROVINCIAUX DE SOUTIEN

Sécurité de la circulation

- Surveillance aérienne
- Programme provincial de sécurité de la circulation
- Application de la loi – motoneiges, véhicules tout-terrain, navigation
- Voies navigables et routes principales

Enquêtes

- Enquêtes criminelles
- Exploitation des enfants
- Lutte contre l'escroquerie
- Crime organisé
- Soutien aux enquêtes

Renseignements criminels

- Opérations secrètes
- Unité provinciale de lutte contre le terrorisme et les crimes haineux
- Analyse et information
- Renseignements criminels – opérations régionales

Équipes d'intervention spécialisées

- Services tactiques et aide médicale d'urgence
- Services d'aviation
- Unité canine
- Équipe d'intervention en cas d'urgence
- Négociation en situation de crise
- Unité tactique et de secours
- Recherche et récupération sous-marine
- Intervention en cas d'incident chimique en milieu urbain

Police auxiliaire

Sécurité communautaire

Territoires non-incorporés en municipalités

Services policiers des Autochtones

Transitions vers la Police provinciale

Les municipalités qui décident de dissoudre un service de police et de confier le service à la Police provinciale sont facturées en vertu d'une entente de transition pour les trois premières années, plus le nombre de jours nécessaires afin que l'entente expire le 31 décembre. À la date d'expiration de l'entente de transition, la municipalité est facturée selon le modèle de facturation courant.

Relevés de facturation annuels pour 2020

Environ 75% des municipalités auxquelles la Police provinciale fournit des services policiers ont déboursé moins que le coût moyen estimatif de 357 \$ par propriété en 2020.

Le coût des services policiers

Les coûts liés aux services de la Police provinciale représentent environ 10% du total des dépenses des municipalités desservies par la Police provinciale.

* La Police provinciale facture aux municipalités la portion des postes de détachement et de soutien requise pour répondre à leurs demandes de service. ** Le coût total de 410+ millions de dollars pour les services policiers que la Police provinciale fournit aux municipalités est fondé sur le coût estimatif de ces services pour 2020. *** Le total ne comprend pas les crédits législatifs et est basé sur les chiffres actuels pour 2019/2020. **** Montants recouverts au titre des services policiers fournis aux municipalités qui ont fait la transition d'un service municipal pour passer à la Police provinciale après le 1er janvier 2015. Les recouvrements estimatifs de 15+ millions de dollars comprennent les frais de démarrage.

NOTRE EFFECTIF

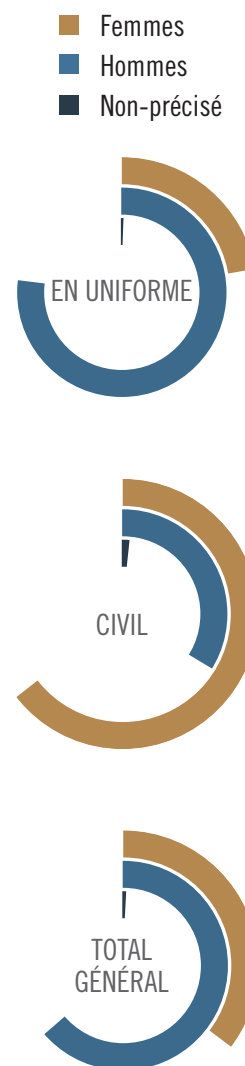
PAR RANG ET PAR SEXE

Tableau 1-1

PERSONNEL EN UNIFORME	Femmes	Hommes	Non-précisé	Total
Agent/e	939,81	3176,72	28,45	4144,98
Sergent/e	179,00	773,00	1,00	953,00
Sergent/e major	2,00	4,00	-	6,00
Sergent/e d'état-major	69,00	186,00	-	256,00
Inspecteur/e	34,00	124,00	-	158,00
Surintendant/e	13,00	27,00	1,00	41,00
Surintendant/e en chef	3,00	11,00	-	14,00
Sous-commissaires	1,00	2,00	-	3,00
Commissaire	-	1,00	-	1,00
Total – personnel en uniforme	1 240,81	4 304,72	31,45	5 576,98
	22,25%	77,19%	0,56%	100,00%

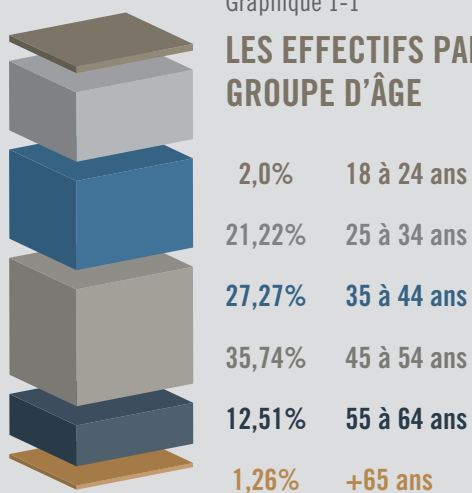
CIVIL	Femmes	Hommes	Non-précisé	Total
Commandant/e provincial/e	1,00	-	-	1,00
Employé/es civil/es – cadres	25,40	12,00	1,00	38,40
Employé/es civil/es – non-cadres	1598,9	842,02	41,63	2 482,55
Total – personnel civils	1 625,30	854,02	42,63	2 521,95
	64,45%	33,86%	1,69%	100%

TOTAL GÉNÉRAL	Femmes	Hommes	Non-précisé	Total
	2 866,11	5 158,74	74,08	8 098,93
	35,39%	63,70%	0,91%	100,00%



Graphique 1-1

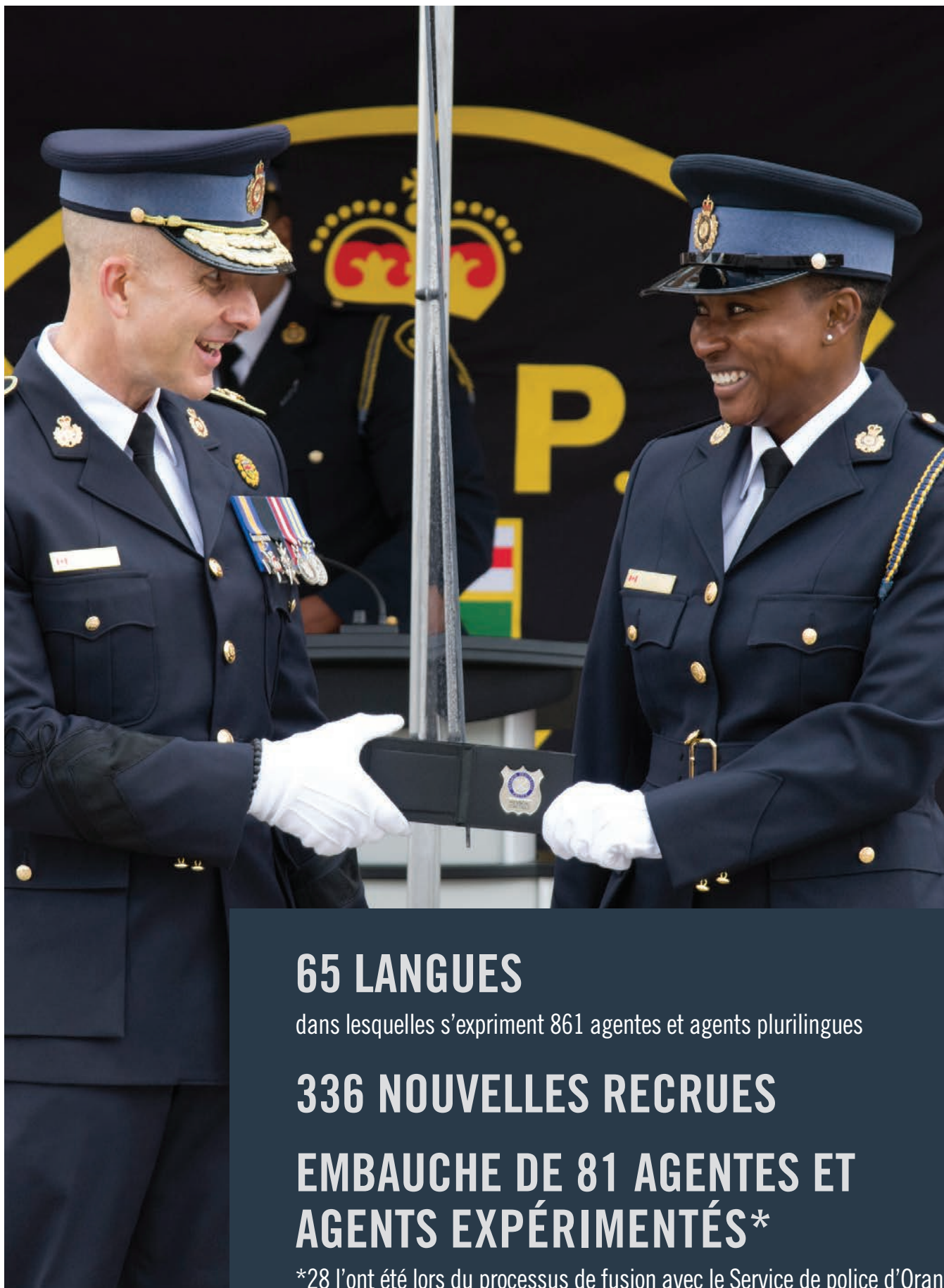
LES EFFECTIFS PAR GROUPE D'ÂGE



Graphique 1-2

LES EFFECTIFS RÉPARTIS SELON LE COMMANDEMENT





65 LANGUES

dans lesquelles s'expriment 861 agentes et agents plurilingues

336 NOUVELLES RECRUES

EMBAUCHE DE 81 AGENTES ET AGENTS EXPÉRIMENTÉS*

*28 l'ont été lors du processus de fusion avec le Service de police d'Orangeville

LE PROFESSIONNALISME DANS LE SERVICE POLICIER

Le Bureau du directeur indépendant de l'examen de la police (BDIEP) est chargé de la réception, la gestion et la supervision de toutes les plaintes du public concernant la police municipale, régionale et provinciale dans l'Ontario. En tant qu'organisme de surveillance indépendant et civil, le BDIEP veille à ce que le traitement des plaintes relatives à la police soit transparent, efficace et équitable tant pour le public que pour la police.

Tout membre du public peut porter plainte contre un service de police et/ou un agent ou une agente de police auprès du BDIEP. La Police provinciale continue d'agir dans la responsabilité en sensibilisant le public par rapport à ses droits légaux en ce qui concerne le dépôt des plaintes.

PLAINTES DU PUBLIC

Tableau 2-1

	2018	2019	2020
Total des plaintes liées à la conduite d'un policier	551	621***	779
Fondées	23	14	21
Rejetées par le BDIEP*	240	359	468
En cours	0	0	65
Règlement informel	93	78	76
Fermées – autre**	11	5	8
Non-fondées	112	85	74
Retirées	72	80	67
Avis d'audience****	12	5	6
Total des plaintes liées au service	22	19	14
Fermées – service	19	17	12
Rejetées par le BDIEP*	2	0	0
Retirées	1	2	1
En cours	0	0	1
Total des plaintes liées aux questions de politique	5	9	7
Fermées – politique	5	8	4
Rejetées par le BDIEP*	0	0	2
Retirées	0	1	0
En cours	0	0	1

*

Les coordonnateurs des cas examinent chaque plainte pour déterminer si elle devrait être rejetée ou faire l'objet d'une enquête. En vertu des pouvoirs discrétionnaires que lui confère la loi, le BDIEP peut rejeter une plainte pour diverses raisons, notamment :

- La plainte relève d'une autre loi
- La plainte est frivole – elle est sans objet ou illusoire
- La plainte n'est pas dans l'intérêt public
- La plainte est déposée plus de six mois après l'incident.

**

Cette catégorie correspond aux dossiers clos pour lesquels la suite donnée ne relève d'aucune autre catégorie. Il peut s'agir de plaintes visant un/e agent/e qui a pris sa retraite, de dossiers qui ont été fermés parce que la plainte est examinée dans le cadre d'un autre dossier ou encore de plaintes retirées avant leur évaluation initiale par le BDIEP.

Remise à jour qui reflète le nombre total indiqué précédemment dans le Rapport Annuel 2019 de la Police provinciale.

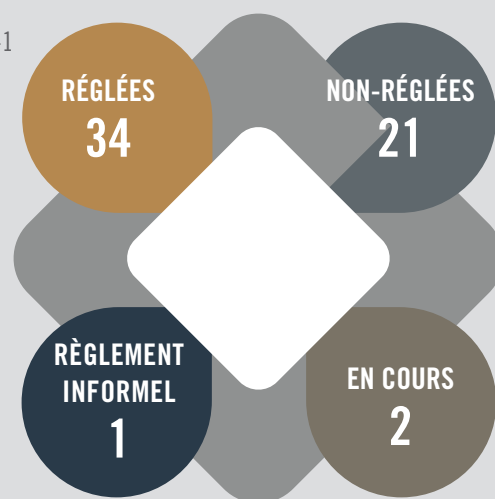
Un avis d'audience est émis à la suite d'une/de plainte/s fondée/s et lorsque des mesures disciplinaires formelles sont recherchées. Cela comprend les cas où des accusations sont logées sous la Loi sur les services policiers.

Que le public a rapporté au BDIEP.

***** Fermé pour être rouvert sous une différente catégorie de dossier.

PROGRAMME DE RÈGLEMENT ANTICIPÉ Graphique 2-1

Le programme de règlement anticipé du BDIEP donne l'occasion aux plaignantes/plaignants et aux agentes/agents nommés dans une plainte de régler la plainte volontairement avant qu'elle ne soit formellement examinée conformément à la *Loi sur les services policiers*. Ce programme repose sur un processus volontaire et confidentiel par lequel les parties échangent leurs vues pour comprendre ce qui s'est produit, pour évoquer leurs préoccupations et pour participer de manière active au règlement.



PAR ORDRE D'IMPORTANCE, LES 10 PRINCIPALES ALLÉGATIONS CONTENUES DANS LES PLAINTES*****

Le nombre total de plaintes concernant la conduite, la politique et le service a augmenté de 25,6% comparé à la moyenne sur cinq ans. Cette augmentation est vraisemblablement le résultat des efforts concertés du BDIEP à combler le retard dans le traitement des dossiers. Dans l'ensemble, seules 0,09% des interactions ont abouti à une plainte du public.

- ① **Négligence** – enquête inadéquate
- ② **Exercice du pouvoir** – manque de civilité envers le public
- ③ **Négligence** – procédure inadéquate
- ④ **Exercice du pouvoir** – mauvais usage/usage excessif de la force
- ⑤ **Harcèlement**
- ⑥ **Exercice du pouvoir** – intimidation
- ⑦ **Exercice du pouvoir** – accusation incorrecte
- ⑧ **Exercice du pouvoir** – usage incorrect de la discrétion
- ⑨ **Discrédit à la réputation du service**
- ⑩ **Discrimination**

PLAINTES INTERNES
97 étaient fondées
64 ont abouti à des mesures disciplinaires informelles ou des mesures de gestion de la performance
28 ont abouti à la réclamation de mesures disciplinaires formelles
05 sont en attente de décisions ou autre*****

LE RÈGLEMENT DE L'ONTARIO 58/16

COLLECTE DE RENSEIGNEMENTS IDENTIFICATOIRES DANS CERTAINES CIRCONSTANCES – 2020

Ce règlement s'applique à toute tentative d'un/e agent/e de police de recueillir auprès d'un particulier des renseignements qui permettent de l'identifier si cette tentative a pour but :

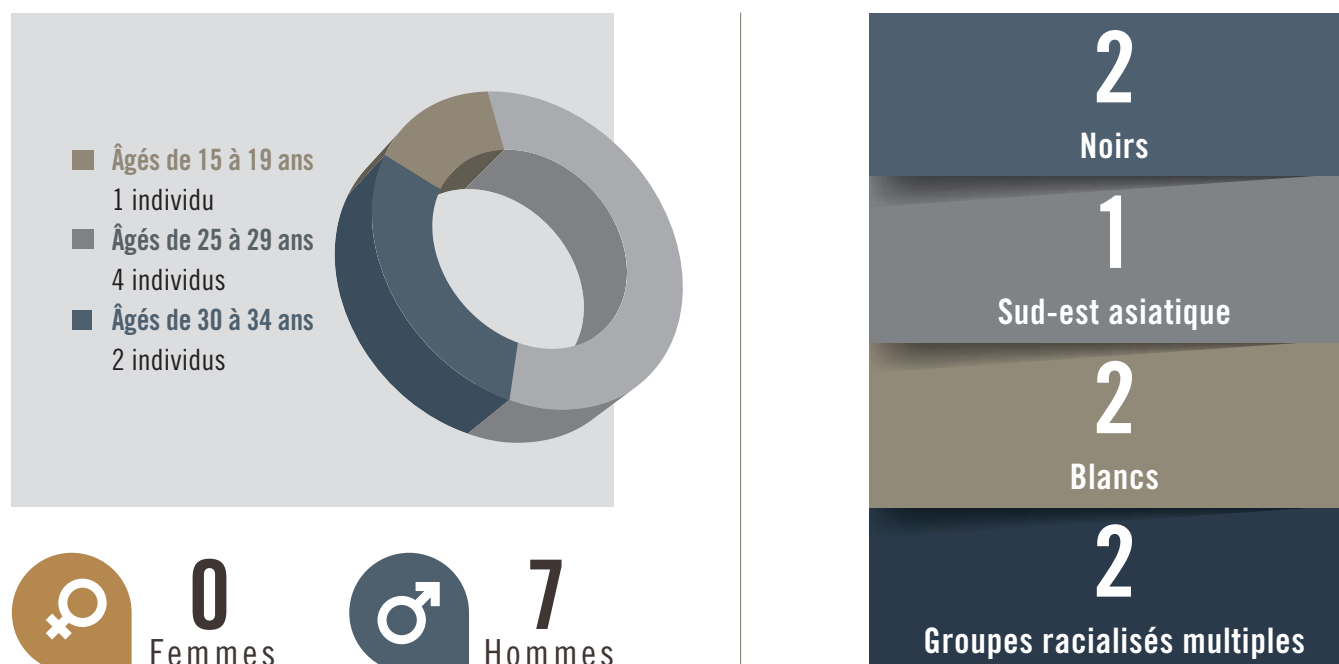
- a) De se renseigner sur des infractions qui ont été ou pourraient être commises;
- b) De se renseigner sur des activités suspectes pour détecter des infractions;
- c) De recueillir des informations aux fins du renseignement.

Les renseignements indiqués ci-après pour 2020 sont conformes aux exigences de l'article 14 du Règlement.

Une analyse comparative a été effectuée à l'aide des données les plus récentes de l'Enquête nationale auprès des ménages conformément à l'alinéa 14.(4).(1). En raison de la taille limitée des échantillons et de l'absence d'élément pertinent de comparaison géographique, l'analyse n'était pas suffisamment fiable pour établir de manière concluante si les tentatives de collecte ont été effectuées de façon disproportionnée auprès de particuliers sur la base de leur sexe, leur âge, leur appartenance à un groupe racialisé ou à une combinaison de ces groupes.

Nombre de tentatives de collecte auprès de particuliers perçus comme étant :

Tableau 3-1



7

Tentatives de collecte –
renseignements identificatoires recueillis

0

Tentatives de collecte –
aucun renseignement identificatoire recueilli

7

NOMBRE TOTAL –
renseignements identificatoires recueillis

Nombre de tentatives de collecte de renseignements identificatoires – renseignements identificatoires recueillis	7
Nombre de tentatives de collecte de renseignements identificatoires – aucun renseignement identificatoire recueilli	0
Nombre d'individus auprès desquels des renseignements identificatoires ont été recueillis	7
Nombre de fois où la disposition d'exemption a été invoquée	0
Nombre de fois où le particulier a refusé le document dans lequel la tentative était consignée	3
Exemption concernant la consignation de la tentative – pourrait compromettre la sécurité d'un particulier {Alinéa 7 (2) a)}	1

Détachements de la Police provinciale où il y a eu des tentatives de collecte :

2

Stormont, Dundas & Glengarry

1

Frontenac

1

Kawartha Lakes

1

Hawkesbury

1

Toronto

1

Comté de Brant

Nombre de tentatives non conformes de collecte de renseignements identificatoires {article 5 ou alinéa 9 (4) a)}	2
Nombre de fois qu'un membre a été autorisé à accéder à des renseignements – le chef de police ou une personne désignée était satisfait que l'accès était nécessaire. L'article 9(10)(2)(iv) afin de dresser le rapport annuel visé au paragraphe 14 (1) ou le rapport requis aux termes de l'article 15	2

UN INSTANTANÉ DE L'EXCELLENCE PROFESSIONNELLE

LA LÉGITIMITÉ, L'EFFICACITÉ ET L'EFFICIENCE

Ce rapport annuel est une compilation de données et de renseignements qui donnent un aperçu quantitatif et qualitatif de la Police provinciale. L'organisation évalue constamment et identifie les bonnes pratiques de mesure du rendement afin que les collectivités qu'elle dessert, les parties prenantes et ses membres soient toujours renseignés, responsabilisés et sensibilisés et qu'elle demeure toujours respectueuse de ses obligations légales.

La complexité de la mesure du rendement dans le domaine de l'application de la loi est bien connue. Dans l'ensemble du secteur, la présentation de l'information sur le rendement évolue rapidement pour s'aligner aux attentes du public, prendre en compte le changement en cours où l'accent passe de l'intervention à la prévention, démontrer au mieux comment l'accent est mis sur les causes profondes de la criminalité et prendre en compte les rôles et les obligations des partenaires communautaires non-policiers. Les indicateurs fournis ici complètent l'information qu'on trouve partout dans ce rapport qui démontre aussi la légitimité, la pertinence et l'efficacité tout en renforçant la responsabilité et en fournissant une perspective éloquente de la manière dont la Police provinciale accomplit sa mission en misant sur les valeurs.

À la Police provinciale, la légitimité se mesure par la conduite éthique des responsabilités policières, la confiance du public et des employés et une volonté partagée des collectivités à s'impliquer et à collaborer pour comprendre les enjeux et élaborer des solutions. Le déploiement optimal des ressources (humaines et financières) pour la prestation réussie des programmes et services fondés sur les données probantes, la collaboration et la prévention; la réalisation des objectifs à long-terme identifiés pour le changement stratégique et l'initiative opérationnelle et l'utilisation judicieuse des fonds publics servent, tous, à mesurer la pertinence et l'efficacité.

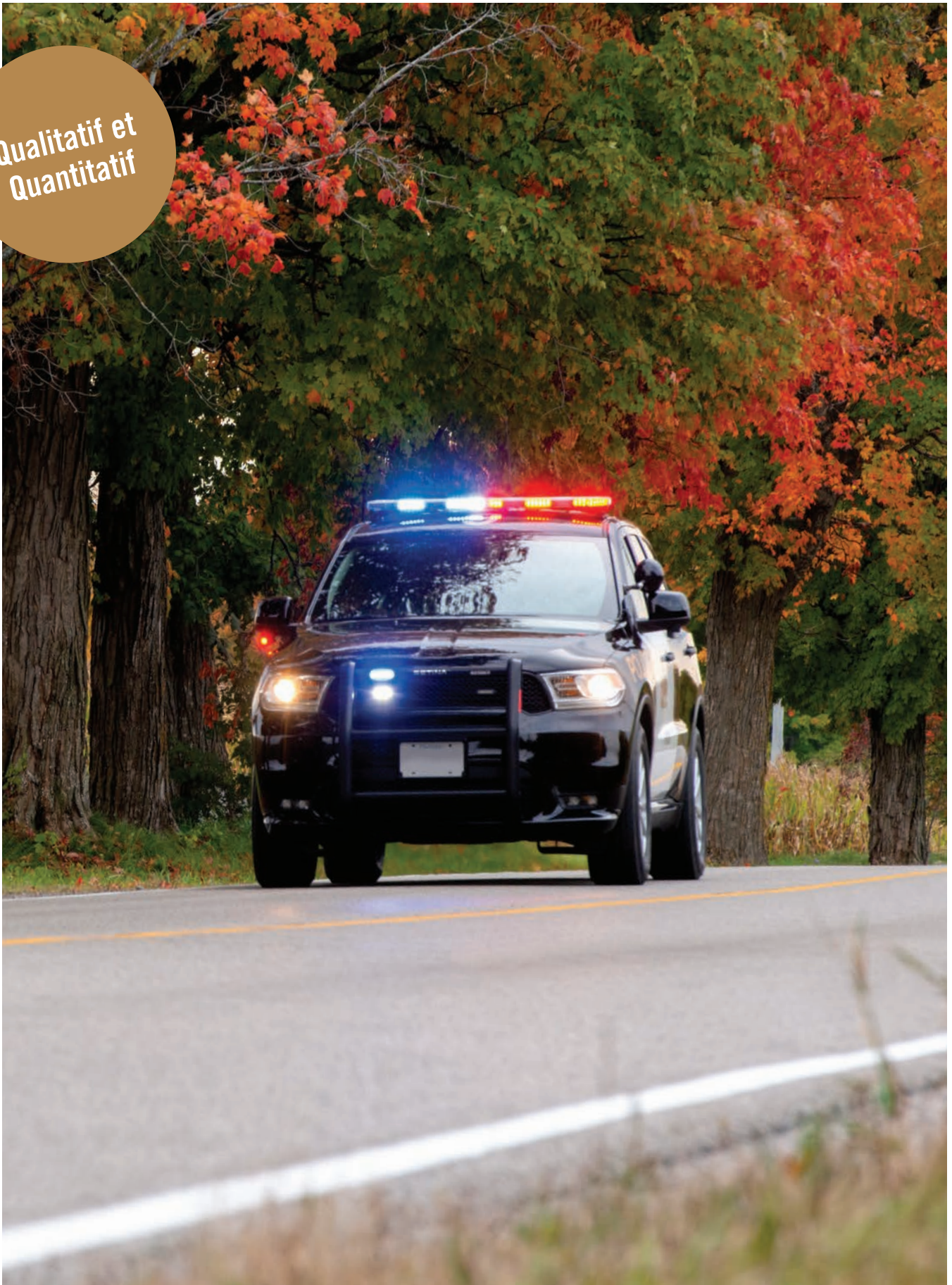
Certains indicateurs que contient ce rapport peuvent être le reflet de plus d'une caractéristique d'excellence. Les exigences de norme de pertinence et d'efficacité figurent dans le Règlement de l'Ontario 3/99 : Caractère convenable et efficacité des services policiers fait en vertu de la Loi sur les services policiers.

Les augmentations dans certaines catégories ne signifient pas nécessairement une performance négative. Elles reflètent souvent le résultat des campagnes ciblées de sensibilisation et d'engagement dont l'objectif est d'accroître le signalement des infractions et en particulier celles qui sont toujours les moins signalées. De la même façon, les baisses peuvent être le résultat attendu de l'automatisation et/ou des modèles et programmes d'intervention qui misent sur la collaboration.

Dans certains cas, il se peut que la différence de régularité et/ou de comparaison d'une année à l'autre soit imputable au contexte unique occasionné par la pandémie de COVID-19 du 6 mars and 31 décembre 2020. Les analyses qui seront effectuées au cours des prochaines années permettront de l'établir.

Une perspective éloquente de la manière dont la Police provinciale accomplit sa mission en misant sur les valeurs.

Qualitatif et
Quantitatif



LÉGITIMITÉ

- Le sondage de satisfaction communautaire est le principal outil de la Police provinciale pour mesurer la confiance du public. Comme rapporté l'année dernière, la Police provinciale avait initié une évaluation complète de cet outil. Des délais dans le processus d'évaluation et d'achat n'ont pas permis à la Police provinciale d'effectuer, une nouvelle fois, des sondages en 2020 et par conséquent, des résultats ne sont pas disponibles. La Police provinciale est heureuse d'annoncer que le sondage reprendra en 2021. De nouvelles approches pour la collecte d'informations et de nouveaux indicateurs de base amélioreront la présentation de l'information sur le rendement. Le rapport sera disponible en 2022.
- Environ 5 500 membres en uniforme ont participé, comme lors des années précédentes, à une formation annuelle par modules comprenant l'intervention en situation de crise, la désescalade, l'usage de la force, une formation obligatoire sur les armes à feu, les premiers secours, les armes à impulsions et le bon jugement.
- Les attentes par rapport au rendement fondé sur l'éthique et les valeurs de la fonction publique de l'Ontario et la Police provinciale ont été inculquées aux diplômés de trois classes de nouvelles recrues et trois classes d'agentes et agents expérimentés, une classe de bénévoles du programme de police auxiliaire et des membres venant des municipalités qui ont fait la transition vers la Police provinciale.
- Au total, 0,09% des interactions police/public ont abouti à une plainte du public au BDIEP touchant la conduite, les politiques et/ou le service. Le pourcentage a augmenté de 18% par rapport à la moyenne sur trois ans. En même temps, le nombre total de plaintes que le BDIEP a rejetées a augmenté de manière significative par rapport à la moyenne sur trois ans.
- L'usage de la force a été employé dans 0,23% des appels au service (en 2020, la Police provinciale a modifié la méthode de calcul des appels au service dans la présentation des informations sur l'usage de la force et les informations en glissement annuel seront ainsi présentées à partir de 2021).
- Il y a eu sept tentatives de collecte de renseignements en vertu du *Règlement de l'Ontario 58/16, Collecte de renseignements identificatoires dans certaines circonstances*, chiffre conforme à 2019 et en baisse de 76% par rapport à 2018.
- L'engagement et les consultations avec cinq Comités régionaux d'examen concerté se sont poursuivis; il s'agit d'un processus formel avec le concours des parties prenantes dans la collectivité pour identifier les problèmes et tendances à caractère systémique dans les enquêtes sur les agressions sexuelles afin d'améliorer l'intervention de la police.
- Le taux de cas d'agression sexuelle qualifiés de non-fondés a été de 9,28%, représentant une baisse de 37% par rapport à 2017 lorsque la Police provinciale avait effectué une revue interne, sur sept mois, des cas qui avaient auparavant été jugés non-fondés et avait suivi cette revue par la mise en œuvre de sa Stratégie d'intervention et d'aide aux victimes (la méthode de calcul a été établie en 2020 et la présentation des informations en glissement annuel débutera en 2021).
- L'engagement et les consultations avec le Conseil de participation des jeunes Autochtones et le Conseil de participation des Autochtones se sont poursuivis; un processus formel pour identifier, dans une optique autochtone, des changements constructifs à apporter au service policier.
- L'élaboration d'une initiative d'intervention communautaire a démarré pour ce qui est des incidents de haine/préjugés qui n'atteignent pas le seuil criminel.

Des 38 programmes 'Échec au crime' qui existent dans l'Ontario, 20 opèrent en partenariat avec la Police provinciale, ce qui correspond aux deux dernières années tout comme l'importante quantité de renseignements reçus dans l'Ontario qui découlent de ce partenariat.

2 660 membres de la Police provinciale ont été déployés pour soutenir les demandes d'assistance à travers la ligne 911 provenant des services de police municipaux, régionaux et des autres provinces, de la police fédérale, des services de police autogérés des Premières Nations ainsi que des partenaires des services d'urgence.*

- Un groupe de travail sur l'équité et l'inclusion a été institué pour identifier les améliorations et les possibilités de renforcement de l'équité et l'inclusion à travers l'organisation.
- 65 langues différentes, sans compter l'anglais : autant de langues dans lesquelles s'exprimaient dix pourcent des membres de la Police provinciale.
- Les ordres de police de la Police provinciale, qui énoncent les politiques, les procédures, les directives et les orientations essentielles sont restés courants grâce aux révisions/mises à jour mensuelles.
- La Police provinciale a participé à 60 des 77 tables d'intervention à travers l'Ontario, ce qui correspond aux deux dernières années quand la Police provinciale avait participé à plus de la moitié des tables dans la province.
- Les comptes de la Police provinciale sur Twitter, Instagram et Facebook ont, avec plus de 1,1 millions d'adeptes, surpassé les chiffres précédents. Les pages de la Police provinciale sur Facebook ont été consultées plus d'un million de fois et les pages du site Web opp.ca ont été consultées à plus de 3,8 millions de reprises.

PERTINENCE ET EFFICACITÉ

- 73% des municipalités de l'Ontario ont bénéficié des services policiers pertinents et efficaces de la part de la Police provinciale.
- 2,1 millions d'appels ont été reçus aux Centres de communication de la Police provinciale, un accroissement de 1,4% par rapport à 2019 et 4% par rapport à 2018.
- 90% des appels vers les Centres de communication de la Police provinciale ont été répondus en 12 secondes ou moins, ce qui est supérieur à la norme de la National Emergency Number Association (NENA) des États-Unis.
- La moyenne d'attente des agents/es à l'hôpital était de 1 heure 43 minutes pour les appréhensions sans consentement sous la *Loi sur la santé mentale*, ce qui correspond à la durée enregistrée lors des deux années précédentes.
- 36% des détachements ont des ententes de transfert des soins avec des établissements de santé, ce qui correspond à 2019 (lorsque cet arrangement a été rapporté pour la première fois).
- Les agentes et agents de la Police provinciale ont effectué un contrôle routier chaque 80 secondes, une augmentation de 20 secondes par rapport aux deux années précédentes.
- Les agentes et agents de la Police provinciale ont été dépêchés vers un incident lié à la circulation chaque 4 minutes, ce qui correspond aux deux années précédentes.
- Un appel concernant une collision de véhicule motorisé a été reçu chaque 7 minutes, une augmentation de 2 minutes par rapport aux deux années précédentes.
- Un appel de demande d'assistance policière a été reçu chaque 6 minutes, ce qui correspond à 2019 (lorsque cette information a été rapportée pour la première fois).
- Un appel au sujet d'un danger lié à la circulation a été reçu chaque 9 minutes, une augmentation d'une minute par rapport aux deux années précédentes.
- La santé mentale a été un facteur dans 20 049 incidents, une augmentation par rapport à 2019 et 2018. 23% de ces incidents avaient abouti à des appréhensions sans consentement; de ces appréhensions, le contact policier dans les 30 jours avant l'incident était un facteur dans 13% des cas.
- 25% des appels de service liés à la santé mentale ont abouti à des diversions/renvois, une augmentation de 4% par rapport à 2019 et 10% par rapport à 2018.
- Dans 86% des détachements, des Équipes mobiles d'intervention en cas de crise avaient été établies (publication affinée en 2020).
- +110 millions de kilomètres enregistrés par les véhicules de la Police provinciale.
- Les Services d'aviation ont enregistré 4 577 heures de vol.

PERTINENCE ET EFFICACITÉ

Les initiatives provinciales visant à réduire la victimisation ont livré les résultats suivants :

- 67 victimes de la traite des personnes ont été retirées d'une situation d'exploitation
- 292 enfants victimes ont été identifiés et secourus
- 173 millions de \$ en drogues retirées des collectivités que dessert la Police provinciale
- 161 millions de \$ en drogues saisies grâce à la lutte contre le crime organisé
- 2 millions de \$ en confiscations et 123 millions de \$ en restrictions/saisies
- 166 millions de \$ en cannabis illégal saisis
- 1 million de \$ en tabac de contrebande saisi
- La cybercriminalité a maintenu sa tendance : hausse de 23% par rapport à 2019 et 69% par rapport à 2018
- 9 831 incidents concernaient la fraude, un accroissement de 7% par rapport à 2019 et 31% par rapport à 2018

- Un accent continu sur les facteurs de causalité des décès et des blessures graves sur les routes grâce à des patrouilles ciblées et la mobilisation, la sensibilisation et des initiatives d'application de la loi accompagnées d'une réduction du volume de trafic sur les routes en raison de la pandémie de COVID-19 ont contribué au nombre plus bas en trois ans de décès sur les routes et de collisions impliquant les véhicules utilitaires.
- Un accent soutenu sur la collaboration pour produire des résultats positifs en première ligne a débouché sur le maintien de plus de 3 400 partenariats communautaires et la tenue de plus de 3 000 activités de mobilisation.
- Des efforts continus pour la réduction/la diversion des tâches administratives ainsi que les stratégies misant sur la technologie ont permis de réallouer plus de 450 000 heures de la première ligne vers des tâches opérationnelles plus prioritaires dans les collectivités.
- En moyenne, 511 transcriptions par saisie de données ont été effectuées par les soins du personnel civil chaque jour, une baisse anticipée de 1 059 par rapport à 2019 et 1 358 par rapport à 2018 et qui fait suite à l'automatisation du système de gestion des documents.
- Chaque bénévole de la police auxiliaire, qui compte plus de 600 bénévoles, a contribué en moyenne plus de 112 heures.
- 20 ententes de recherche avec des institutions éducatives étaient en place pour des projets de recherche qui auront une valeur considérable pour le service policier et la Police provinciale. Les zones d'intérêt comprennent mais ne se limitent pas à la lutte contre la traite des personnes dans une optique autochtone, le bien-être et les expériences des membres du service policier ainsi que l'enquête sur les collisions et leur reconstitution.
- Depuis la mise en œuvre, en 2015, du modèle de facturation couramment utilisé, les coûts recouvrés auprès des municipalités ont seulement augmenté de 1,1% en moyenne d'une année à l'autre alors que le coût moyen par propriété est demeuré relativement stable. Environ 75 % des municipalités dont les services policiers sont fournis par la Police provinciale ont payé moins que le coût moyen estimatif de 357 \$ par propriété en 2020.
- Prévisions pour le budget de fonctionnement et d'immobilisations 2020/2021 se chiffraient à 1 214 648 000 \$.



Photo datant d'avant mars 2020



La Police provinciale a veillé au maintien de l'état de préparation opérationnelle et des fonctions essentielles de police tandis qu'elle servait la province en protégeant ses citoyens, en faisant prévaloir la loi et en préservant la sûreté publique.

LA PERFORMANCE

DANS L'OPTIQUE D'UNE PANDÉMIE

Les succès de la Police provinciale tel que ce rapport annuel en fait état sont assez remarquables si on tient compte de la pandémie mondiale qu'il y avait en toile de fond. Au cours de l'année écoulée, l'organisation a collaboré avec le ministère du Solliciteur général et d'autres parties prenantes et partenaires importants pour identifier et mettre en pratique les composantes essentielles pour planifier l'intervention, l'atténuation, la préparation et le rétablissement.

Tout au long de 2020 et en 2021, des défis inhabituels ont été relevés grâce à une résilience qui a inspiré la créativité dans l'élaboration de solutions alternatives pour l'affectation du personnel et le soutien des employés de la première ligne, pour servir les collectivités et nos membres, pour la formation et pour la communication.

- Un Groupe de travail sur la COVID-19 réunissant tous les commandements a été établi pour assurer la viabilité opérationnelle et une approche fondée sur la collaboration et l'innovation dans la recherche des solutions.
- Création et déploiement graduel d'un outil stratégique pour répondre aux besoins en personnel de première ligne afin de pallier aux demandes accrues d'intervention et/ou à l'impact de la pandémie sur le niveau des effectifs.
- Les critères pour le signalement en ligne et le mandat de l'Unité de soutien aux services de première ligne ont été renforcés, atténuant l'impact sur les effectifs de première ligne et fournissant des options au public.
- Le Service de l'aviation a été adapté pour répondre à l'annulation des vols commerciaux et assurer le transport des membres pour les programmes nécessitant un déploiement et pour les enquêtes ainsi que pour le transport des détenus.
- Un protocole obligatoire de tests rapides de la COVID-19 a été établi à l'intention de toutes les personnes transportées vers les communautés autochtones éloignées.
- De l'aide a été accordée à l'ensemble des services policiers et aux organismes gouvernementaux et communautés autochtones éloignées en leur fournissant des équipements de protection individuelle lorsque tous les fournisseurs avaient, au départ, cessé leurs opérations.
- La distribution des équipements aux communautés éloignées du nord a été faite par camion, en hélicoptère et par avion.
- Le Centre des opérations d'urgence avait été activé, assurant la surveillance constante, la conscience situationnelle, la mobilisation (pour le redéploiement au besoin) et la communication à tous les membres.

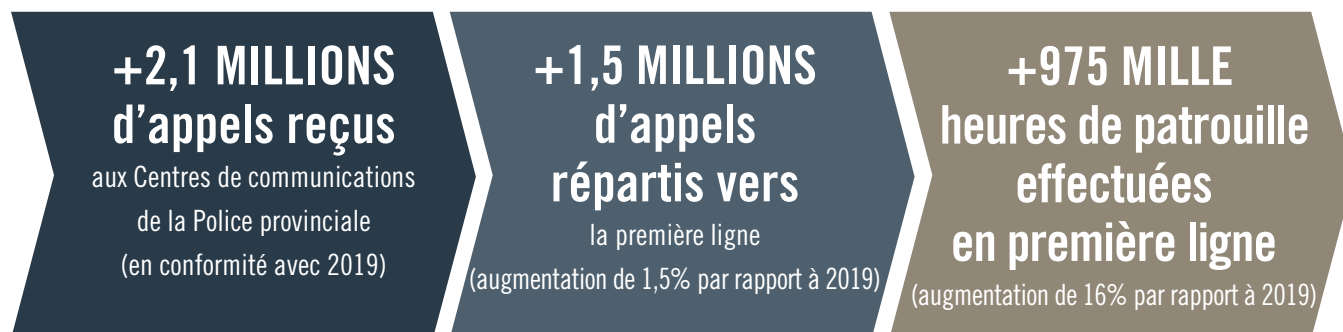
Près de 100 membres qui dispensent des cours de formation internes ainsi que des membres du Bureau des enquêtes et de l'application des lois (CAJO) avaient été redéployés en première ligne pour répondre aux priorités opérationnelles.

LA PERFORMANCE DANS L'OPTIQUE D'UNE PANDÉMIE

- Des plateformes de collaboration et de communication virtuelles avaient été déployées, permettant que la collaboration et le partage de renseignements soient constants et sans faille.
 - Dans certains détachements, le breffage durant les quarts se faisait à distance car les membres de la première ligne pouvaient y participer en toute sécurité grâce aux postes de travail mobiles installés dans les véhicules de la Police provinciale.
- Des équipements habilitants avaient été rapidement distribués dont plus de 500 dispositifs portables et 500 ordinateurs portables, assurant la continuité des opérations à travers la province.
- Le Centre des services 365/24/7 de la Police provinciale, le soutien de premier échelon pour les membres de première ligne en ce qui concerne l'informatique avait fait la transition sans difficulté pour passer d'un modèle de centre d'appel centralisé à un modèle déployé à distance sans interruption du service.
- La capacité du réseau privé virtuel de la Police provinciale avait été étendue, assurant l'accès à distance sans anicroche aux systèmes informatiques de la Police provinciale.
- Une « réalité virtuelle » avait été conçue pour les recrues, leur permettant de fournir les renseignements requis et les mesures pour leurs nouveaux vêtements et équipements.
- La formation a pivoté avec succès en mode en-ligne, permettant à plus de 600 membres de suivre des programmes de formation consacrés à la patrouille.
- Des changements technologiques ont été réalisés, assurant la continuité des procédures liées aux tribunaux (par ex. des séances de libération sous caution et le témoignage des agentes et agents par vidéo) ainsi que les procédures numériques de gestion des preuves, améliorant l'accès et l'intégration dans tout le secteur de la justice.

Dans les détachements de la Police provinciale à travers l'Ontario, distincts de par la géographie et la démographie et différents en vertu des infrastructures disponibles, les services essentiels de police avaient été maintenus.

- L'état de préparation opérationnelle et les services essentiels de police ont été maintenus pour assurer des collectivités sécuritaires, la sûreté pour l'Ontario.



Ce qui ressort, c'est la vulnérabilité accrue du personnel de première ligne de la Police provinciale qui, tout comme les autres premiers intervenants, a placé la sécurité d'autrui avant la sienne.

- Le bien-être des agents avait été traité de manière prioritaire avec l'achat de 2,5 millions d'unités d'équipements de protection individuelle et la distribution de 1,3 millions d'unités au sein de la Police provinciale et dans neuf services de police des Premières Nations.
- Le pré-filtrage, dans la mesure du possible, des appels par rapport à la COVID-19 avait été institué aux Centres de communications de la Police provinciale de sorte que les agents dépêchés suite aux appels de service soient mieux avertis et protégés.

LA PERFORMANCE DANS L'OPTIQUE D'UNE PANDÉMIE

- Le personnel se rendant aux locaux de la Police provinciale avait été réduit au minimum et les membres avaient été redéployés autant que possible à des endroits alternatifs, freinant ainsi la propagation de la COVID-19.
- Des documents vidéo avaient été réalisés avec la participation du commissaire, du médecin et de la psychologue-en-chef de la Police provinciale pour fournir des mises à jour ponctuelles et fréquentes ainsi que des renseignements sur les équipements de protection individuelle, les meilleures pratiques, la santé mentale et le bien-être.
 - Deux vidéos avaient été adoptées à titre de bonnes pratiques par les services de police à l'échelle nationale.
- Un site de ressources consacré à la COVID-19 a été créé à l'intention de tous les membres dans le but de coordonner et de gérer le flot de renseignements exacts, pertinents et à jour aux membres.

La situation d'urgence et les mesures extraordinaires adoptées pour répondre à cette menace à la santé publique et la manière dont la pandémie a affecté le volume de trafic routier, les comportements, les activités criminelles et la victimisation ont ajouté une couche de complexité supplémentaire.

- Dans les régions tombant sous le ressort des détachements, les dispositions de la *Loi sur la protection civile et la gestion des situations d'urgence* et la *Loi sur la réouverture de l'Ontario* ont été appliquées et des contrôles de conformité à la *Loi sur la mise en quarantaine* ont été effectués au nom de l'Agence de la santé publique du Canada.
- Le transfert et la sécurité des vaccins dans l'Ontario ont été assurés grâce à un partenariat interministériel et en collaboration avec les services de police municipaux et ORNGE pour faciliter le déploiement des vaccins dans les communautés du nord et les collectivités éloignées de l'Ontario.
- Bien que les incidents criminels aient globalement diminué durant la période de mars à décembre 2020 par rapport à la période correspondante en 2019, il y a eu un accroissement en ce qui concerne :
 - La conduite dangereuse, causant la mort ou des lésions corporelles
 - Les interventions suite aux appels de service liés à la *Loi sur la santé mentale*
 - La conduite avec les facultés affaiblies, la capacité de conduire affaiblie
 - Les interventions suite aux appels de service liés au suicide et aux tentatives de suicide

**Le pourcentage d'augmentation
entre mars et décembre 2020 par
rapport à la même période en 2019**

67%

Conduite
dangereuse

44%

Conduite
avec facultés
affaiblies

36%

Liés à la *Loi
sur la santé
mentale*

5%

Suicides/
tentatives de
suicide

À l'avenir, des possibilités de modernisation et d'amélioration continue découlant des meilleures pratiques et des enseignements tirés depuis mars 2020 seront étudiées. Les secteurs où existe le potentiel de changements positifs en faveur du personnel de première ligne de la Police provinciale et des collectivités qu'elle dessert seront identifiés.

NOTRE VISION

Les collectivités sécuritaires, la sûreté pour l'Ontario

NOTRE MISSION

Servir notre province en protégeant ses citoyens, en faisant prévaloir la loi et en préservant la sûreté publique.



NOS VALEURS

Servir avec
**FIERTÉ,
PROFESSIONNALISME
& HONNEUR**

Interagir avec
**RESPECT,
COMPASSION
& ÉQUITÉ**

Montrer la voie avec
**INTÉGRITÉ,
HONNÊTÉTÉ
& COURAGE**

Toujours dévoués aux choses justes à juste raison

MESURES STRATÉGIQUES

VERS LE SUCCÈS

Introduit au début de 2020, le Plan stratégique de la Police provinciale, échelonné sur trois ans, a identifié trois priorités — le personnel, la profession et les collectivités. Le plan positionne la Police provinciale afin qu'elle fournisse le meilleur soutien à ses membres, relève les défis émergents et se modernise pour répondre aux attentes de l'avenir et continue d'œuvrer en partenariat avec les collectivités qu'elle dessert. Avec une vision, une mission et des valeurs pertinentes, la Police provinciale a établi le fondement de chaque décision prise et chaque action initiée.

Tandis que l'organisation continue dans la voie du changement stratégique, les données présentées reposent sur les progrès accomplis en 2020. À partir de 2023 et sur les prochaines années, la Police provinciale sera mieux en mesure de rendre des comptes sur les objectifs identifiés pour le long terme.

Priorité :	Notre personnel — une Police provinciale en forme et résiliente
Engagement :	Nous nous efforcerons de soutenir tous nos membres afin qu'ils réalisent le meilleur d'eux-mêmes professionnellement et au plan personnel.
Objectifs à long terme :	1. Notre personnel bénéficie du soutien nécessaire pour développer la résilience et les aptitudes requises afin de mitiger les exigences psychologiques et physiques du travail. 2. Des procédures, des politiques et des programmes durables et centrés sur l'individu qui soient justes, équitables, transparents et inclusifs. 3. Notre personnel jouit de l'estime des autres et possède les aptitudes essentielles à son travail.

Le Bureau pour la santé en milieu de travail a été formellement créé et une psychologue-en-chef a été recrutée pour une structure dirigée par des praticiens afin d'assurer la mise en place d'un réseau de soutien robuste à l'intention de tous les membres et leurs familles.

Des ressources consacrées à la santé en milieu de travail ont été établies dans chaque région, améliorant l'accès des membres au soutien opportun, local et ciblé. 650 individus ont été formés pour le soutien par les pairs au cours de la dernière année, ajoutant aux services que proposent ces centres d'activités; le recrutement a ciblé les cliniciens/cliniciennes de la santé mentale, les travailleurs sociaux/travailleuses sociales et le personnel d'orientation aux soins.

La Police provinciale a lancé sa stratégie et son plan d'action pour la santé en milieu de travail 2020-2022 (Healthy Workplace Strategy and Action Plan 2020-2022). Les cinq objectifs du plan d'action sont le changement de culture, l'amélioration de l'accès aux services, le soutien durant la transition, les politiques et procédures d'appui et l'éducation sur la santé mentale.

Le Conseil consultatif du commissaire pour la santé en milieu de travail a été constitué et dix tables d'engagement pour la santé en milieu de travail ont été mises en place pour soutenir les initiatives de changement dont la réalisation est en cours.

Le commissaire a établi le Bureau de la conduite professionnelle, de la promotion du respect, de l'inclusion et du leadership qui est axé sur le principe que la santé en milieu de travail repose sur le respect, l'équité, l'inclusion et le leadership.

Un partenariat historique a été établi avec les familles dont les proches sont décédés dans l'exercice de leurs fonctions ou sont décédés par suicide. Cette réalisation significative est la première du genre réalisée par un service de police au Canada et on lui doit la création d'un monument commémoratif pour les membres décédés par suicide dont le dévoilement est prévu en 2021.

MESURES STRATÉGIQUES VERS LE SUCCÈS

Des groupes de travail ont été établis au Bureau pour la santé en milieu de travail pour se pencher sur le retrait et la réintroduction de l'usage de la force, la résilience, la gestion des aptitudes, la réponse organisationnelle au suicide d'un membre et les droits humains en vue d'améliorations concrètes qui tiennent compte du point de vue des membres.

L'engagement direct avec le personnel de première ligne a été réalisé à travers vingt-six séances en face-à-face tenues dans la province lors desquelles le commissaire et le commandement de la Police provinciale ont pris des mesures tangibles pour améliorer la communication et promouvoir l'optimisme. Plus de 400 membres y ont participé.

Le commissaire a convié six groupes d'employés autochtones, noirs et de couleur (PANDC) avec la volonté ferme et délibérée d'engager la conversation sur des sujets difficiles, d'écouter et d'apprendre des expériences vécues et professionnelles du groupe afin de créer une meilleure Police provinciale.

Ouvrant de pair avec les PANDC, d'autres réseaux d'employés et le groupe de travail sur l'équité et l'inclusion ainsi que des partenaires internes et externes, le Bureau de la conduite professionnelle, de la promotion du respect, de l'inclusion et du leadership a initié la promotion de l'engagement des membres et le changement transformationnel.

Un examen du Conseil du commissaire en matière d'inclusion et des Conseils régionaux en matière d'inclusion a été initié dans le but d'identifier les besoins en soutien et en information et les options pour la coordination au niveau des unités organisationnelles.

Le processus de promotion à la Police provinciale a été affiné pour éliminer les préjugés et les barrières et pour renforcer les valeurs de la fonction publique de l'Ontario et de la Police provinciale. Un processus d'examen à 360 degrés conçu sur commande veille à la cohérence comportementale avec les valeurs partagées et a été administré au-delà des membres identifiés par les candidats, livrant une plus grande diversité de commentaires et la corroboration à travers le contrôle des références.

Quatre experts en la matière externes ont été nommés à titre de conseillers spéciaux au Bureau de la conduite professionnelle, de la promotion du respect, de l'inclusion et du leadership. Il est attendu que des recommandations durables, centrées sur la personne, qui favorisent l'inclusion, l'équité et la diversité, le respect en milieu de travail et le leadership seront formulées.

Les responsables ont suivi une formation sur le traumatisme en sanctuaire et les blessures de stress opérationnel. La Police provinciale a été le premier service de police d'Amérique du Nord à offrir une telle formation résidentielle à ses cadres exécutifs dans le but de cultiver un leadership fondé sur les valeurs et résolument tourné vers l'excellence dans l'action.

Une approche qui tient compte du bien-être a été adoptée en ce qu'il s'agit des initiatives de changement stratégique clés afin que le bien-être des employés prime lors de l'élaboration d'un modèle de dotation en personnel et la modernisation de la planification du travail.

Une évaluation du Programme de la Police provinciale pour le respect en milieu de travail a démarré dans le but d'aligner le programme sur les recommandations des examens internes/externes et d'y intégrer les meilleures pratiques, avec un accent sur la résolution rapide et la normalisation du milieu de travail.

La formation sur la résilience face au traumatisme a été dispensée pour renforcer la résilience et la capacité des cadres intermédiaires. Elle comprenait des outils pour l'identification/l'intervention précoces afin de fournir un soutien direct au personnel de première ligne de la Police provinciale.

MESURES STRATÉGIQUES VERS LE SUCCÈS

Priorité : Notre profession — une Police provinciale attentive et en évolution

Engagement : Nous allons équiper notre personnel afin que les Ontariens aient droit aux meilleurs services de police possibles

Objectifs à long terme :

1. La mise au point de modèles modernes et alternatifs d'organisation du travail, de déploiement, d'opération et de la prestation de service pour répondre aux exigences et établir un juste équilibre entre les bénéfices opérationnels et le bien-être des employés.
2. L'excellence soutenue au niveau des opérations de première ligne et des enquêtes et la concrétisation de toutes les opportunités d'accroître la coopération, l'échange d'informations et la prise de décisions.
3. L'élaboration des programmes bénéficie de l'apport des données les plus complets; les systèmes et les procédures sont rationalisés et les meilleures efficacités possibles sont réalisées.

Le projet *Innovations from the Frontline* (IF) a opérationnalisé plusieurs améliorations identifiées par le personnel de première ligne et destinées au personnel de première ligne. Les zones d'intérêt comprennent les équipements et les biens, la planification du travail, les politiques, l'engagement communautaire, les opérations, la technologie et la culture.

Une équipe de projet travaille sur la création d'un outil moderne de planification du travail axé sur l'utilisateur. Les consultations, la conception et des essais dans les détachements durant l'année ont abouti au déploiement de la première phase.

L'élaboration du nouveau modèle de dotation en personnel de première ligne des détachements tenant compte de l'avis des membres et fondé sur les données probantes s'est poursuivie. Lorsqu'il sera en place, ce modèle évolutif servira à formaliser le niveau des ressources de première ligne aux détachements de la Police provinciale.

Une étude d'évaluation des caméras d'intervention a été accélérée en partenariat avec le ministère du Solliciteur général pour explorer la possibilité d'améliorer, au moyen de la technologie, la sécurité du public et des agents/agentes ainsi que la légitimité.

La formation sur la nouvelle solution pour les contraventions en ligne se poursuit dans la province. Ce substitut moderne au processus manuel mise sur la technologie à bord des véhicules et le système GPS pour simplifier le processus et accroître la précision; la nouvelle solution permet de gagner du temps et renforce la sécurité durant l'interaction public/agents.

Le recours aux solutions d'entreprise plus récentes s'est intensifié

pour améliorer les opérations et soutenir la première ligne. Cette démarche a inclus de nombreuses améliorations du programme à l'aide d'outils, du suivi, de la communication et de la visualisation.

La modernisation de la communication pour l'efficacité dans la sûreté publique s'est poursuivie. Un des plus importants projets entrepris dans l'histoire de la Police provinciale, il comprend la centralisation de la RAO, la centralisation du système de téléphonie, les services 911 de la prochaine génération, le partage des appels à l'échelle provinciale et un nouveau réseau de communication radio pour la sûreté publique.

Un nouveau processus en ligne d'assurance qualité et un Programme d'inspection des méthodes de gestion ont démarré dans tous les détachements de la Police provinciale, améliorant la surveillance et atténuant les risques.

En partenariat avec le ministère du Solliciteur général, la Police provinciale a initié un consortium sur la base du partage des coûts pour créer un centre d'assistance technique conjointe dans le cadre d'un environnement provincial commun d'accès légal qui vise à moderniser les méthodes d'interception légale à travers un modèle durable et collaboratif qui permettra de réaliser des économies d'échelle et contribuera à moderniser le secteur de la justice.

MESURES STRATÉGIQUES VERS LE SUCCÈS

La participation et le rôle de leader ont été maintenus en ce qui concerne le Projet de conception numérique de la justice pénale. Cette collaboration intersectorielle reliera les systèmes du secteur de la justice, abattra les cloisons et occasionnera l'échange de renseignements de manière organisée, efficiente et sécuritaire.

La collaboration interministérielle a abouti à l'achèvement de la construction et l'ouverture de huit détachements dans la province et d'un Centre de communication de la Police provinciale ultramoderne à London.

Priorité :	Nos communautés — une Police provinciale prête à collaborer et progressive
Engagement :	Nous établirons des partenariats et tisserons des liens fondés sur une vision partagée de la sûreté et du bien-être.
Objectifs à long terme :	1. Les secteurs public et privé et les acteurs dans la communauté opèrent de manière coordonnée et deviennent de plus en plus efficaces dans l'échange d'informations et l'élaboration de solutions pour des résultats positifs. 2. Une demande réduite d'interventions policières aux situations qui ne relèvent pas de la police ou qui sont de nature sociale alors que nous raffermissons et étendons des partenariats nouveaux et existants pour dégager des approches alternatives pour la prestation des services. 3. Une approche inspirant la confiance et centrée sur la victime est intégrée dans les procédures, les politiques et les programmes.

La création d'Équipes mobiles d'intervention en cas de crise s'est poursuivie de manière accélérée. Lorsque la police reçoit une demande d'aide, les membres de la Police provinciale et leurs partenaires respectifs de la santé interviennent conjointement pour fournir du soutien aux individus en situation de crise de santé mentale ou de dépendance.

Le programme de renvoi des appels de crise, auquel participent des spécialistes de la santé mentale et de la dépendance a été lancé au Centre de communication de la Police provinciale à London. Il est attendu que ce programme sera étendu pour inclure Thunder Bay, Orillia et North Bay en 2021 et au début de 2022.

Le Cadre de travail sur les transferts entre services de police et services hospitaliers a été mis à contribution pour continuer à favoriser les opportunités de transfert des soins sans faille en ce qu'il s'agit des personnes en situation de crise de santé mentale ou de dépendance et pour accroître la disponibilité des agentes et agents.

La Police provinciale est restée engagée dans les Groupes de travail sur les opioïdes à l'échelle provinciale et régionale et a continué à cibler les individus responsables de la distribution de drogues illicites, à travers, notamment, des inculpations dans les cas de surdose mortelle ou presque mortelle.

Surdoses d'opioïdes : Conséquences et stratégies, le rapport de la Police provinciale a été publié dans le but de partager les renseignements et de maintenir l'engagement pour la création des programmes de nature collaborative et adaptés aux besoins afin d'aider les personnes atteintes de troubles liés à l'usage de substances psychoactives.

La Police provinciale s'est faite la championne des subventions pour la recherche sur la traite des personnes dans une perspective autochtone au nord-ouest de l'Ontario dans le but d'améliorer le soutien qu'elle fournit et la qualité de ses interventions.

La mise en œuvre des Appels à la justice, les recommandations du Rapport sur les femmes et filles autochtones disparues et assassinées, s'est poursuivie à travers un cadre exhaustif et responsable et le soutien d'une équipe interfonctionnelle de la Police provinciale.

MESURES STRATÉGIQUES VERS LE SUCCÈS

La Police provinciale s'est préparée et a recruté pour son programme pilote de spécialistes des victimes prévu en 2021.

Des civils, experts dans l'assistance aux victimes et aux survivant/es et capables de saisir leurs besoins, aideront les victimes et les membres de la première ligne à faire respecter les obligations de la Police provinciale sous la *Loi sur les services policiers*, la *Charte ontarienne des droits des victimes d'actes criminels* et la *Charte canadienne des droits des victimes*.

Les partenariats avec le secteur privé pour soutenir les Ontariens les plus vulnérables ont été maintenus, dont le service Connecté et protégé de MedicAlert qui permet l'accès rapide au profil médical des abonnés ainsi que le programme ManUP against Violence du collège Georgian qui combat la masculinité toxique.

Un cadre pour l'approche axée sur la victime a été lancé. Ce cadre à plusieurs niveaux et modulable garantit et rend effectif un service policier fondé sur le principe des droits de la personne, améliore l'intervention et fournit l'excellence par rapport au soutien aux victimes et aux familles des victimes de crimes graves, d'actes de violence criminelle et d'incidents de violence collective.

L'élaboration de solutions technologiques, d'outils et de services de soutien pour les victimes lors d'incidents impliquant de nombreuses victimes s'est poursuivie en 2020 et a inclus la mise en service d'un numéro sans-frais exclusif pour le signalement des personnes disparues de manière à dévier ces appels des Centres de communication de la Police provinciale.

La Police provinciale a participé à un exercice sur table international où elle a présenté l'aide aux victimes dans la perspective d'une approche où les opérations et la prestation de service sont axées sur la recherche de solutions.

Les recommandations des cinq comités régionaux d'examen concerté ont guidé l'élaboration des références pour les agents/agentes et la mise à jour des politiques et de la formation pour y inclure les approches qui tiennent compte des traumatismes.

Des Agents de liaison pour le soutien aux victimes ont rejoint chaque unité de crime dans la province. Ce sont des leaders en meilleures pratiques par rapport au soutien et à l'assistance aux victimes; ils épaulent aussi les membres en uniforme dans la recherche du meilleur dénouement possible pour les victimes d'agressions sexuelles.

Une page de ressources servant à guider les victimes

a été lancée sur opp.ca à l'intention des victimes et des survivantes et survivants d'agressions sexuelles.

La création d'un portail consacré au soutien aux victimes s'est poursuivie.

Une des composantes du portail est un site Web public qui comprend des stratégies et l'éducation pour le soutien direct aux victimes de la fraude, conformément à la *Charte ontarienne des droits des victimes d'actes criminels* et la *Charte canadienne des droits des victimes*.

FORGER LA CONFIANCE, LE RESPECT MUTUEL ET ENCOURAGER LA TRANSFORMATION SOCIALE

Le Bureau des services policiers des Autochtones centralise l'expertise, le soutien et les ressources pour veiller à ce que la Police provinciale établisse et maintienne la capacité de proprement identifier les questions touchant les peuples autochtones et d'intervenir. Les membres du Bureau oeuvrent constamment pour contribuer à des services policiers aux Premières Nations qui soient efficaces et à des communautés autochtones dynamiques tout en s'assurant que les rapports de la Police provinciale avec les Autochtones soient appréciés, soutenus et préservés.

Le Conseil de participation des Autochtones et le Conseil de participation des jeunes Autochtones constituent des forums de communication où les membres de la communauté peuvent présenter leurs perspectives, leurs expériences, leurs contributions et leurs points de vue uniques qui sont essentielles pour instaurer la confiance et promouvoir des relations de respect. Un forum virtuel sécurisé a été établi en 2020, permettant à cet important travail de se poursuivre.

- Un travail de proximité a été entrepris pour jauger le sentiment et recueillir les recommandations des communautés autochtones suite aux événements à l'échelle mondiale impliquant la police et les Personnes autochtones, noires et de couleur (PANDC).
- Les membres ont été encouragés, à travers certaines initiatives internes axées sur des événements courants et historiques, des dates importantes et des aperçus culturels, à renforcer leur compréhension des facteurs historiques et sociaux qui peuvent contribuer à l'aspect unique des questions qui se rapportent aux peuples et aux communautés autochtones de l'Ontario et du Canada.
- La Police provinciale a parrainé Hope in the Darkness 2020, une marche nationale dédiée à la santé mentale des jeunes. Cette marche crée un environnement sûr où les jeunes et la police se rencontrent et permet aux jeunes d'évoquer leurs expériences par rapport à la santé mentale.



La formation de sensibilisation sur la culture autochtone a été dispensée à plus de 2600 participants dont 542 nouvelles recrues de la Police provinciale et 1733 recrues d'autres services de police.

Les normes pour la formation de sensibilisation sur la culture autochtone ont été revues en consultation avec les Aînés et les Gardiens du Savoir représentant les communautés Ojibwe, Haudenosaunee, Métis et Inuit.

24 nouveaux membres ont été formés comme instructeurs pour mener les échanges de vues sur l'histoire et la culture autochtones dans le cadre du programme *Suivre la voie*.

L'Équipe provinciale de liaison de la Police provinciale a effectué un important travail de proximité auprès des communautés des Premières Nations durant la pandémie de COVID-19. L'équipe a été engagée et reste engagée auprès de plus de 100 Premières Nations qui ont fait face à certaines restrictions concernant l'accès à leurs communautés durant la pandémie.

L'Unité de la formation de sensibilisation sur la culture autochtone a respecté l'engagement de l'organisation en faveur de la compréhension et la sensibilisation. Grâce à des modes alternatifs de diffusion de la formation, tous les membres de la Police provinciale ont pu avoir accès à des initiatives éducatives en ligne et des séries d'apprentissage virtuel. Le cours a aussi été restructuré pour se conformer aux restrictions liées à la pandémie de COVID-19 de sorte que l'apprentissage en personne puisse être possible pour les sessions de l'automne 2020.

La Police provinciale a procédé à la mise en place, à l'échelle provinciale, d'exigences de rapport améliorées dans les communautés des Premières Nations qu'elle dessert ainsi que dans les communautés desservies à travers les Ententes sur les services policiers des Premières Nations de l'Ontario. À compter de 2020, les commandants des détachements fournissent des rapports trimestriels directement aux chefs et aux conseils de ces communautés.



Social distancing in effect

À l'échelle nationale, des recommandations ont été faites à l'Association canadienne des chefs de police concernant le Cadre national de référence pour la préparation des services policiers aux manifestations et rassemblements. Les membres de la Police provinciale siègent à la commission de formation des agents de liaison, qui a eu un impact national sur l'intervention de la police lors des manifestations et rassemblements. Le Cadre national prévoit une approche viable sur le plan opérationnel, avisée et flexible pour la résolution des conflits et la gestion des crises de manière cohérente ainsi que l'élaboration de stratégies qui minimisent l'usage de la force par la police. Il est attendu que tous les services de police canadiens adopteront les principes du Cadre national tout en engageant des consultations constructives avec les communautés autochtones et non-autochtones.



APPELS À LA JUSTICE

Le Rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (FFADA) a préconisé des changements en profondeur sur les plans juridique et social dans le but de résoudre la crise des FFADA et des personnes 2ELGBTQQIA.

Au total, le rapport a lancé 231 Appels à la justice comportant des recommandations précises à l'adresse des institutions gouvernementales, des prestataires de services sociaux, des industries et de l'ensemble des citoyens canadiens. Les Commissaires ont déclaré que les Appels à la justice sont des « impératifs légaux » car ils découlent du droit international et des législations canadiennes touchant aux droits de la personne et ceux des Autochtones, dont *la Charte canadienne des droits et libertés*, la Constitution et l'honneur de la Couronne.

Cinq ans après le démarrage des préparatifs formels en vue de l'Enquête, l'engagement de la Police provinciale en faveur du changement demeure une priorité organisationnelle qui reconnaît que le succès de sa démarche aura un impact durable sur l'organisation dans son ensemble et parmi les communautés autochtones qu'elle dessert.

Une équipe dévouée a été créée pour assumer la responsabilité et superviser la mise en œuvre des Appels à la justice au niveau de la Police provinciale. L'équipe a examiné tous les Appels à la justice et a élaboré une stratégie organisationnelle pour répondre aux Appels à la justice qui s'adressent à la police ainsi qu'aux autres Appels à la justice qui ont un impact sur le maintien de l'ordre.

Des consultations avec le Conseil de participation des Autochtones et le Conseil de participation des jeunes Autochtones aussi bien qu'avec les communautés autochtones permettront d'identifier, dans une optique autochtone, des changements constructifs à apporter au service policier, des changements qui soient sensibles du point de vue culturel et qui excluent tous les préjugés.

L'objectif visé, c'est de veiller à ce que toutes les activités de la Police provinciale ciblent les causes profondes de la violence et l'amélioration de la qualité de la vie des peuples autochtones d'un bout à l'autre de l'Ontario.



LE LIEN VITAL AVEC LA PREMIÈRE LIGNE POUR LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Les Centres de communication de la Police provinciale sont en opération 24/7/365, répondant aux appels de service urgents et non-urgents. Les opérateurs et opératrices de communication fournissent des services de prise et de répartition d'appels qui sont essentiels pour la sûreté publique. En tant que premier point de contact du public en quête d'assistance policière, les opérateurs et opératrices de communication constituent la voix rassurante ayant la responsabilité de recueillir les renseignements pertinents au sujet d'un événement et l'endroit où il se passe. Cette information importante sert à déterminer le type d'intervention policière requis et elle est aussi transmise aux agents/agentes qui interviennent. Les opérateurs et opératrices de communication de la Police provinciale sont le lien critique de la première ligne, soutenant les agentes et agents tout en sachant où ils sont déployés à tout moment de leur quart de travail.

L'année dernière, le continuum du changement aux Centres de communication de la Police provinciale comprenait la modernisation en cours du réseau et du système pour répondre à la migration du public vers un service sans fil et pour poursuivre la mise en œuvre des technologies 911 de la prochaine génération. À l'avenir, le public pourra expédier aux Centres de communication des textes et des images numériques et des données qui pourraient être partagés directement avec les agentes et agents sur le terrain. Les Centres de communication ont, d'autre part, été modernisés grâce à l'ajout de services complémentaires pour les collectivités, de nouveaux outils et programmes ainsi que de nouveaux locaux.

EN TROIS MOTS SEULEMENT

Vers la fin de 2020, la Police provinciale a déployé l'usage de l'application mobile what3words. Cette application intelligente de localisation, que le grand public peut télécharger, est un ajout pratique et progressif à la trousse d'outils de ceux et celles qui répondent aux appels. Lorsqu'une personne appelle un Centre de communication de la Police provinciale alors qu'elle fait face à une urgence et n'est pas en mesure d'identifier l'endroit où elle se trouve, l'application what3words est activée. Elle permet aux opérateurs et opératrices de communication de repérer l'endroit d'où la personne appelle afin que des ressources puissent être dépêchées à l'emplacement précis.

L'application assigne au hasard un code à trois mots pour chaque superficie de trois mètres carrés. Lorsque la personne qui répond à l'appel entre ces trois mots dans le système, le système livre les coordonnées de longitude et de latitude de l'emplacement. Avec son mandat couvrant plus d'un million de kilomètres carrés de terrain variable et de climat imprévisible, la Police provinciale a enregistré ses premiers succès en déployant des ressources exactement à l'endroit d'où une personne avait lancé son appel de détresse.

En 2020, il y avait des Centres de communication de la Police provinciale à Orillia, London, North Bay, Smiths Falls et Thunder Bay.

LES COMMUNAUTÉS ET PARTENAIRES POLICIERS AUTOCHTONES À L'HEURE DE LA COMMUNICATION 24/7

Le Service de police Nishnawbe-Aski est le plus grand service de police des Premières Nations au Canada, fournissant des services policiers de première ligne à 34 communautés autochtones dans l'Ontario. Parmi, 23 sont des communautés éloignées qui ne sont accessibles que par voie aérienne. L'isolement et des infrastructures limitées ne permettent pas d'offrir la sécurité des communications policières 24/7.

La Police provinciale a été honorée de faire partie d'un partenariat dans le Grand Nord visant à assurer que les communautés de la Nation Nishnawbe-Aski et le Service de police Nishnawbe-Aski reçoivent des services de communication de même niveau que les autres collectivités et services de police de la province. Grâce à l'engagement financier provincial et fédéral, le Centre de communication de la Police provinciale à Thunder Bay fournit des services de prise et de répartition d'appels à 12 de ces communautés autochtones à compter de janvier 2020. Il est prévu que ces services seront étendus aux communautés restantes au cours des 16 prochains mois. Des systèmes de communication policière fiables et accessibles sont vitaux pour la sécurité de toutes les collectivités et celle des personnes qui ont la responsabilité de protéger ces collectivités.

RÉPONDRE AUX EXIGENCES DES OPÉRATIONS POLICIÈRES

Le 9 juin 2020, la Police provinciale a procédé à l'ouverture, à London, de la plus grande structure de communication de tout son portefeuille des installations. Ce local ultramoderne de 35 000 pieds carrés est équipé de la technologie la plus récente pour aider la Police provinciale à fournir des services d'urgence aux collectivités qu'elle dessert. Des facilités accrues pour soutenir la formation permettent aux employés d'être à jour par rapport aux dernières mises à niveau de la technologie et des normes de politique afin d'assurer que la prestation de service soit du plus haut niveau.



Le Centre de communication de London est un immeuble ayant acquis la certification LEED (*Leadership in Environmental and Energy Design*) Silver. L'installation offre au personnel travaillant dans ce milieu très stressant un environnement de travail qui tient compte de la sécurité et la santé et qui est doté des équipements appropriés.

SE CONNECTER POUR LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE DE TOUS LES ONTARIENS

En partenariat avec le ministère du Solliciteur général, la Police provinciale a démarré avec succès le projet pilote du Programme de renvoi des appels de crise à son Centre de communication de la Police provinciale à London le 2 novembre 2020. Lorsque le programme sera intégralement déployé, des professionnels de la santé mentale et des spécialistes du traitement des dépendances seront postés à chaque Centre de communication de la Police provinciale.

La police est souvent l'intervenante d'urgence par défaut lors d'incidents liés à la santé mentale. Cependant, des services alternatifs pourraient être plus appropriés dans certaines situations à faible risque. Le renvoi des appels de crise permet, dans les cas où l'intervention de la police a été sollicitée, de renforcer la sécurité communautaire aussi bien que le mieux-être des individus qui sont en situation de crise.

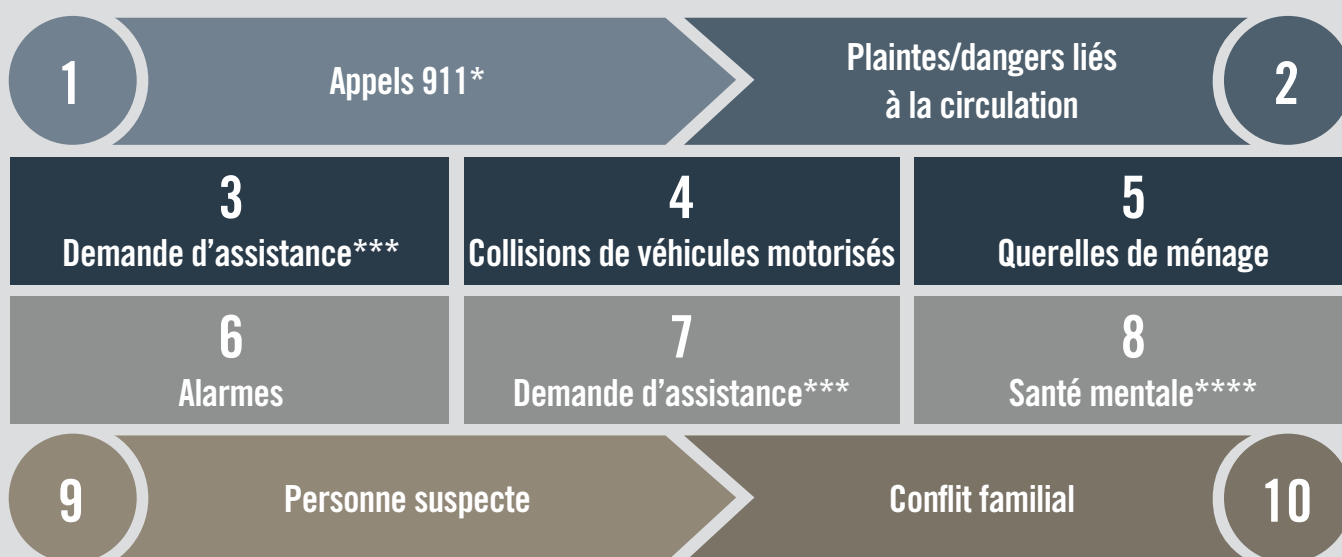
Ouvrant en partenariat avec des opérateurs et opératrices de communication chargés d'identifier les appels pour le renvoi, ces spécialistes expérimentés et qualifiés fournissent du soutien critique par téléphone à des personnes en situation de crise afin :

- D'entreprendre la désescalade immédiate et de soutenir les personnes en situation de crise de santé mentale
- De renvoyer les appels de service non-urgents liés à la santé mentale que reçoit la police, des situations à faible risque où l'intervention de services alternatifs pourrait être plus appropriée
- D'aider les individus en situation de crise de santé mentale en proposant des options qui répondent mieux à leurs besoins et de soutenir la dé-stigmatisation de la santé mentale

Le projet pilote a démontré qu'avec le temps, le volume d'appels de service non-urgents liés à la santé mentale que reçoit la Police provinciale pourrait diminuer et le recours au personnel policier pour intervenir dans des situations non-urgentes peut être réduit. Le programme a été introduit au Centre de communication de la Police provinciale à Thunder Bay au début de 2021 et sera étendu à d'autres Centres de communication dans le courant de cette année. Pour la Police provinciale, il s'agit-là de soutenir les personnes qui connaissent des problèmes de santé mentale et de dépendance en interagissant avec respect, compassion et équité.

De novembre 2020 à mars 2021, le personnel à l'intervention d'urgence du Centre de communication de la Police provinciale à London a répondu à 231 appels, effectué 251 aiguillages communautaires et entrepris 25 appels de suivi.

LES 10 PRINCIPALES RAISONS POUR LESQUELLES LA POLICE PROVINCIALE A REÇU DES APPELS*



* Ne comprend pas l'intervention à l'initiative des agents/agentes. Comprend tous les types d'appels – urgents, non-urgents et administratifs.

** Inclut les appels 9-1-1 où la personne a raccroché ou les appels sans contact vocal initialement répertoriés comme étant des appels. Après un suivi, ces appels sont ré-classifiés comme 911 ligne fixe, 911 cellulaire, 911 accidentel, 911 renvoyé, 911 répartition non-requise ou 911 appel abandonné.

*** Comprend les demandes d'assistance policière émanant d'organismes publics, par exemple service d'incendie ou d'ambulance; comprend également les appels compassionnels pour localiser une personne ou un automobiliste qui n'a pas regagné sa demeure.

**** Comprend les interventions en vertu de la Loi sur la santé mentale, les tentatives ou menaces de suicide.

Cultivant la
confiance,
Encourageant la
transparence



HEURES DES SERVICES POLICIERS DE PREMIÈRE LIGNE*

Tableau 4-1

	2018	2019	2020
Administration	1 731 268,75	1 688 891,25	1 797 717,52
Fonctions dans les tribunaux	307 887,75	307 999,00	241 786,00
Enquêtes et application de la loi**	1 533 694,00	1 528 683,00	1 576 918,50
Autres lois fédérales et provinciales	256 453,00	253 224,00	285 672,75
Règlements municipaux	12 818,75	11 999,50	16 084,51
Soutien des unités opérationnelles et spécialisées	1 267 823,75	1 251 872,26	1 418 138,25
Patrouilles	886 919,26	819 761,00	975 353,51
Contrôle de la circulation et activités connexes	955 336,25	945 177,00	842 685,42
Formation	622 436,75	593 456,50	327 490,25
TOTAL ***	7 574 638,26	7 401 063,51	7 481 846,71

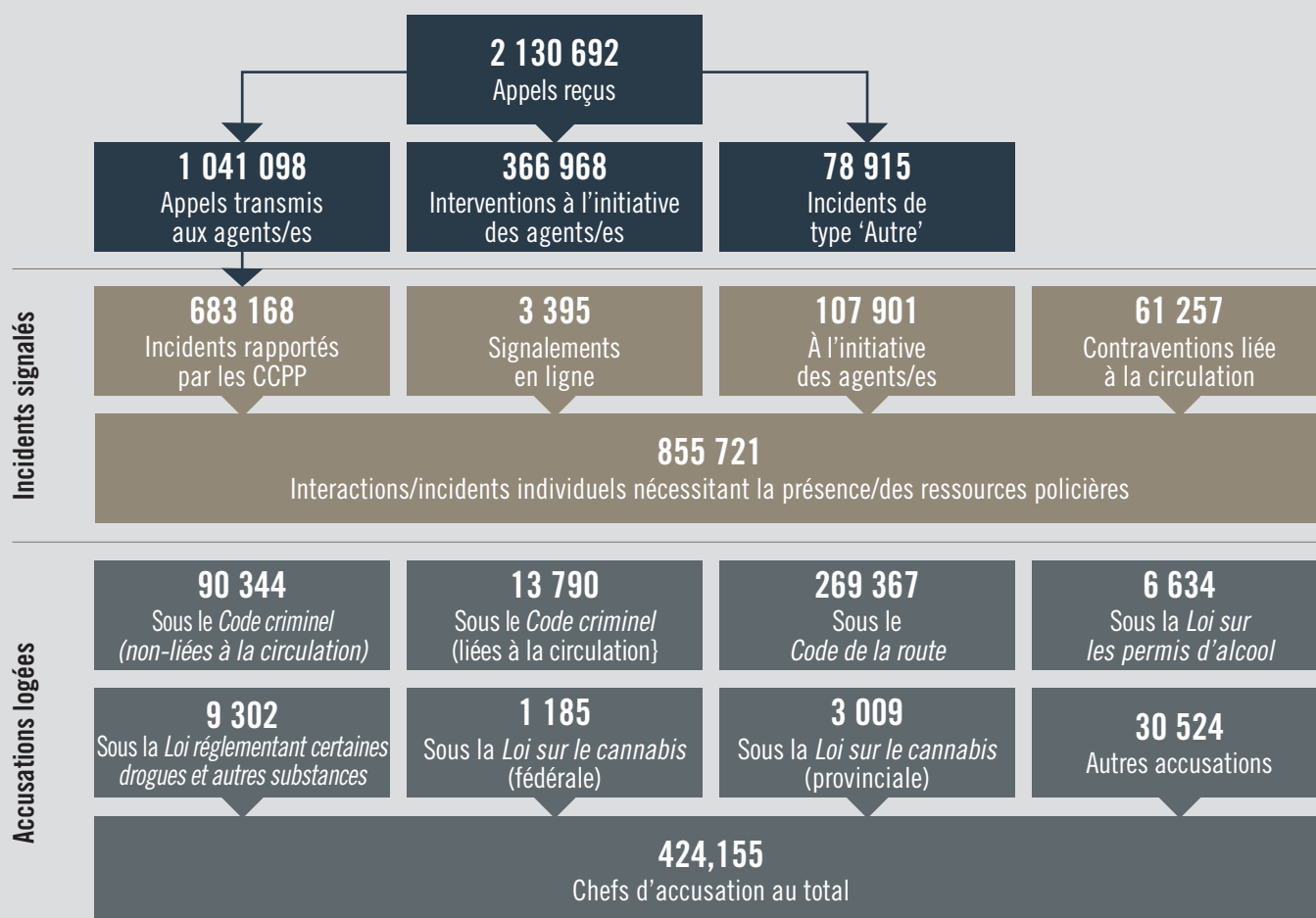
* Ne comprend pas les heures de travail fournies par les membres des Premières Nations (ESPPNO), les civils et les membres dont le rang est égal ou supérieur à celui de sergent d'état-major ainsi que ceux relevant du Grand quartier général.

** Code criminel, la Loi réglementant certaines drogues et autres substances (LDAS), autre; exclut la circulation.

*** Les heures non-groupées/inconnues ont été exclues des totaux.

NOTRE TRAVAIL EN CHIFFRES

Graphique 3-1



LA CRIMINALITÉ DANS LA PROVINCE – LES CHIFFRES**

*Infractions au *Code criminel* – Déclaration uniforme de la criminalité (DUC) – 1er niveau seulement.

Tableau 5-1

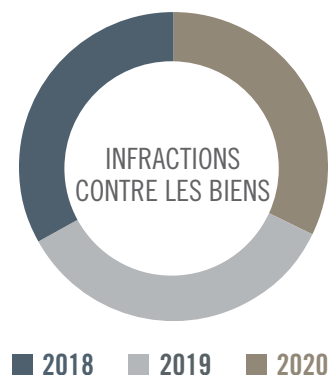
Crimes violents

	2018	2019	2020
	Nombre réel d'infractions	Nombre réel d'infractions	Nombre réel d'infractions
Homicides	39	35	43
Autres infractions causant la mort	11	10	3
Tentatives de meurtre	16	23	29
Infractions sexuelles	2 355	2 648	2 579
Voies de fait/liés à une arme à feu	9 688	10 290	9 514
Infractions menant à la privation de la liberté	173	202	188
Vols qualifiés	257	293	235
Autres infractions impliquant la violence ou la menace de violence	4 392	5 231	5 452
Infractions liées aux activités sexuelles	5	4	10
Total	16 936	18 736	18 053



Infractions contre les biens

	2018	2019	2020
	Nombre réel d'infractions	Nombre réel d'infractions	Nombre réel d'infractions
Incendies criminels	153	123	145
Introduction par effraction	6 594	6 623	5 454
Vols > 5 000 \$	3 962	3 942	3 640
Vols < 5 000 \$	18 129	18 788	15 901
Possession/trafic de biens volés	828	846	775
Fraude	7 480	9 183	9 831
Méfais	9 107	9 114	8 814
Total	46 253	48 619	44 560



Autres crimes graves

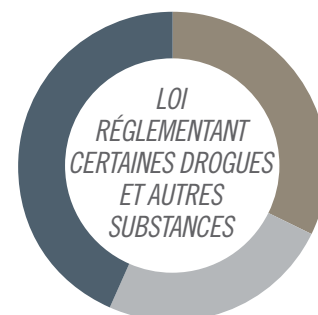
	2018	2019	2020
	Nombre réel d'infractions	Nombre réel d'infractions	Nombre réel d'infractions
Jeux et paris illégaux	123	277	57
Armes offensives – utilisation imprudente d'armes à feu	905	911	1 162
Défaut de se conformer – ordonnances judiciaires/illégalement en liberté	9 728	10 893	8 474
Troubler la paix	1 504	1 905	1 676
Pornographie juvénile	138	195	164
Autres infractions au <i>Code criminel</i>	2 101	2 447	2 313
Total	14 499	16 628	13 846



LA CRIMINALITÉ DANS LA PROVINCE – LES CHIFFRES

Loi réglementant certaines drogues et autres substances

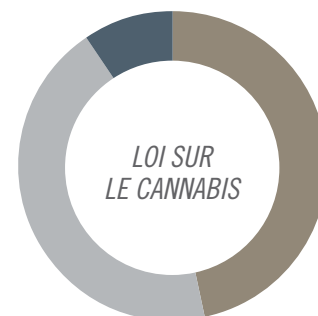
	2018	2019	2020
	Nombre réel d'infractions	Nombre réel d'infractions	Nombre réel d'infractions
Possession	2 565	1 184	1 495
Trafic	934	855	1 161
Importation et production	156	13	25
Total	3 655	2 052	2 681



■ 2018 ■ 2019 ■ 2020

Loi sur le cannabis

	2018	2019	2020
	Nombre réel d'infractions	Nombre réel d'infractions	Nombre réel d'infractions
Possession	18	94	83
Distribution	9	58	71
Vente	17	51	50
Importation et exportation	0	0	0
Production	4	39	64
Autres infractions liées au cannabis	10	27	16
Total	58	269	284

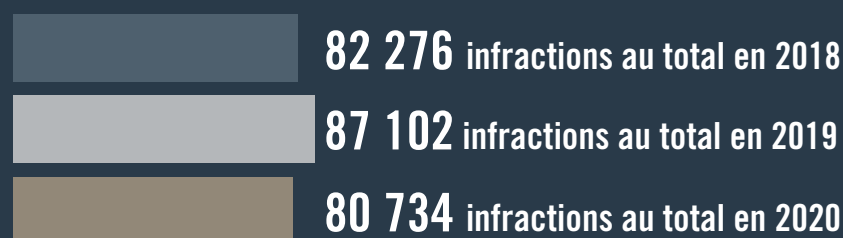


■ 2018 ■ 2019 ■ 2020

	2018	2019	2020
	Nombre réel d'infractions	Nombre réel d'infractions	Nombre réel d'infractions
Autres lois fédérales	875	798	1 310

LA CRIMINALITÉ DANS LA PROVINCE

NOMBRE TOTAL D'INFRACTIONS



LA CRIMINALITÉ DANS LA PROVINCE – LES CHIFFRES

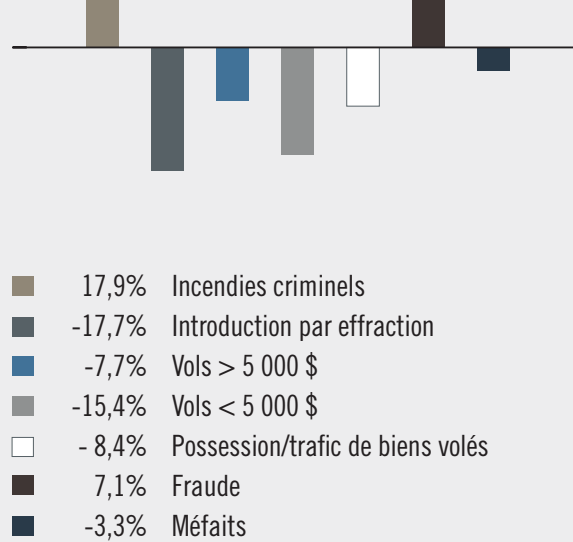
CHANGEMENTS ENTRE 2019 ET 2020

Graphique 4-1

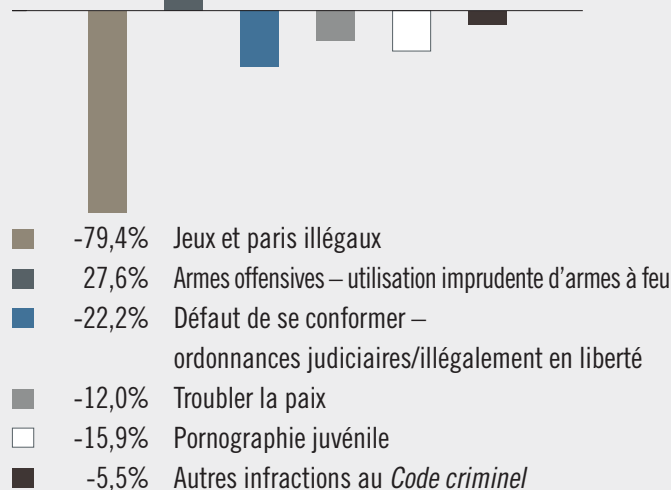
Crimes violents -3,6%



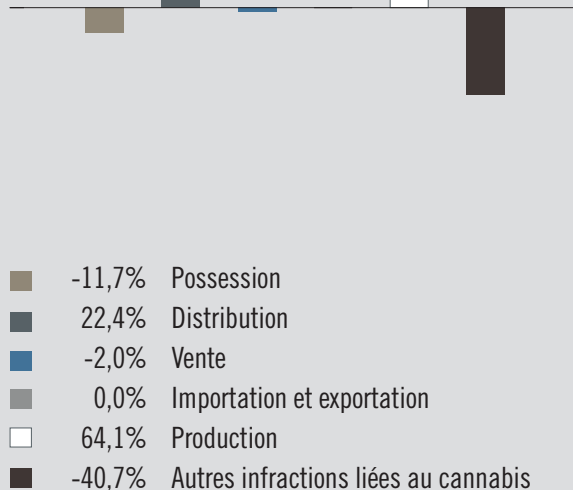
Infractions contre les biens -8,3%



Autres crimes graves -16,7%



Loi sur le cannabis + 5,6%

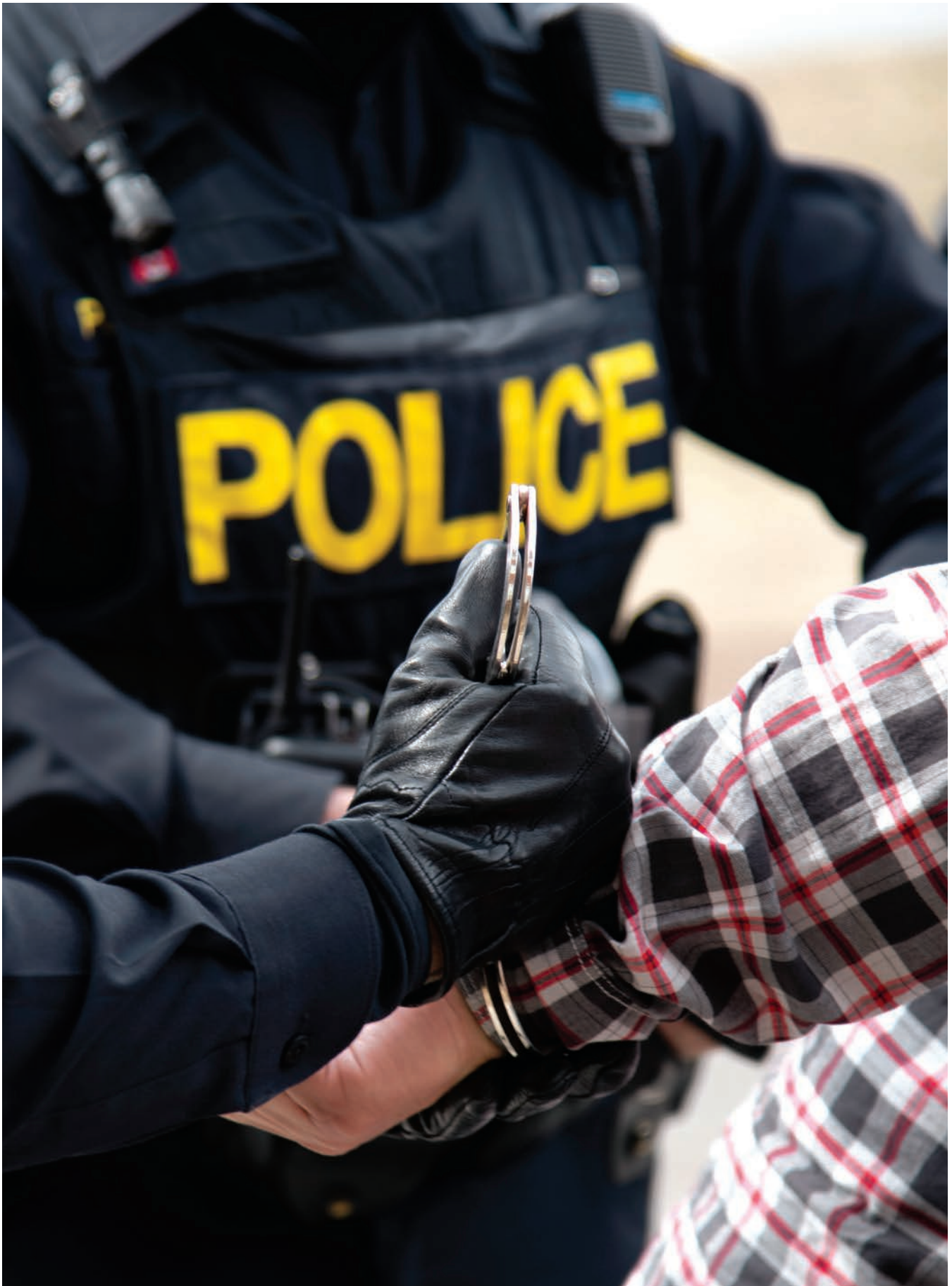


LOI RÉGLEMENTANT CERTAINES DROGUES ET AUTRES SUBSTANCES 30,7%

26,3%
Possession

35,8%
Trafic

92,3%
Importation & production



ACCENT SUR LES CHIFFRES

CRIMES VIOLENTS, INFRACTIONS CONTRE LES BIENS ET INFRACTIONS LIÉES AUX DROGUES

Le nombre plus élevé d'homicides est dû à une augmentation des enquêtes portant sur les surdoses mortelles, lesquelles ont entraîné des accusations d'homicide involontaire à l'encontre d'individus qui s'adonnent sciemment au trafic de drogues puissantes pouvant causer la mort. L'année dernière, la Direction des enquêtes criminelles (DEC) de la Police provinciale a ouvert 152 nouvelles enquêtes sur les dossiers importants, pour un nombre total de 318 dossiers importants à l'état actif. Des 152 nouvelles enquêtes sur les dossiers importants :

- 107 étaient des enquêtes liées à des décès*, dont 43 homicides :
 - 34 étaient des enquêtes sur des surdoses mortelles, huit d'entre elles jugées comme étant des homicides et entraînant des accusations d'homicide involontaire
 - 45 étaient des enquêtes sur les décès de type « Autre », dont six enquêtes sur le décès de personnes âgées de moins de cinq ans
 - Des 107 enquêtes, 21% avaient été initiées à la requête des services de police externes et des Premières Nations
- Les trois principaux types d'enquêtes pour lesquels l'expertise de la DEC en matière de dossiers importants avait été sollicitée sont :
 - D'autres dossiers importants, dont les enquêtes internes et les enquêtes sur la corruption
 - Les enquêtes sur les décès
 - Les enquêtes sur les homicides

* Comprend les homicides, les décès des personnes âgées de moins de cinq ans et les décès classifiés « autre ».



Il y a eu une baisse de 8% des infractions contre les biens.

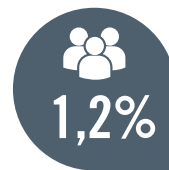
Il y a eu une baisse générale de 8% des infractions contre les biens par rapport à 2019. Cette baisse est attribuable en partie aux restrictions découlant de la pandémie de COVID-19 qui ont contraint les gens à rester à la maison, avec pour résultat qu'il y a eu moins d'entrées par effraction et de vols. Étant donné que les commerces opéraient à capacité réduite ou étaient fermés, les cas de vol à l'étalage et de vol ont également diminué.

La relation conjugale* était un des aspects associée à 4 914 victimes de crimes violents.

Analyse des infractions liées à ces 4 914 victimes :

- 95% se rapportaient à des infractions sexuelles
- 91% se rapportaient à des infractions entraînant la privation de la liberté
- 70% se rapportaient à des infractions impliquant la violence ou la menace de la violence
- 69% se rapportaient à la voie de fait/aux infractions liées aux armes à feu

* Pour ce rapport, la relation avec la victime comprenait petit ami ou petite amie, ex-petit-ami ou ex-petite amie, autre relation intime, simple connaissance, conjoint/e, séparé/e, divorcé/e.

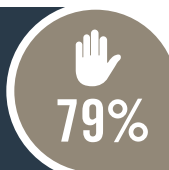


des délinquants n'étaient
pas connus
des victimes



des victimes
étaient de sexe
féminin

**4 914 victimes de crimes violents
étaient dans une relation conjugale.**



étaient précédemment
dans une relation*
intime
avec le délinquant

3 613 jeunes ont été impliqués dans le nombre total d'infractions qu'il y a eu. Parmi :

- 76 étaient de sexe masculin
- 1 399 étaient impliqués dans des crimes violents

Le crime violent comptait pour 39% du nombre total d'infractions dans lesquelles des jeunes étaient impliqués. Parmi ces cas :

- 55% avaient été résolus par inculpation et le restant n'a pas été résolu ou a été résolu par d'autres moyens, dont la diversion/les renvois.
- Les voies de fait/les infractions liées aux armes à feu (54%), les infractions sexuelles (27%) et les infractions impliquant la violence ou la menace de la violence (14%) constituaient la majorité des infractions et les infractions ayant entraîné des inculpations.

Les infractions liées aux drogues sous la LDAS ont augmenté par 31% par rapport à 2019.

Les infractions sous la *Loi sur le cannabis* ont accru par 6%, pour ce qui est, notamment, de la production et la distribution de cannabis illégal. Les Unités de lutte contre la criminalité de rue dans la collectivité ont poursuivi leur lutte anti-drogue proactive dans les collectivités desservies par la Police provinciale, contribuant à une augmentation du nombre d'inculpations.

CRIMINALITÉ DANS LA PROVINCE

EN FONCTION DE L'ÉTAT DE RÉOLUTION*

Tableau 6-1

Crimes violents	Signalés	Non-fondés	Réels	Non-résolus	Résolus par inculpation	Résolus autrement	Taux de résolution*
Homicides*	43	0	43	5	33	5	88,4%
Autres infractions causant la mort	3	0	3	0	3	0	100,0%
Tentatives de meurtre	29	0	29	3	26	0	89,7%
Infractions sexuelles	2 821	242	2 579	910	1 237	432	64,7%
Voies de fait/liées à une arme à feu	10 165	651	9 514	1 844	6 228	1 442	80,6%
Infractions menant à la privation de la liberté	197	9	188	6	175	7	96,8%
Vols qualifiés	245	10	235	83	143	9	64,7%
Autres infractions impliquant la violence ou la menace de violence	6 942	1 490	5 452	2 671	1 752	1 029	51,0%
Infractions liées aux activités sexuelles	10	0	10	1	9	0	90,0%
Total	20 455	2 402	18 053	5 523	9 606	2 924	69,4%

Infractions contre des biens	Signalés	Non-fondés	Réels	Non-résolus	Résolus par inculpation	Résolus autrement	Taux de résolution*
Incendies criminels	151	6	145	107	34	4	26,2%
Introduction par effraction	5 981	527	5 454	4 333	889	232	20,6%
Vols > 5 000\$	4 010	370	3 640	2 861	543	236	21,4%
Vols < 5 000\$	18 024	2 123	15 901	13 164	1 455	1 282	17,2%
Possession/trafic de biens volés	793	18	775	111	612	52	85,7%
Fraude	10 587	756	9 831	8 621	938	272	12,3%
Méfais	9, 58	344	8 814	7 069	1 135	610	19,8%
Total	48 704	4 144	44 560	36 266	5 606	2 688	18,6%

Autres crimes graves	Signalés	Non-fondés	Réels	Non-résolus	Résolus par inculpation	Résolus autrement	Taux de résolution*
Jeux et paris Illégaux	67	10	57	25	11	21	56,1%
Armes offensives – Utilisation Imprudente d'armes à feu	1 402	240	1 162	480	551	131	58,7%
Défaut de se conformer – ordonnances judiciaires/ illégalement en liberté	9 130	656	8 474	961	6 988	525	88,7%
Troubler la Paix	1 865	189	1 676	1 192	71	413	28,9%
Pornographie juvénile	183	19	164	98	43	23	40,2%
Autres infractions au <i>Code criminel</i>	2 509	196	2 313	1 131	947	235	51,1%
Total	15 156	1 310	13 846	3 887	8 611	1 348	71,9%

CRIMINALITÉ DANS LA PROVINCE

EN FONCTION DE L'ÉTAT DE RÉOLUTION

<i>Loi réglementant certaines drogues et autres substances</i>	Signalés	Non-fondés	Réels	Non-résolus	Résolus par inculpation	Résolus autrement	Taux de résolution*
Possession	1 526	31	1 495	209	1 218	68	86,0%
Trafic	1 171	10	1 161	273	860	28	76,5%
Importation & production	27	2	25	16	9	0	36,0%
Total	2 724	43	2 681	498	2 087	96	81,4%

<i>Loi sur le cannabis</i>	Signalés	Non-fondés	Réels	Non-résolus	Résolus par inculpation	Résolus autrement	Taux de résolution*
Possession de cannabis	86	3	83	18	54	11	78,3%
Distribution de cannabis	71	0	71	9	61	1	87,3%
Vente de cannabis	51	1	50	7	43	0	86,0%
Importation & exportation de cannabis	0	0	0	0	0	0	0,0%
Production de cannabis	68	4	64	20	40	4	68,8%
Autres infractions liées au cannabis	16	0	16	14	0	2	12,5%
Total	292	8	284	68	198	18	76,1%

<i>Autres infractions sous les lois fédérales</i>	ReSignalés	Non-fondés	Réels	Non-résolus	Résolus par inculpation	Résolus autrement	Taux de résolution*
Total	1 361	51	1 310	195	1 032	83	85,1%

* Veuillez consulter l'annexe pour la définition du taux de résolution.

NOMBRE TOTAL D'INCIDENTS CRIMINELS

En 2019, la Police provinciale a adopté une nouvelle norme de déclaration. Cette approche, axée davantage sur les victimes en ce qu'il s'agit de la classification et la déclaration des incidents criminels, permet de mieux cerner pourquoi certains incidents peuvent ne pas être résolus et reflète mieux le volume de travail qu'implique la mission de la Police provinciale.

88 692
incidents en 2020

9,0%
Non-fondés

91,0%
Réels

57,5%
Non-résolus

33,6%
Résolus par inculpation

8,9%
Résolus autrement

LA PROTECTION DE L'ONTARIO

AUX COMMANDES DE LA LUTTE CONTRE LE CRIME ORGANISÉ AVEC NOS PARTENAIRES

LE PROJET BERWICK

Une enquête longue de quatre mois portant sur le trafic d'opium vers l'Ontario à partir de l'étranger.



3 mandats



3 arrestations



10 accusations logées



1,996 kg d'opium

Saisies évaluées à +59,8M \$

*Services de police/organismes partenaires : Sûreté du Québec
Drug Enforcement Administration –
États-Unis*

LE PROJET BLYTH

Une enquête longue de six mois portant sur le trafic de méthamphétamine dans la région couvrant South Bruce, Perth et Wellington.



3 mandats



10 arrestations



28 accusations logées



1,652 kg de méthamphétamine

0,25 kg de cocaïne

336 comprimés d'oxycodone de 5 mg

Saisies évaluées à +158,800 \$

AUTRES SAISIES

5 910 \$ CA

2 véhicules

LE PROJET BURY

Une enquête longue de trois mois portant sur le trafic de tabac de contrebande.



2 mandats



1 arrestation



3 accusations logées



186 000 cigarettes de contrebande

Saisies évaluées à 11 100 \$

*Organisme partenaire :
Ministère des Finances*

LA VALEUR TOTALE DE DROGUES SAISIES GRÂCE AUX MESURES D'EXÉCUTION À L'INITIATIVE DE LA POLICE PROVINCIALE CONTRE LE CRIME ORGANISÉ EN 2020 A ÉTÉ SUPÉRIEURE À 161 MILLIONS DE \$.

LE PROJET CAIRNES

Une enquête longue de 22 mois portant sur le trafic des cigarettes de contrebande fabriquées dans un local situé sur des terres appartenant aux Six Nations et exploité par des éléments du crime organisé qui ne sont pas des Autochtones. *Organismes partenaires : Unité mixte d'enquête sur le crime organisé, ministère des Finances, Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE), Homeland Security Investigations.*



13 mandats



10 arrestations



120 accusations logées



3 armes à feu/armes saisies



777,5 kg de cannabis

1,14 kg de cocaïne

10,2 kg de pipéridone

1,3 kg de fentanyl

Évalués à +2,9 millions \$

11,5 millions de
cigarettes de contrebande

Évaluées à +1,2 millions \$

AUTRES SAISIES

236 750 \$ CA

Une presse à cocaïne

7 véhicules

LE PROJET COBRA

Une enquête longue de 10 mois portant sur l'implication des membres du groupe du crime organisé *Outlaws Motorcycle Club* dans le trafic de drogue dans la région de Woodstock.



15 mandats



5 arrestations



26 accusations logées



9 armes à feu/armes saisies



4,3 g de méthamphétamine

1,2 g de haschisch

1 g de cocaïne

13,3 g de cannabis sous forme
de solides

35,6 g de psilocybine

Évalués à +334 600 \$

AUTRES SAISIES

Téléphones cellulaires

Matériel de surveillance

Des devises

Uniforme et accessoires
de l'OMG

LE PROJET CROWTHORNE II

Une enquête longue de cinq mois portant sur la production de méthamphétamine dans la région du grand Toronto menée par la *Methamphetamine and Synthetic Drug Production Taskforce (MSDTF)*. *Services de police partenaires : Services de police régionaux de York, Peel et Durham et Service de police de Toronto.*



14 mandats



12 arrestations



29 accusations logées



20 kg de méthamphétamine

200 000 comprimés de MDMA

28 g de cocaïne

100 kg de comprimés
d'éphédrineÉvalués à
+2,6 millions de \$

AUTRES SAISIES

500 000 \$ CA

Presses à comprimés

LE PROJET DAYTONA

Une enquête longue de 10 mois portant sur le trafic de drogues impliquant les bandes de motards hors-la-loi.



8 mandats



12 arrestations



81 accusations logées



1 arme à feu/arme saisie



8,5 kg de cocaïne

9 kg de méthamphétamine



45,4 kg de cannabis

4,5 kg de MDMA

Évalués à +1,9 millions de \$

AUTRES SAISIES

30 000 \$ CA

LE PROJET HERNE

Une enquête longue de six mois portant sur le trafic de drogues dans la région d'Essex. *Services de police/organismes partenaires : Service de police de Windsor, Agences des services frontaliers du Canada, US Border Enforcement Security Taskforce et Immigration and Customs Enforcement.*



2 mandats



1 arrestation



5 accusations logées



1,4 kg de cocaïne



3,4 kg de cannabis

**Évalués à
+151 200 \$**

AUTRES SAISIES

212 000 \$ CA

1 véhicule

LE PROJET HITCHIN

Une enquête portant sur le trafic de drogues impliquant des membres appartenant aux bandes de motards hors-la-loi et aux bandes de rue. *Service de police partenaire : Thunder Bay.*



1 mandat



2 arrestations



4 accusations logées



2,1 kg de cocaïne

Évalués à 210 000 \$

AUTRES SAISIES

79 265 \$ CA

1 véhicule

1 balance électronique

1 téléphone cellulaire

LE PROJET HOBART

La deuxième phase d'une enquête longue de 18 mois portant sur le blanchiment d'argent et le jeu illégal impliquant les membres des bandes de motards hors-la-loi et leurs associés.



12 mandats



8 arrestations



29 accusations logées



7 kg de psilocybine

0,5 kg de cannabis

Saisies évaluées à +24 700 \$

AUTRES SAISIES

82 590 \$ CA

25 398 \$ US

3 propriétés résidentielles et

1 propriété inoccupée

8 véhicules

Actifs financiers de 3 sociétés
d'aménagement des terres/immobilier

Agence partenaire :

Agence du revenu du Canada

LE PROJET JAVELIN

Une enquête longue d'un mois dirigée par la MSDTF et portant sur la production de comprimés de fentanyl dans la région du grand Toronto. La plus importante saisie de fentanyl dans l'histoire des services policiers de l'Ontario.



5 mandats



3 arrestations



15 accusations logées



123 700 comprimés de fentanyl

70 kg de poudre de mélange brut

pour comprimés de fentanyl

300 kilos d'agent de coupe

Saisies évaluées à +1,3M \$

AUTRES SAISIES

20 000 \$ CA

Une presse à comprimés

Faux timbre utilisé pour la fabrication
de comprimés

3 mélangeurs

Machine servant à l'enrobage des comprimés

700 flacons vides

Un rouleau d'étiquettes contrefaites de TEVA

Une table servant à la mise en flacon/la
fabrication des comprimés

Services de police/organismes partenaires :

Services de police régionaux de Durham,

Peel et York et Service de police de Toronto,

Agence des services frontaliers du Canada.

LE PROJET NEW HAVEN

Un projet long de 14 mois portant sur le trafic de drogues et impliquant les membres des bandes de motards hors-la-loi.



12 mandats



16 arrestations



138 accusations logées



7 armes à feu/armes saisies



11,6 kg de cocaïne

95,7 kg de cannabis illégal et du matériel
d'emballage commercial

40 000 comprimés de méthamphétamine

Une grande quantité
d'agent de coupe

Saisies évaluées à +1,6M\$

AUTRES SAISIES

227 105 \$ CA

5 véhicules

Une presse à cocaïne

LE PROJET TENBURY

Une enquête longue de cinq semaines portant sur le trafic de drogues dans la région de Thunder Bay.



2 mandats



3 arrestations



22 accusations logées



0,4 kg de cocaïne (en poudre et le crack)
60 g de cristaux de méth
99 comprimés d'oxycodone de 80 mg
165 comprimés de Xanax de 2 mg
673 comprimés d'hydromorphone de 18 mg

Saisies évaluées à +73 000 \$

AUTRES SAISIES

3 585 \$ CA
1 véhicule
Preuves liées au trafic

*Services de police partenaires :
Thunder Bay, Nishnawbe-Aski,
Anishinabek*

LE PROJET TRAPPER

Une enquête longue de trois mois portant sur le trafic de drogues dans la région de Thunder Bay et impliquant des individus qui entretiennent des liens avec les bandes de rue du sud de l'Ontario.



10 mandats



46 arrestations



129 accusations logées



80 g de cocaïne
770 g de crack
34 g de fentanyl
1 322 comprimés de fentanyl
3 g de méthamphétamine
13 comprimés d'oxycodone

Saisies évaluées à +137 800 \$

24 600 cigarettes non-marquées
Valeur : 5 500 \$ CA

AUTRES SAISIES

130 720 \$ CA
555 \$ US

*Services de police partenaires :
Thunder Bay, Nishnawbe-Aski,
Anishinabek*

LE PROJET WALTON

Une enquête longue de trois mois dirigée par la MSDTF et portant sur la production de méthamphétamine et de kétamine dans la région de York.



1 mandat



1 arrestation



2 accusations logées



57,2 kg de cannabis

Saisies évaluées à 188 700 \$

AUTRES SAISIES

15 000 \$ CA
Du matériel de laboratoire

*Services de police/organismes
partenaires :
Services de police régionaux de York,
Peel et Durham et Service de police
de Toronto, GRC, Agence des services
frontaliers du Canada.*

LE PROJET WOOLER

Une enquête longue de six mois portant sur le trafic de drogues et impliquant une organisation criminelle dans la région du grand Toronto et à Thunder Bay qui fournissait du fentanyl, des médicaments d'ordonnance et de la cocaïne dans la région de Thunder Bay.
Service de police partenaire : Thunder Bay.



10 mandats



12 arrestations



72 accusations logées



19 armes à feu/armes saisies

Saisies
évaluées à
+2,8 millions
de \$



11,95 kg de fentanyl
1,56 kg de cocaïne
4 089 comprimés de fentanyl
0,47 kg d'aliments au
cannabis emballés
8 capsules d'hydromorphone

AUTRES SAISIES

120 446 \$ CA
5 véhicules
Fausses pièces d'identité gouvernementales
Preuves liées au trafic
Téléphones cellulaires
Machines compteuses d'argent

LE PROJET WOOLWICH

Une enquête longue d'une année dirigée par l'Équipe provinciale des opérations policières conjuguées en matière de cannabis (EPOPCC) portant sur des individus qui exploitent le régime de cannabis médical Santé Canada pour cultiver illégalement du cannabis destiné à la vente/l'exportation. *Service policier partenaire : Service de police régional de Niagara.*



26 mandats



15 arrestations



135 accusations logées



6 armes à feu/armes saisies

Saisies
évaluées à
+86,4 millions
de \$



101 049 plants de cannabis
871,4 kg de fleurs de cannabis
9,5 kg d'ambre de cannabis
56 g de cocaïne
0,9 kg de haschich
10 kg d'huile
Une grande quantité de stylos de vapotage

AUTRES SAISIES

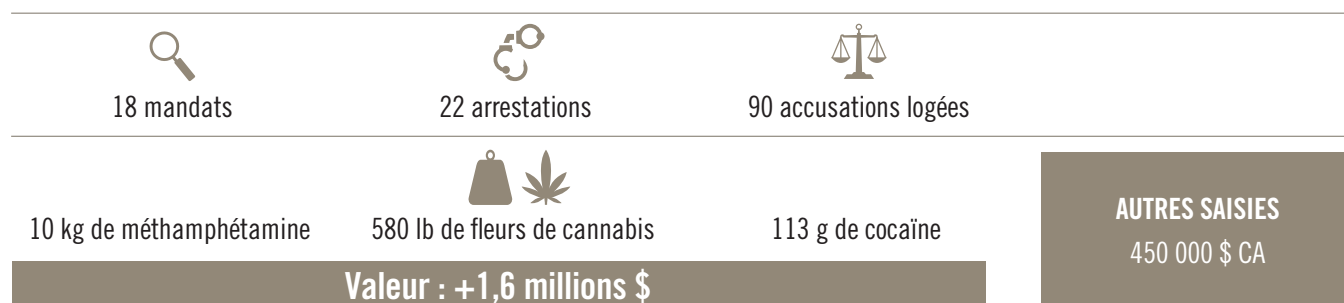
2,5 millions de \$ CA
580 000 \$ US
379 000 \$
(Devises chinoise et coréenne)
Équipements pour la culture
3 propriétés résidentielles d'une valeur
estimée à 5 090 000 \$ CA
4 véhicules

LA PROTECTION DE L'ONTARIO

ÉPAULER NOS PARTENAIRES DANS LA LUTTE CONTRE LE CRIME ORGANISÉ

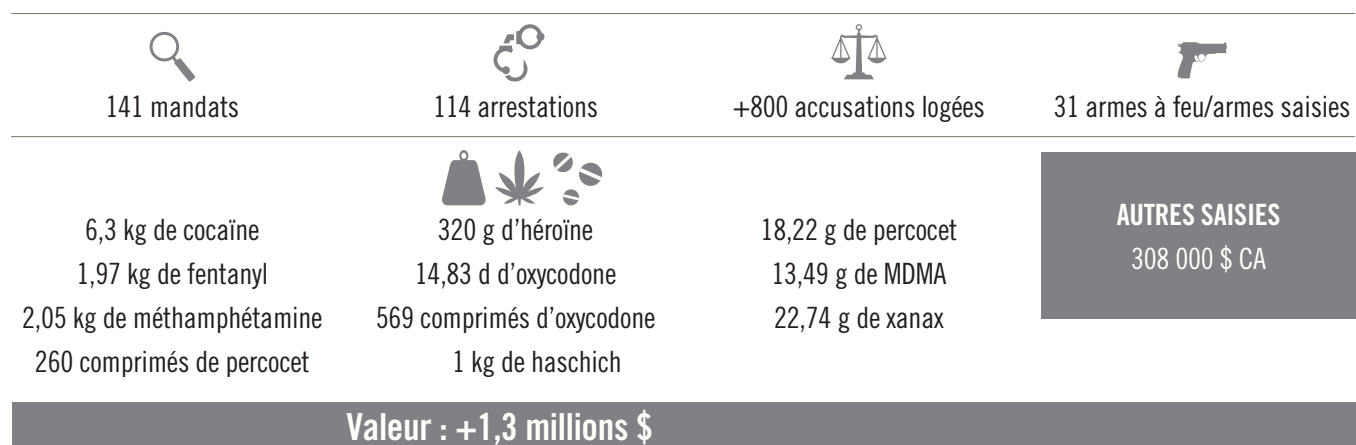
LE PROJET CACHE

Une enquête longue de quatre mois sur le trafic à grande échelle de cocaïne et de méthamphétamine dans les régions de York et de Waterloo. *La Police provinciale a épaulé les Services de police de York et de Waterloo.*



LE PROJET SUNDER

Une enquête longue de dix mois dirigée par le Service de police de Toronto portant sur des membres des bandes de rue dans la région du grand Toronto ayant des liens dans plusieurs autres parties de l'Ontario. *La Police provinciale a épaulé les Services de police/Services de police régionaux de Toronto, Thunder Bay, Barrie, Grand Sudbury, Ottawa, Sault Ste. Marie, York, Peel et Durham.*



LE PROJET SIPHON

Une enquête longue de sept mois dirigée par le Service de police régional de Peel portant sur des bandes de rue opérant dans les limites et dans le voisinage de la région de Peel. *La Police provinciale a épaulé les Services de police/Services de police régionaux de Peel, York, Waterloo, Durham, Toronto et Hamilton ainsi que le Service de renseignements criminels Ontario.*



LE PROJET VILLA

Une enquête longue de six mois portant sur le trafic à grande échelle de méthamphétamine et de cocaïne dans les régions de York et de Peel. *La Police provinciale a épaulé le Service de police régional de York.*



5 mandats



12 arrestations



75 accusations logées

5 kg de méthamphétamine

2 kg de cocaïne

400 g de kétamine



20,8 kg de fleur de cannabis

460 g de MDMA

Valeur : +716 000 \$

LE PROJET WONDERS

Une enquête sur le trafic de drogue longue de quatre mois portant sur le transport, entre la région du grand Toronto et Winnipeg, de substances contrôlées mis en emballage. *La Police provinciale a épaulé Winnipeg.*



9 mandats



11 arrestations



54 accusations logées



3 armes à feu/armes saisies

4,25 kg de cocaïne

387 g de fentanyl



2,2 kg de psilocybine

10 g de kétamine

15 g de crack

Valeur totale = 514 490,00 \$

AUTRES SAISIES

350 000 \$ CA

**Un travail de collaboration qui dépasse les limites juridictionnelles
dans le but de réduire les méfaits et la victimisation.**



*Réduire la
victimisation*

6 958 ENQUÊTES
AU COURS DES DERNIÈRES ANNÉES

HAUSSE DE 140%
PAR RAPPORT AUX
RESTRICTIONS/SAISIES EN 2019

+125 MILLIONS \$
CONFISQUÉS



ÉQUIPES PROVINCIALES

UNITÉ PROVINCIALE DE CONTRÔLE DES ARMES (UPCA)

Endiguer le flot illégal d'armes à feu, de munitions et d'explosifs.

Tableau 7-1

Saisies d'armes à feu	143
Saisies d'autres armes/dispositifs prohibés	258
Traques d'armes à feu	2 019
Autorisations judiciaires	118
Enquêtes collatérales aux É-U	83
Exécutions de mandats	107
Arrestations	17
Chefs d'accusations	161
Assistance à d'autres unités/agences	3 639
Demandes/rapports d'expert	10

107
mandats exécutés

17
arrestations

161
chefs d'accusations

UNITÉ PROVINCIALE DE CONFISCATION D'ACTIFS CRIMINELS (UPCAC)

Appliquer la loi pour que les criminels paient les conséquences économiques de la criminalité.

Tableau 7-2

	2018	2019	2020
Enquêtes	642	746	920
Restrictions/saisies	18 354 315 \$	51 247 543 \$	123 491 635 \$
Confiscations	5 780 565 \$	3 771 793 \$	2 990 885 \$

Enquêtes

642 en 2018

746 en 2019

920 en 2020

UNITÉ PROVINCIALE DE LUTTE CONTRE LES BANDES DE MOTARDS (ULBM)

Cibler les activités illégales des bandes de motards hors-la-loi.

Tableau 7-3

		2020
	52	23
	10	29
	731	72
	8	87
	106	65
	22	46
	57	319
	3	87
	34	28

Arrestations

39
en 2018

52
en 2019

23
en 2020

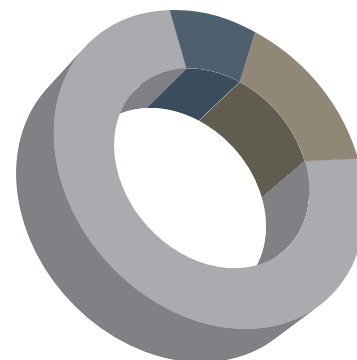
ÉQUIPES PROVINCIALES D'OPÉRATIONS POLICIÈRES CONJUGUÉES EN MATIÈRE DE CANNABIS (EPOPCC)

Lutter contre le marché illégal et dangereux des produits* du cannabis.

Tableau 8-1

Nombre total de chefs d'accusation	364
Nombre total d'arrestations	78
Nombre total de mandats exécutés	46
Nombre total de boutiques illégales de cannabis fermées	8
Saisies après interception par Postes Canada	1 (montant total de 8 300 \$)
Valeur totale des produits illégaux de cannabis saisis	166 622 874,55 \$
Valeur totale du manque à gagner sur les frais de douane	75 107 640,80 \$
Valeur totale des devises saisies	2 624 123,00 \$
Valeur totale des restrictions/saisies	(est) 5 717 000,00 \$

■ 46 mandats exécutés
■ 78 arrestations
■ 364 chefs d'accusation



MESURES DE LA POLICE PROVINCIALE POUR APPLIQUER LA LOI À L'ENCONTRE DES SITES DE PRODUCTION DE CANNABIS

Tableau 8-2

Nombre total de chefs d'accusation	369
Nombre total d'arrestations	211
Nombre total de mandats exécutés	57
Valeur totale des produits illégaux de cannabis saisis	156 516 845,00 \$
Nombre total de plantes de cannabis saisies	128 945
Valeur totale du manque à gagner sur les frais de douane	86 072 314,40 \$
Valeur totale des devises saisies	76 897,00 \$
Valeur totale des restrictions/saisies	516 450,00 \$
Nombre total d'armes à feu saisies**	42

369
chefs
d'accusation
au total

211
arrestations
au total

ÉQUIPE DE LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE DE TABAC (ELCT)

Enquêter sur l'introduction clandestine et le trafic de tabac de contrebande.

— **+1,2 MILLIONS \$ EN TABAC DE CONTREBANDE SAISIS** —

Des enquêtes de grande envergure en cours portant sur des criminels organisés qui produisent et distribuent le tabac de contrebande à l'échelle provinciale et nationale.

* Comprend les produits des types I – IV sous la Loi réglementant certaines drogues et autres substances (L.C. 1996, ch. 19).

** Comprend les armes à feu à autorisation restreinte, les fusils, les fusils de chasse, d'autres pistolets, les dispositifs prohibés, l'archerie.

LES UNITÉS DE LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ DE RUE DANS LA COLLECTIVITÉ (ULCRC)

Les Unités de lutte contre la criminalité de rue dans la collectivité, des équipes axées sur la mission à accomplir, sont intégrées aux détachements à travers la province et ciblent le commerce illicite de la drogue et la criminalité de rue, y compris les infractions contre les biens. Elles s'efforcent d'acquérir une connaissance approfondie des problèmes affectant les collectivités qu'elles desservent dans le but d'élaborer les stratégies appropriées pour réduire la victimisation.



2 267

Mandats *** exécutés



4 399

personnes inculpées



20 670

chefs d'accusation



369

armes à feu/armes saisies

+8,8 MILLIONS \$
en biens liés aux infractions saisis

+3,4 MILLIONS \$
en devises saisis

Tableau 9-1

Répartition par région	Région du Centre	Région du l'Est	Région du Nord-Est	Région du Nord-Ouest	Région du l'Ouest
Personnes inculpées	1 880	886	966	468	199
Chefs d'accusation au total	9 537	4 524	3 958	1 900	751

+118 MILLIONS \$ EN CANNABIS ILLÉGAL
+8,3 MILLIONS EN COCAINE



+1,4 MILLIONS EN FENTANYL
+2,0 MILLIONS EN MÉTHAMPHÉTAMINE

+173 MILLIONS \$
en drogues saisies
+96% plus qu'en 2019

BRIGADE DE RECHERCHE DES FUGITIFS (BREF)

Appréhender les individus qui représentent une menace sérieuse pour les collectivités de l'Ontario.

Graphique 5-1

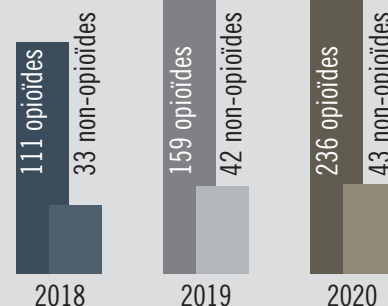


*** Comprend les mandats (mandats touchant les téléphones et autres appareils mobiles, mandats de localisation, ordonnances de communication, mandats sous la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, mandats sous le Code criminel etc.) ainsi que l'exécution des mandats de perquisition (propriétés résidentielles et commerciales).

UNE ÉPIDÉMIE MORTELLE

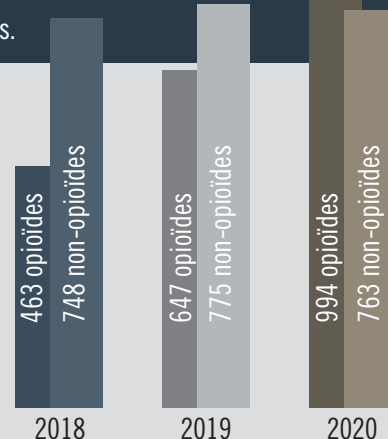
Les agentes et agents de la Police provinciale ont administré la naloxone à 108 reprises en 2020. Depuis le déploiement, en 2017, de cet outil qui sauve des vies, les agentes et agents ont sauvé 210 vies.

SURDOSES SOUPÇONNÉES/SURDOSES MORTELLES



L'augmentation du nombre de cas mortels et non-mortels de surdoses soupçonnées ou de surdoses en 2020 peut être attribuée à de nombreux facteurs, y compris sans s'y limiter, à l'offre de plus en plus volatile et sans contrôle des drogues, aux obstacles qui gênent l'accès aux services de minimisation des conséquences et aux traitements, et à la distanciation sociale et l'isolement qui ont entraîné plus de personnes à utiliser les drogues alors qu'elles étaient seules.

SURDOSES SOUPÇONNÉES/SURDOSES NON-MORTELLES

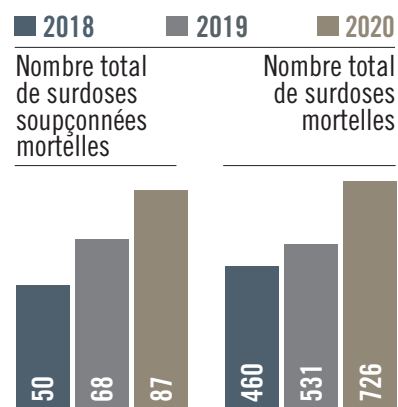


PAR RÉGION

Tableau 9-1

Central Region

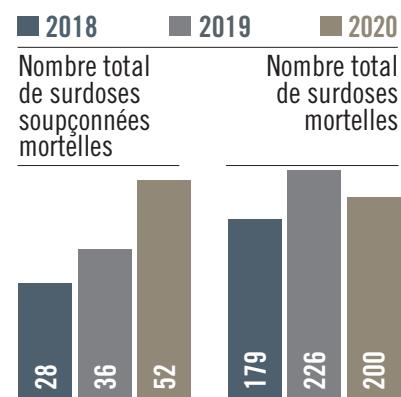
	2018	2019	2020
Surdoses soupçonnées/surdoses mortelles			
Opioides	40	58	75
Non-opioides	10	10	12
Surdoses soupçonnées/surdoses non-mortelles			
Opioides	198	267	340
Non-opioides	262	264	386



PAR RÉGION

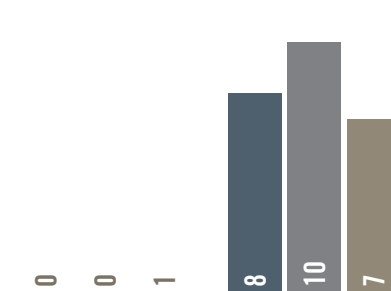
Région De l'Est

	2018	2019	2020
Surdoses soupçonnées/surdoses mortelles			
Opioïdes	20	24	42
Non-opioïdes	8	12	10
Surdoses soupçonnées/surdoses non-mortelles			
Opioïdes	45	70	110
Non-opioïdes	134	156	90



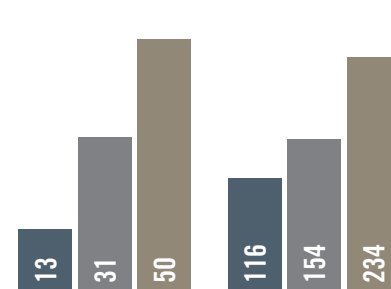
Division de la sécurité de la circulation

	2018	2019	2020
Surdoses soupçonnées/surdoses mortelles			
Opioïdes	0	0	1
Non-opioïdes	0	0	0
Surdoses soupçonnées/surdoses non-mortelles			
Opioïdes	5	5	3
Non-opioïdes	3	5	4



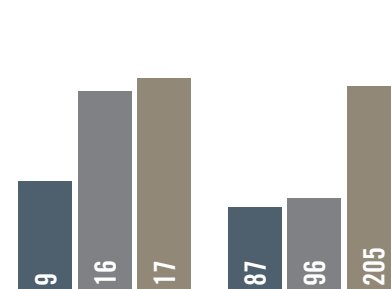
Région du Nord-Est

	2018	2019	2020
Surdoses soupçonnées/surdoses mortelles			
Opioïdes	9	25	44
Non-opioïdes	4	6	6
Surdoses soupçonnées/surdoses non-mortelles			
Opioïdes	49	70	176
Non-opioïdes	67	84	58



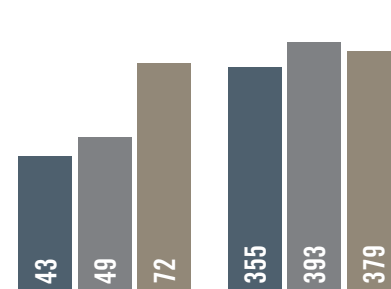
Région du Nord-Ouest

	2018	2019	2020
Surdoses soupçonnées/surdoses mortelles			
Opioïdes	7	13	15
Non-opioïdes	2	3	2
Surdoses soupçonnées/surdoses non-mortelles			
Opioïdes	27	32	130
Non-opioïdes	60	64	75



Région de l'Ouest

	2018	2019	2020
Surdoses soupçonnées/surdoses mortelles			
Opioïdes	34	38	59
Non-opioïdes	9	11	13
Surdoses soupçonnées/surdoses non-mortelles			
Opioïdes	135	198	231
Non-opioïdes	220	195	148



UNE CYBER-MENACE EN ÉVOLUTION CONSTANTE

Tableau 10-1

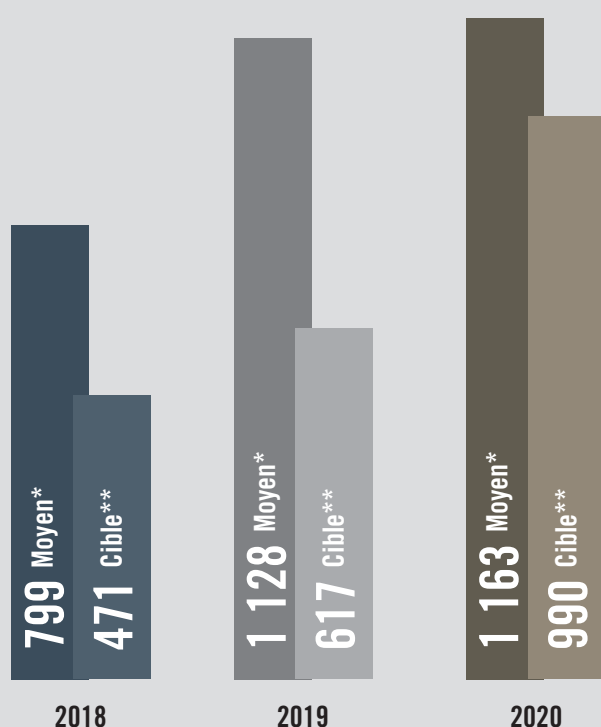
	2018		2019		2020	
	Moyen*	Cible**	Moyen*	Cible**	Moyen*	Cible**
Crimes rendus faciles par l'internet						
Cyberintimidation/harcèlement/traque furtive	24	9	62	31	51	11
Faux appels d'urgence/alerte malveillante	4	0	1	0	0	0
Usurpation d'identité/usurpation de carte SIM	0	0	0	0	35	9
Fraude par internet	80	98	356	244	508	515
Hameçonnage/extorsion par courriel	0	0	0	0	16	20
Cybercriminalité						
Atteinte à la protection des données/vol des données ¹		1	7	8	6	21
Déni de service/défiguration de site Web	0	1	0	1	0	0
Méfait aux données/rançongiciel/logiciel malveillant ³		12	3	18	3	16
Utilisation non-autorisée d'un ordinateur	1	0	3	3	5	6
Autres	686	350	696	312	539	392
Total	799	471	1 128	617	1 163	990

* Des technologies numériques utilisées pour commettre une infraction.

** Des technologies numériques ciblées par une infraction.

TENDANCE VERS LE HAUT

Graphique 7-1



CYBERMENACES

■ 1 273 en 2018
 ■ 1 745 en 2019
 ■ 2 154 en 2020





Absence de
frontières
physiques ou
virtuelles

LA TRAQUE DES PRÉDATEURS ET CEUX PORTÉS DISPARUS

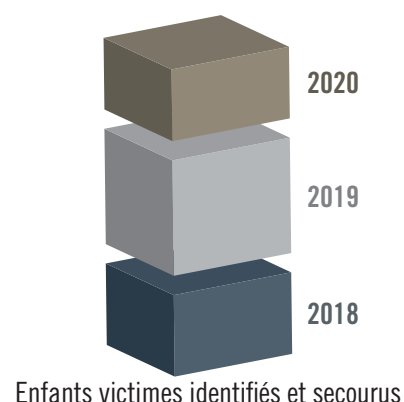
La stratégie provinciale, sous la direction de l'Unité de l'exploitation sexuelle des enfants (UESE) de la Police provinciale, représente une approche intégrée en ce qu'il s'agit de l'un des problèmes de sécurité publique les plus préoccupants. Cette équipe réunissant des experts en matière d'enquête, des analystes judiciaires, des juristes de la Couronne et le personnel des services aux victimes, propose une approche totalement intégrée et coordonnée par rapport aux infractions perpétrées sur Internet contre les enfants dans l'Ontario. Les partenaires comprennent 26 services de police municipale, le ministère du Procureur général et le Secrétariat ontarien des services aux victimes.

Depuis 2006, la Stratégie a permis d'initier plus de 58 000 enquêtes, d'identifier et de secourir plus de deux mille enfants victimes, d'aboutir à plus de six mille arrestations et plus de 22 000 chefs d'accusation.

STRATÉGIE PROVINCIALE DE PROTECTION DES ENFANTS CONTRE L'EXPLOITATION ET LES AGRESSIONS SEXUELLES SUR INTERNET

Tableau 11-1

	2018	2019	2020
Enfants victimes identifiés et secourus	248	351	218
Nouvelles enquêtes lancées	4 397	5 975	7 455
Personnes arrêtées et accusées	541	580	578
Chefs d'accusation*	2 160	2 202	2 395
Personnes accusées – 18 ans et plus	483	513	501
Récidivistes accusés	58	92	108
Accusations de distribution non-consensuelle d'images intimes	39	21	24
Orientation des victimes vers les services de counseling**	462	435	372



Incidents de distribution non-consensuelle d'images intimes

	2018	2019	2020
Victimes de moins de 18 ans	108	118	60
Victimes de plus de 18 ans	38	18	19
Contrevenants de moins de 18 ans	30	49	51
Contrevenants de plus de 18 ans	30	49	51

+2 000
CHEFS
D'ACCUSATIONS
AU TOTAL

* Outre les nombreuses accusations liées aux infractions mentionnées ci-haut, les accusations se rapportent aussi à la drogue, aux armes à feu et à l'extorsion.

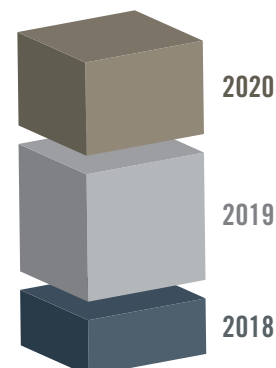
** Rapporté pour la première fois en 2019.

L'UNITÉ DE L'EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS (UESE) DE LA POLICE PROVINCIALE

L'UESE de la Police provinciale est une équipe spécialisée constituée d'experts dans la traque et le ciblage des prédateurs responsables de la production, l'importation/exportation, la vente, la distribution et l'accès à la pornographie juvénile ainsi que la possession de pornographie juvénile. L'équipe enquête également sur le leurre d'enfants, le tourisme sexuel impliquant des enfants et l'enregistrement voyeuriste des enfants dans l'Ontario. L'UESE fournit aussi de l'aide aux services de police qui ne disposent pas des ressources techniques et de l'expertise pour mener efficacement de telles enquêtes dans les régions que ces services desservent.

Tableau 12-1

	2018	2019	2020
Enfants victimes identifiés et secourus	44	101	74
Nouvelles enquêtes initiées	477	584	417
Personnes arrêtées et accusées	73	84	73
Chefs d'accusation*	272	288	363
Personnes accusées – 18 ans et plus	54	75	55
Récidivistes accusés	9	2	10
Accusations de distribution non-consensuelle d'images intimes	0	4	8
Orientation des victimes vers le counseling**	-	9	44



Enfants victimes identifiés et secourus

4 159 personnes
ont été signalées à la
Police provinciale comme
ayant disparu en 2020

336 personnes
demeurent introuvables
au-delà de 30 jours dans les
régions desservies par la
Police provinciale*

*Entre le 11 novembre 1935 et le 28 décembre 2020.

L'Unité des personnes disparues et des corps non-identifiés est un partenariat de la Police provinciale avec le Bureau du coroner en chef de l'Ontario et le Service de médecine légale de l'Ontario. Exerçant son activité en tant que Centre ontarien pour les personnes disparues et les restes non-identifiés, l'équipe épaulé, à travers l'analyse, les renseignements et la criminalistique, les enquêtes visant à établir de possibles liens entre des personnes non-identifiées et des personnes disparues.



SÉCURITÉ ET ASPECT PRATIQUE

DANS LA DÉCLARATION DES COLLISIONS

À la suite d'une analyse en profondeur des centres de déclaration des collisions, la Police provinciale accroît le déploiement de ces centres qui constituent une alternative sécuritaire à l'intervention policière sur le lieu d'une collision. Cette solution viable pour limiter les risques et utiliser judicieusement les ressources épuisables prévoit des emplacements pratiques où les parties concernées peuvent elles-mêmes déclarer, sous la supervision d'un membre de la Police provinciale, les collisions ayant provoqué des dommages aux biens.

Tandis qu'il y a une augmentation des emplacements idéaux dans les régions de l'ouest, de l'est et du centre que la Police provinciale dessert :

- Le risque est réduit en ce qui concerne les décès ou les blessures graves aux automobilistes, parties impliquées dans une collision et premiers intervenants qui sont sur place ainsi que le risque d'une collision secondaire
- Les pertes et les conséquences économiques des interruptions à la chaîne logistique seront réduites
- Les retards diminueront et les automobilistes gagneront du temps et se déplaceront plus facilement
- Les émissions causées par la congestion routière diminueront, avec pour résultat un impact minimal sur l'environnement
- Les gains en efficacité en première ligne iront vers l'éducation préventive et les initiatives d'application de la loi contre les individus qui font les mauvais choix lorsqu'ils conduisent et adoptent des comportements à haut risque au volant.

+204 mille

collisions de véhicules automobiles ont été signalées à travers la province ces trois dernières années sur les routes où la Police provinciale effectue des patrouilles.

85% non-mortelles

de ces collisions de véhicules automobiles n'ont pas fait de morts, de blessés ou n'ont pas occasionné d'importants dégâts aux véhicules.



Pour les besoins de déclaration des collisions, une collision est définie comme étant le contact qui résulte du mouvement d'un véhicule automobile ou son chargement, occasionnant des dommages aux biens, des blessures ou la mort. Le mot « collision » indique que le point de contact initial implique au moins un véhicule automobile.

L'exigence que la police intervienne et enquête sur place s'applique aux collisions qui occasionnent des blessures ou décès; aux collisions dans lesquelles les véhicules utilitaires sont impliqués, l'activité criminelle est suspectée (y compris la conduite avec les facultés affaiblies par l'alcool et/ou les drogues), il y a des dégâts à d'autres biens ou lorsqu'une partie en cause dans la collision n'est pas restée sur place, lorsque des piétons ou des cyclistes sont impliqués, lorsqu'un incident éclate entre les automobilistes ou lorsque les automobilistes refusent d'échanger les renseignements.

**En tenant compte de la durée du déplacement et de l'enquête,
la durée moyenne par collision par agent/e est estimée à 3,3 heures.**

ROUTES, VOIES NAVIGABLES ET SENTIERS

Il y a eu une baisse globale du nombre de collisions sur les routes que patrouille la Police provinciale. Cette baisse peut être attribuée, en partie, aux restrictions liées à la pandémie de COVID-19 qui ont contraint les gens à rester à la maison, entraînant ainsi une réduction des déplacements et du volume entre mars et décembre. En retour, il y a eu moins de contrôles routiers.

Les accusations de conduite avec les facultés affaiblies ont augmenté par rapport à 2019, passant à 9 409 ce, même si les établissements agréés ont fonctionné à capacité réduite ou étaient fermés et bien que les déplacements et le volume aient régressé. Il convient de noter, cependant, que le nombre de collisions dans lesquelles l'alcool/les drogues étaient un facteur a, dans l'ensemble, diminué. Malheureusement, les décès sur les voies navigables et hors-routes, 32 et 23 respectivement, ont augmenté – le plus élevé depuis plus de cinq ans. Les décès associés aux véhicules automobiles pour la neige ont diminué par un, passant à 13 alors qu'il y en avait 14 en 2018 et 2019. La situation pourrait être attribuée, en partie, à une augmentation de la vente et de l'utilisation des véhicules de plaisance. Les données y relatives apparaissent dans les pages qui suivent.

CHEFS D'ACCUSATION LES « 4 GRANDS »

Graphique 8-1

	2018	2019	2020
Vitesse	214 586	202 603	168 533
Distraction au volant (Code de la route 78.1)	13 444	8 628	3 928
Ceinture de sécurité	14 093	11 723	5 961
Facultés affaiblies	8 945	9 377	9 409

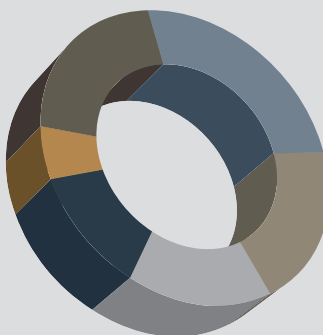


Malheureusement,
le nombre de
motocyclistes
décédés a
augmenté de 35%,
la plus forte
augmentation depuis 2017.

À TRAVERS LA PROVINCE

Graphique 8-2

- 26,0% Région du Centre
- 19,4% Région de l'Est
- 15,9% Division de la sécurité de la circulation
- 19,4% Région du Nord-Est
- 5,6% Région du Nord-Ouest
- 21,0% Région de l'Ouest




424 155
accusations
ont été logées dans la
province en 2020

CHEFS D'ACCUSATION EN VERTU DES LOIS FÉDÉRALE ET PROVINCIALE

	2018	2019	2020
<i>Code de la route</i>	375 420	352 668	269 367
<i>Code criminel – circulation</i>	12 552	13 158	13 790
<i>Code criminel – autre</i>	83 377	91 651	90 344
<i>Lois sur les permis d'alcool</i>	7 899	7 437	6 634
<i>Loi réglementant certaines drogues et autres substances</i>	9 326	6 945	9 302
<i>Loi fédérale sur le cannabis*</i>	65	787	1 185
<i>Loi provinciale sur le cannabis*</i>	631	3 419	3 009
<i>Autre</i>	38 605	37 652	30 524
Total	527 875	513 717	424 155

**Baisse de
19,6%
de 2018
à 2020**

* La compilation des données a débuté le 17 octobre 2018.

Tableau 13-1

Privilégiant la
sécurité de la
circulation



COLLISIONS DE VÉHICULES MOTORISÉS (CVM)*

Tableau 14-1



À travers la province	Région du Centre	Région de l'Est	Division de la sécurité de la circulation	Région du Nord-Est	Région du Nord-Ouest	Région de l'Ouest
Mortelles	58	59	39	41	23	101
Blessures corporelles	1 503	1 243	2 214	649	238	1 863
Dommages matériels	8 710	8 113	15 035	3 757	2 058	10 701
Total	10 271	9 415	17 288	4 447	2 319	12 665
Liées à l'alcool/aux drogues	530	456	412	190	109	632
Liées à la présence d'animaux	1 793	2 093	505	1 167	738	3 342
Liées à la vitesse	1 469	1 217	3 771	656	295	1 676
Liées à l'inattention	1 507	1 323	567	725	307	1 805
Personnes tuées	60	59	41	46	26	109
Personnes blessées	2 139	1 659	3 132	874	302	2 696

* Sur les autoroutes, routes et sentiers que patrouille la Police provinciale (MSV et VHR).

Tableau 14-2

	2018	2019	2020
Mortelles	326	335	321
Blessures corporelles	10 751	10 170	7 710
Dommages matériels	61 574	65 092	48 374
Total	72 651	75 597	56 405
Liées à l'alcool/aux drogues	2 292	2 439	2 329
Liées à la présence d'animaux	10 602	10 954	9 638
Liées à la vitesse	12 215	12 794	9 084
Liées à l'inattention	9 157	8 508	6 234
Personnes tuées	367	367	341
Personnes blessées	15 718	14 843	10 802



INCIDENTS MORTELS ET DÉCÈS

Tableau 15-1

351

incidents mortels sur les routes,
les voies navigables et les sentiers

373

personnes tuées sur les routes,
les voies navigables et les sentiers

À travers la province	Région du Centre	Région de l'Est	Division de la sécurité de la circulation	Région du Nord-Est	Région du Nord-Ouest	Région de l'Ouest
Véhicule routier	50	50	39	33	19	94
Véhicule hors-route	6	5	0	5	3	4
Véhicule automobile pour la neige*	2	4	0	4	0	3
Incidents nautiques	9	6	0	8	1	6
Total	67	65	39	50	23	107

À travers la province	Région du Centre	Région de l'Est	Division de la sécurité de la circulation	Région du Nord-Est	Région du Nord-Ouest	Région de l'Ouest
Véhicule routier	52	50	41	38	22	102
Véhicule hors-route	6	5	0	5	3	4
Véhicule automobile pour la neige*	2	4	0	4	0	3
Incidents nautiques	10	6	0	9	1	6
Nombre total de décès	70	65	41	56	26	115

* Reflète les valeurs saisonnières.

Tableau 15-2

Véhicule routier

	2018	2019	2020
Incidents mortels	297	304	285
Personnes tuées	335	335	305
Liés à l'alcool/ aux drogues	58	56	47

Véhicule hors-route

	2018	2019	2020
Incidents mortels	17	21	23
Personnes tuées	19	21	23
Liés à l'alcool/ aux drogues	8	9	7

Véhicule automobile pour la neige

	2018	2019	2020
Incidents mortels	14	12	13
Personnes tuées	14	14	13
Liés à l'alcool/ aux drogues	6	5	6

Incidents nautiques

	2018	2019	2020
Incidents mortels	20	16	30
Personnes tuées	24	18	32
Liés à l'alcool/ aux drogues	7	7	7



Les
«4 GRANDS»
sont
mortels

PRINCIPAUX FACTEURS DE CAUSALITÉ

DES COLLISIONS MORTELLES SUR LES ROUTES

Tableau 16-1

	2018	2019	2020
CVM où la vitesse est un facteur	71	60	56
CVM mortels où l'alcool/les drogues sont un facteur	58	56	47
CVM où l'inattention est un facteur	50	51	42
Total	297	304	285
Personnes tuées qui ne portaient pas la ceinture de sécurité	45	59	52
Nombre total de personnes tuées	335	335	305

Pourcentage selon quelques facteurs principaux de causalité

	2018	2019	2020
Vitesse	24%	20%	20%
Alcool/drogues	20%	18%	16%
Inattention	17%	17%	15%
Ceinture de sécurité	13%	18%	17%

Graphique 9-1

Pourcentage selon
quelques facteurs
principaux de causalité

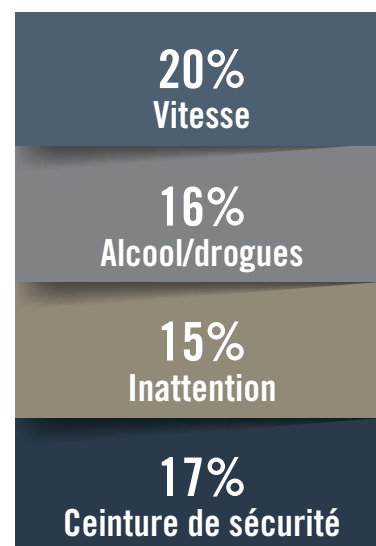


Tableau 16-2

À travers la province	Région du Centre	Région de l'Est	Division de la sécurité de la circulation	Région du Nord-Est	Région du Nord-Ouest	Région de l'Ouest
CVM où la vitesse est un facteur	7	10	5	10	4	20
CVM mortelles où l'alcool/les drogues sont un facteur	7	8	3	3	4	22
CMV où l'inattention au volant est un facteur	4	11	3	5	0	19
Total	50	50	39	33	19	94
Personnes tuées en ne portant pas la ceinture	4	12	5	9	6	16
Nombre total de personnes décédées	52	50	41	38	22	102

Pourcentage de collisions mortelles	Région du Centre	Région de l'Est	Division de la sécurité de la circulation	Région du Nord-Est	Région du Nord-Ouest	Région de l'Ouest
Vitesse	14%	53%	10%	30%	10%	21%
Liées à l'alcool/aux drogues	14%	42%	6%	9%	10%	23%
Inattention	8%	58%	6%	15%	0%	20%
Ceinture de sécurité	8%	55%	10%	24%	15%	16%

LES VICTIMES

DE COLLISIONS DE VÉHICULES MOTORISÉS

Tableau 17-1

	2018	2019	2020
Personnes tuées (total)	367	367	341
- Personnes tuées (liées à la vitesse)	89	77	72
- Personnes tuées (liées à l'inattention)	59	62	48
- Personnes tuées (liées à l'alcool/aux drogues)	80	73	65
- Personnes tuées (pas de ceinture de sécurité)	45	59	52
- Personnes tuées (pas de casque)	25	19	15
- Piétons	24	41	52
Personnes blessées	15 718	14 843	10 802
Nombre total de victimes	16 085	15 210	11 143

11 143
victimes dans
les collisions
de véhicules
motorisés
en 2020

Tableau 17-2

À travers la province	Région du Centre	Région de l'Est	Division de la sécurité de la circulation	Région du Nord-Est	Région du Nord-Ouest	Région de l'Ouest
Personnes tuées (total)	60	59	41	46	26	109
- Personnes tuées (liées à la vitesse)	8	13	5	16	5	25
- Personnes tuées (liées à l'inattention)	4	11	3	9	0	21
- Personnes tuées (liées à l'alcool/aux drogues)	13	9	3	6	6	28
- Personnes tuées (pas de ceinture de sécurité)	4	12	5	9	6	16
- Personnes tuées (pas de casque)	4	2	0	2	4	3
- Piétons	9	9	14	4	3	13
Personnes blessées	2 139	1 659	3 132	874	302	2 696
Nombre total de victimes	2 199	1 718	3 173	920	328	2 805

CONDUITE AVEC LES FACULTÉS AFFAIBLIES

CAMPAGNES R.I.D.E. DURANT L'ANNÉE

1. Portal SIMS du MTO Code de la Route Art. 48, 48.1, 48.2.1, 48.02, 48.3.3, 48.2.2, 48.0.4 2. Incidents résolus sous le code DUC (9205-9287) ou incidents entraînant une accusation de conduite avec les facultés affaiblies (CC253, 254, 255, 320.14, 320.15)

3 378

suspensions par suite d'indication 'warn' (attention) et de tolérance zéro¹

5 172

incidents de conduite avec les facultés affaiblies²

en 2018

3 386

suspensions par suite d'indication 'warn' (attention) et de tolérance zéro¹

5 638

incidents de conduite avec les facultés affaiblies²

en 2019

2 556

suspensions par suite d'indication 'warn' (attention) et de tolérance zéro¹

5 572

incidents de conduite avec les facultés affaiblies²

en 2020

LES COLLISIONS DE GROS CAMIONS

Tableau 18-1

	2018	2019	2020	
Mortelles	54	90	57	10,7% en 2018
Blessures corporelles	1 143	1 079	868	11,2% en 2019
Dommages matériels	6 523	7 269	5 218	11% en 2020
Total	7 720	8 438	6 143	

VÉHICULES UTILITAIRES – APPLICATION DE LA LOI

Tableau 18-2

Accusations logées	2018	2019	2020
Excès de vitesse	3 385	2 013	1 144
Limiteur de vitesse	556	513	239
Avertisseur d'appareil de mesure de vitesse	11	16	12
Ceinture de sécurité	1 314	712	237
Distracted au volant	636	234	91
Suivre de trop près	367	289	73
Déplacement vers la gauche	69	54	5
Changement de voie dangereux	97	68	27
Changement de voie non-sécuritaire	30	17	6
Autres violations liées à la circulation	1 510	1 109	568
Documents	5 229	3 780	2 043
Équipement défectueux	1 897	1 528	1 213
Détachement de roues	59	30	23
Pièces détachées	37	36	20
<i>Loi sur les permis d'alcool</i>	17	6	9
Permis de conduire suspendu	94	58	25
<i>Code criminel</i>	68	36	14
Mesures d'application de la loi			
Suspension du permis – avertissement	11	19	4
<i>Code de la route</i> – mise en fourrière	30	14	7
Véhicules hors service	1 348	965	757
Retrait de plaques	249	154	89
Nombre total d'avertissements	4 153	2 438	1 927
Inspections – Commercial Vehicle Safety Alliance			
Niveau 1	2 804	2 038	1 457
Niveau 2	737	584	399
Niveau 3	1 063	718	345
Niveau 4	293	152	52

* Plus de 4 500 kg seulement.

LES COLLISIONS DE MOTOCYCLETTES

Âge des motocyclistes

Tableau 19-1

	2018	2019	2020
Moins de 25 ans	3	3	2
25-34 ans	6	2	6
35-44 ans	8	4	3
45-54 ans	11	10	9
55-64 ans	7	7	10
65-74 ans	0	1	10
+75 ans	1	0	2

Jour de la semaine

Tableau 19-2

	2018	2019	2020
Lundi	7	3	1
Mardi	3	3	6
Mercredi	2	1	2
Jeudi	6	6	5
Vendredi	4	3	11
Samedi	5	8	8
Dimanche	9	3	9

Incidents par mois

Graphique 10-1

2020



Profil des motocyclistes

Tableau 19-3

	2018	2019	2020
Conducteur/conductrice	34	24	39
Passager/passagère	2	3	3

Sexe

Tableau 19-4

	2018	2019	2020
Femmes	4	5	5
Hommes	32	22	37



88% des personnes décédées étaient des hommes

48% des victimes avaient entre 55 et 74 ans

Facteurs de causalité

Tableau 19-5

	2018	2019	2020
Alcool/drogues	11	5	4
Vitesse	15	3	10
Inattention	1	5	9
Présence des animaux	0	0	0

Nombre total de motocyclistes décédés

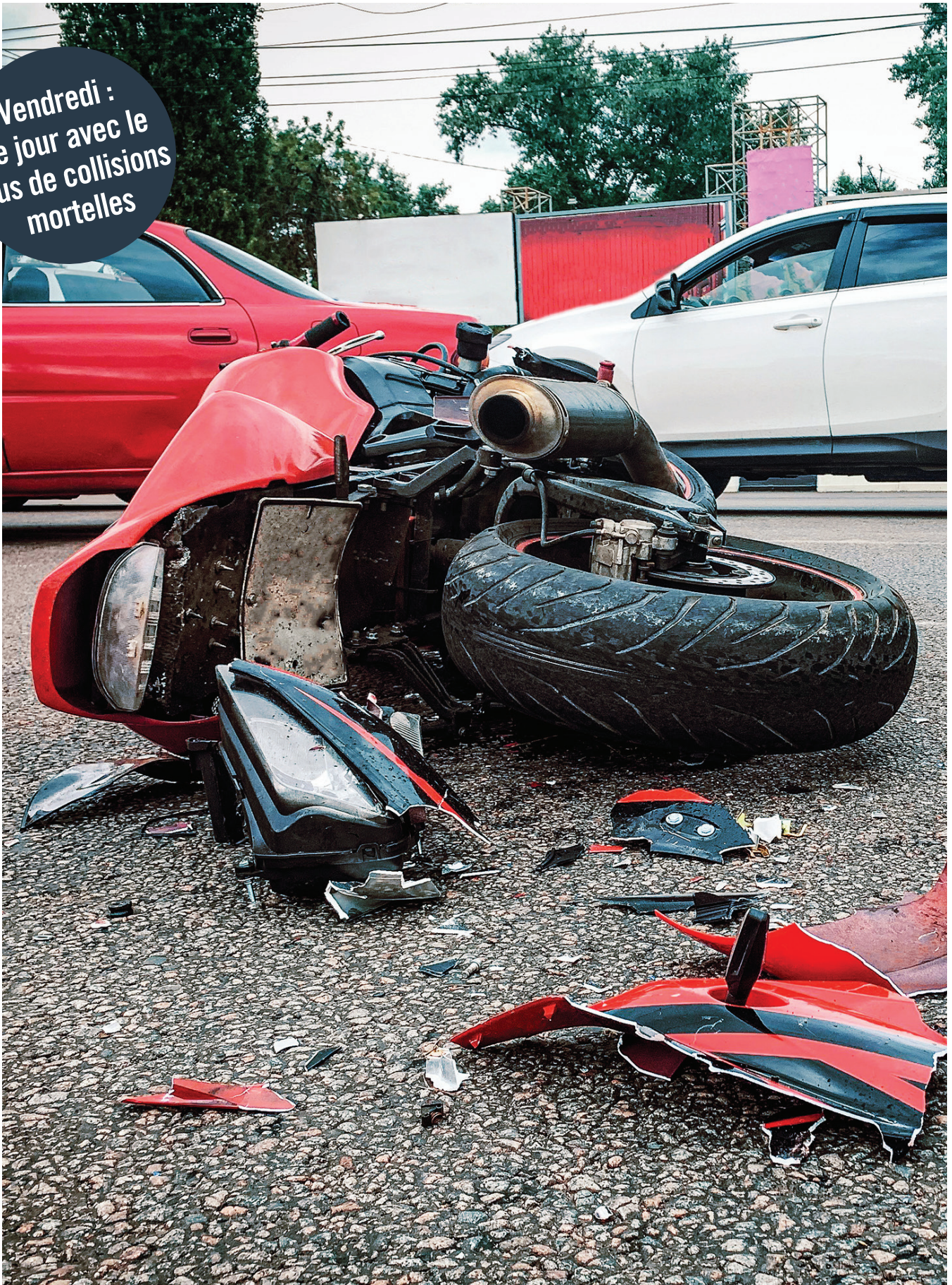
La vitesse a été la cause principale de collisions suivie par la conduite inattentive et les facultés affaiblies par l'alcool/les drogues.

36
en 2018

27
en 2019

42
en 2020

Vendredi :
le jour avec le
plus de collisions
mortelles





L'EXCELLENCE AU DESSUS DE TOUT

AVEC DES YEUX DANS LE CIEL

Les Services d'aviation constituent une composante majeure des opérations de la Police provinciale. Exécutant toute une gamme de missions, la flotte aérienne de la Police provinciale est équipée de la technologie de pointe, ce qui fait qu'elle est indispensable pour les enquêtes, la gestion de la circulation et l'intervention dans les situations d'urgence.

Au début de 2020, la deuxième phase de l'intégration graduelle des SATP dans les interventions de la Police provinciale a débuté. Des SATP moins lourds qui se déplacent moins rapidement et volent à plus basse altitude avaient été alloués aux Équipes d'intervention en cas d'urgence (EIU) et aux Unités tactique et de secours (UTS). Destinés principalement pour le déploiement rapide lors des opérations à haut risque, les SATP de plus petite taille accroissent la sécurité des agentes et agents et du public et permettent une évaluation rapide de la situation pour un déploiement accéléré et pour la surveillance aérienne en attendant qu'un dispositif plus conséquent soit en place sur le terrain.

33%

25%

8%

34%

Réduction de l'incertitude et sauvetage de vies

MISSIONS DES SATP POUR SOUTENIR :

- Les enquêtes criminelles (33%)
- La recherche et le sauvetage (25%);
- La reconstitution des collisions mortelles ou celles ayant fait des blessés (8%)
- Plusieurs autres priorités opérationnelles et événements majeurs (34%)



Hélicoptères

1 138
heures

CONSACRÉES À SOUTENIR :

- Des enquêtes
- La recherche et le sauvetage, l'évacuation sanitaire, l'intervention dans le cas d'incendies de forêt et les opérations tactiques et de secours
- La gestion de la circulation/des opérations de poursuite
- L'Unité des hélicoptères a localisé 31 personnes disparues ou égarées et a aidé les EIU et l'Unité canine à localiser 46 autres personnes.

Avions à voilure fixe

3 439
heures

CONSACRÉES À SOUTENIR :

- Des initiatives de dissuasion et d'application de la loi sur les routes
- Le déploiement rapide
- L'observation stratégique
- Le Pilatus a transporté 3 574 passagers et 126 détenus.



RÉCOMPENSES POUR ÉTATS DE SERVICE À LA POLICE PROVINCIALE

**40
ANS**

- 7 membres en uniforme
- 2 membres du personnel civil

**30
ANS**

- 186 membres en uniforme
- 24 membres du personnel civil
- 1 agent spécial
- 3 membres de la police auxiliaire

**20
ANS**

- 216 membres en uniforme
- 68 membres du personnel civil
- 1 agent spécial
- 13 membres de la police auxiliaire



MÉDAILLE/PIÈCE DE LA POLICE PROVINCIALE POUR LE MAINTIEN DE LA PAIX

- 2 membres en uniforme

CITATIONS DU COMMISSAIRE

SAUVETAGE

- 41 membres en uniforme
- 1 agent spécial

BRAVOURE

- 16 membres en uniforme

CITATIONS DU COMMISSAIRE

- 125 membres en uniforme
- 4 civils

RÉCOMPENSES DU PROGRAMME DE POLICE AUXILIAIRE

Prix du Surintendant de la police auxiliaire Joseph Judge

Agent provincial David Hallett

Prix du Surintendant en chef de la police auxiliaire Terry Harkins

Sergente d'état-major (à la retraite) Laura Ambrose

Prix de la famille Kruger

Agente de la police auxiliaire Theresa Matte

D'autres renseignements sur les Récompenses et Reconnaissances de la Police provinciale disponibles sur opp.ca

PRIX ACCOLADE DE LA POLICE PROVINCIALE

Agent de l'Année

Agent-détective Joseph Chiaramida

Employée civile de l'Année

Leslie Jean

Membre Auxiliaire de l'Année

Inspecteur auxiliaire David Lee

Prix Jim Potts

Sergent d'état-major Adam Illman

Valorisation et soutien des gens

Inspecteur Marcel Beaudin

Application de la loi

Agent provincial Anthony Merrall (Individuel)
Unité de lutte contre la criminalité de rue dans la
collectivité, Région du Centre (Équipe)

Enquêtes

Agent provincial Michael MacDonald (Individuel)
Projet Shildon (Équipe)

Innovation & créativité

Jonathan Asling (Individuel)
Bureau des services de communications et de
technologie, Projet Efficience en première ligne (Équipe)

Dévouement

Mlle. Leanna Hocevar-Degagne

Réalisation d'équipe

Projet Hope

Service communautaire

Sergent d'état-major Patrick Armstrong

Partenariat

Sergent Michael Zelasko (Individuel)
Projet Hobart (Équipe)

PRIX AMÉTHYSTE POUR LES RÉALISATIONS EXCEPTIONNELLES DES MEMBRES DE LA FONCTION PUBLIQUE DE L'ONTARIO

ÉQUIPE DE L'INTERVENTION ET DE L'AIDE AUX VICTIMES, POLICE PROVINCIALE

Inspectrice-détective Karen Arney

Sergente d'état-major détective Elizabeth Belanger

Sergente d'état-major détective Tracey Bednarczyk

Sergente d'état-major détective Paula Rossewy

Sergente d'état-major Dayna Wellock

Kara Brooks

Kate Fountain

LaRae Krieger

PRIX COMMÉMORATIF ERIC NYSTEDT POUR LA CONDITION PHYSIQUE

Agent provincial Benjamin Kenter

Agente-détective Tigera Longstreet

Agent provincial Matthew Ormsby

Agente provinciale Samantha Selkirk

OPP YOUTH FOUNDATION

Prix de l'Engagement exceptionnel auprès de la jeunesse

Sergent David Lamme

Agent provincial Amarjit Mangat

RÉCOMPENSES DE L'ONTARIO WOMEN IN LAW ENFORCEMENT

Agente de l'année

Sergente d'état-major détective Sharon Hanlon

Mentorat et accompagnement professionnel

Sergente-détective Trina Gosse

Travail d'équipe

Agente provinciale Amanda Chilvers

Leadership

Sergente (à la retraite) Kathy McCormack

Excellence dans la performance

Sergente Jennifer Neamtz

ORDRE DU MÉRITE

des corps policiers

Inspectrice Lori Doonan, M.O.M.

Surintendant-détective Mark Loader, M.O.M.

Surintendante en chef Karen Meyer, M.O.M.

Paula Brown, M.O.M.

MÉDAILLE DU SOUVERAIN POUR LES BÉNÉVOLES

Agente de la police auxiliaire Sharon Treleven

PRIX D'EXCELLENCE DE JUSTICE CANADA

pour les services de police axés sur la victime

Inspectrice (à la retraite) Angie McCollum

INTERNATIONAL ASSOCIATION OF CHIEFS OF POLICE

PRIX 40 UNDER 40

Sergent Kristopher Wood

ORDRE IMPÉRIAL DES FILLES DE L'EMPIRE

PRIX DE LA POLICE COMUNAUTAIRE

Sergent-détective Stephen Coburn

ONTARIO CRIME ANALYSIS NETWORK

PRIX DU MEILLEUR ANALYSTE DU CRIME DE L'ANNÉE

Trevor Fairchild

ASSOCIATION DES CHEFS DE POLICE DE L'ONTARIO

PRIX D'EXCELLENCE POUR L'ENSEMBLE DES RÉALISATIONS

EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Agent provincial Brian McLaughlin

ASSOCIATION DES CHEFS DE POLICE DE L'ONTARIO

PRIX DE LA SÉCURITÉ COMMUNAUTAIRE ET LA PRÉVENTION DU CRIME

Sergent-détective Roger Gagne

Sergente Jodi Peckford

PRIX D'EXCELLENCE EN SÉCURITÉ ROUTIÈRE

DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Prix d'excellence des médias pour la sécurité routière

Sergent Kerry Schmidt

Le jeudi 20 novembre 2020, la Police provinciale a perdu un membre de la famille suite au décès de l'agent provincial Marc Hovingh dans l'exercice de ses fonctions. L'agent provincial Hovingh, vétéran ayant à son actif vingt-huit années à la Police provinciale, avait dédié sa vie au service des autres, une existence qui a culminé au sacrifice ultime. Tout ce qu'il a légué restera gravé en lettres d'or dans les annales policières. Son dévouement et son souvenir seront toujours honorés.



AGENT PROVINCIAL MARC HOVINGH

1^{er} avril 1968 – 19 novembre 2020

ANNEXE

Page 18, Tableau 1-1, Graphique 1-1, 2-1

Source des données : Réseau d'information sur les ressources humaines. Données au 31 décembre 2019 puisées le 19 janvier 2021. NB : Les données sont exprimées en équivalents temps plein (ETP) sur les relevés d'effectifs. Sont exclus les étudiants, les employés saisonniers, les stagiaires et tous les employés en absence autorisée; sont inclus toutes les affections excédentaires temporaires (p. ex. utilisation de crédits préretraite). Pour le personnel civil, les postes sont considérés comme des cadres ou non-cadres selon que le poste a ou non des subordonnés directs. Les données en ETP pour le personnel civil et en uniforme ESPPNO sont exclues. 'Sexe non-spécifié/inconnu/non-déclaré' indique que le sexe n'avait pas été désigné ou que l'employé/e ne voulait pas être identifié/e par ce critère.

Page 20, Tableau 2-1, Graphique 2-1

Source des données : Système professionnel pour les affaires internes de la Police provinciale (IAPro), 12 janvier 2021

NB : les données relatives à la « disposition » des fichiers donnent un aperçu et ne sont valables que le jour où elles sont recueillies.

Page 22, Tableau 3-1

Source des données : Système de gestion des données Niche de la Police provinciale, 31 mars 2021

Page 49, Tableau 4-1

Source des données : Système de production de rapports sur les activités quotidiennes de la Police provinciale (DAR), 15 mars 2021

Page 49, Graphique 3-1

Sources des données : Système de répartition assisté par ordinateur (RAO), Système de gestion des données Niche, Réseau intégré d'information sur les infractions (RIII), mars 2021. NB : Toutes les données puisées du Système de gestion des données Niche et de la RAO comprennent toutes les régions des Premières Nations (PN) (PN-OPP, PN- ESPPNO, PN-NAPS, PN-T3, etc.). Les données du RII portant sur les accusations logées au cours d'une année civile donnée peuvent ne pas être liées à des incidents signalés à la Police provinciale durant la même année et répertoriés dans les systèmes RAO et Niche. Les accusations peuvent être logées bien après que la situation soit portée à la connaissance de la Police provinciale.

Page 50, Tableau 5-1

Source des données : Système de gestion des données Niche, 26 mars 2021

NB : Les données sur les homicides ont été puisées des enquêtes sur les homicides. Des homicides qui se sont produits dans les localités sous le ressort territorial de la Police provinciale. Comprend seulement les réponses valables obtenues par Statistique Canada; comprend les données classifiées sous le code de l'infraction la plus importante de la DUC (Infraction DUC de niveau 1).

Page 52, Graphique 4-1

Source des données : Système de gestion des données Niche, 26 mars 2021

Page 56, Tableau 6-1

Source des données : Système de gestion des données Niche, 30 mars 2021

État de résolution comprend le nombre d'infractions signalées et représente la somme des infractions réelles et non-fondées; pourcentage d'infractions non-fondées = $\# \text{ non-fondées} / \# \text{ signalées} * 100$; pourcentage non-résolues = $\# \text{ non-résolues} / \# \text{ réelles} * 100$; pourcentage résolues par inculpation = $\# \text{ résolues par inculpation} / \# \text{ réelles} * 100$; pourcentage résolues autrement = $\# \text{ résolues autrement} / \# \text{ réelles} * 100$. Comprend seulement les réponses valables obtenues par Statistique Canada. 'Taux de résolution' : le nombre total d'infractions résolues par rapport au nombre d'infractions réelles; les infractions non-fondées (numérateur) et réelles (numérateur) sont basées sur le dénominateur fourni (c.-à-d. % non-fondées = $\text{infractions non-fondées} / \text{infractions signalées} * 100$ et % réelles = $\text{infractions réelles} / \text{infractions signalées} * 100$). Dans cette section, le dénominateur représente les infractions réelles et le numérateur est 'non-résolues', 'résolues par inculpation' et 'résolues autrement' (c.-à-d., (% non-résolues = $\text{infractions non-résolues} / \text{infractions réelles} * 100$), et (% résolues par inculpation = $\text{infractions résolues par inculpation} / \text{infractions réelles} * 100$), et (% résolues autrement = $\text{infractions résolues autrement} / \text{infractions réelles} * 100$); le taux de résolution = $\text{nombre total d'infractions résolues (résolues par inculpation + résolues autrement)} / \text{infractions réelles} * 100$). Le nombre total en 2017 et 2018 est différent de ce qui a été rapporté dans les précédents Rapports Annuels de la Police provinciale suite à l'application de cette nouvelle norme.

Page 67, Tableaux 7-1, 7-2, 7-3; Page 68, Tableaux 8-1, 8-2; Page 69, Tableau 9-1, Graphique 5-1

ANNEXE

NB : Tous les prix compilés sont considérés comme étant la moyenne provinciale au sud de l'Ontario. La valeur de la drogue pour ce qui est des saisies de substances contrôlées sous la LDAS apparaît comme la valeur maximale de revente potentielle. Toutes les évaluations concernant les saisies de cannabis ont été calculées en fonction du poids en livres. Toutes les valeurs ont été calculées sur la base des drogues suspectées au moment des saisies et ne reflètent pas nécessairement les résultats apparaissant dans les certificats d'analyste de Santé Canada. La valeur des cigarettes de contrebande a été calculée en fonction du prix de revente par carton. Pour ce qui est des Unités de lutte contre la criminalité de rue dans la collectivité (ULCRC), le volume a été calculé au moment des saisies et il se peut que les substances n'aient pas, à ce moment-là, été analysées pour établir s'il s'agit des substances contrôlées indiquées comme tel. Tous les prix ont été affichés sur la base de la valeur maximale de revente potentielle. Tous les prix affichés en fonction de la moyenne à l'échelle provinciale avant la COVID. Dans certains cas, le total régional est le fruit des opérations menées par l'ULCRC et les opérations dans lesquelles l'ULCRC a épaulé la première ligne/d'autres services de police. La valeur des plantes de cannabis est calculée en se fondant sur le rendement, selon Santé Canada, des plantes cultivées en plein air (250 grammes par plante).

Page 70, Graphique 6-1, Tableau 10-1

Source des données : Système de gestion des données Niche, 30 mars 2021

NB : Surdoses suspectées/surdoses mortelles – opioïdes DUC 8575-

0120, 8350; non-opioïdes DUC 8575-0115, 8350.

Page 72, Tableau 11-1, Graphique 7-1

Source des données : Système de gestion des données Niche, 26 mars 2021

NB : Données rapportées sur la base d'incidents qui ont effectivement eu lieu (les incidents non-fondés ont été enlevés). DUC validé de Statistiques Canada seulement. Population non-autochtone seulement. Les entrées doubles de DUC ont été éliminées sur la base des numéros d'incident et l'ordre dans lequel les incidents ont été inscrits.

Données extraites selon que l'indicateur « Cybercrime » dans le Système de gestion des données Niche affichait « Oui » (01) (l'incident 'cybercrime' était l'instrument ou la cible). L'indicateur « Cybercrime » a été introduit dans le Système Niche en 2018 avec l'ajout des types d'incidents de cybercriminalité; le sous-groupe 'Cybercrime' est fondé sur le type d'incident.

Page 78, Tableau 14-1

Source des données : RIII, 15 mars 2021. Système de la Police provinciale de production de rapports sur les collisions, 15 mars 2021, données sur les CVM, le système de production de rapports sur les activités quotidiennes de la Police provinciale (27jan20); activités du programme RIDE, le portail SIMS du MTO, les articles 48,48.1, 48.2.1, 48.02, 48.0.3, 48.2.2, 48.0.4 du Code de la route; nombre d'incidents résolus avec le code DUC (9205-9287), 15 mars 2021.

Page 56, État de résolution des incidents

Page 56, État de résolution des incidents					
Non-fondé			Fondé		
NON-FONDÉ	NON-RÉSOLU	RÉSOLU AVEC INCULPATION OU INCULPATIONS RECOMMANDÉES	RÉSOLU AUTREMENT		
Non-fondé	Ouvert/enquête toujours en cours	Résolu avec inculpation (y compris inculpations recommandées)	Décès du contrevenant	Contrevenant déferé à un centre de santé mental	Contrevenant déjà condamné
	Preuves insuffisantes pour continuer	Inculpations recommandées mais déclinées par la Couronne	Décès du/de la plaignant/e ou d'un témoin	Contrevenant hors du Canada, ne peut être ramené	Discretion départementale
	Victime/plaignant/e refuse de donner suite (contrevenant pas identifié)		Raison hors du contrôle du département (question de politique)	Victime/plaignant/e refuse de donner suite (contrevenant identifié)	Programme de diversion
	Fermé non-résolu (non criminel)		Immunité diplomatique	Contrevenant impliqué dans d'autres incidents	Incident résolu par une autre loi
			Contrevenant âgé de moins de 12 ans		Incident résolu par une agence municipale/provinciale/fédérale

Suivez nous sur



COMMUNIQUEZ AVEC LA POLICE PROVINCIALE

PAR TÉLÉPHONE

- Appelez 9-1-1 pour les urgences
- Ne raccrochez pas, restez en ligne
- Composez 1-888-310-1122 pour les appels non-urgents
- ATS 1-888-310-1133 (pour les personnes sourdes, malentendantes ou qui ont un trouble de la parole)
- Souvenez-vous de l'emplacement d'où vous appelez

POUR PARLER À UN AGENT EN PERSONNE

Pour prendre rendez-vous afin de rencontrer un agent à un détachement : www.opp.ca (cliquer sur FR en haut à droite). Cliquer sur 'Trouver un détachement' pour repérer un détachement dans votre localité et suivre les instructions à l'écran.

POUR FOURNIR UN RENSEIGNEMENT EN GARDANT L'ANONYMAT

- Appeler Échec au Crime au 1-800-222-8477 (TIPS) ou 1-800-711-1800
- Accéder www.echecaucrime.com

SIGNALEMENT EN LIGNE

Vous avez désormais la possibilité de signaler certains incidents à la police à partir d'un ordinateur.

Accéder www.opp.ca/signalement pour utiliser le Signalement en Ligne. Le Signalement en Ligne permet de porter certains incidents à la connaissance de la Police provinciale sans avoir à se rendre à un détachement ou à attendre pour parler à un agent.

Utiliser ce système pour signaler :

- Des plaintes liées à la conduite
- Des biens perdus/manquants
- Le méfait/le dommage à un bien
- Le méfait/le dommage à un véhicule
- Le vol d'une/des plaque/s d'immatriculation et/ou d'une vignette de validation
- Un vol commis à l'intérieur d'un véhicule
- Un vol

N'utilisez pas le Signalement en Ligne s'il s'agit d'une urgence. Appelez 9-1-1.

Le service 9-1-1 est réservé aux urgences nécessitant la police, le service d'incendie ou le service médical.

À chaque fois qu'une personne appelle le service 9-1-1 par inadvertance ou raccroche après avoir appelé, des agents de la Police provinciale sont dépêchés. Ainsi, il se peut que vous empêchiez aux agents et agentes de police de répondre à une urgence réelle.

S'il vous arrive de composer le 9-1-1 par erreur, restez en ligne en parlez à l'opérateur. Cela évitera que l'opérateur aux urgences n'ait à vous rappeler. Conformément à la politique de la Police provinciale, des agents seront quand même dépêchés pour s'assurer que vous soyez en sécurité.



POLICE PROVINCIALE DE L'ONTARIO

777 avenue Memorial // Orillia, ON // 1-888-310-1122 // www.opp.ca